

Répartition
géographique
et caractéristiques
des cliniques
médicales
d'omnipratique
au Québec
en 2000



Répartition géographique et caractéristiques des cliniques médicales d'omnipratique au Québec en 2000

Mai 2001

Marie Demers
En collaboration avec :
Guy Raymond
et Jasmin Thibault



Québec 

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation

Édition produite par :
La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour obtenir un exemplaire de ce document, faites parvenir votre commande par télécopieur : **(418) 644-4574**

par courriel : **communications@msss.gouv.qc.ca**

ou par la poste : **Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des communications
1075, chemin Sainte-Foy, 16^e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1**

Le présent document est disponible à la section **documentation** du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux dont l'adresse est : **www.msss.gouv.qc.ca**

Le genre masculin parfois utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2001
Bibliothèque nationale du Canada, 2001
ISBN 2-550-37707-9

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

© Gouvernement du Québec

AVANT-PROPOS

La présente étude s'intègre dans une série de travaux sur l'organisation des services médicaux d'omnipratique réalisés depuis un an au ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de la réorganisation des soins de première ligne. Elle fait suite au portrait de l'organisation de l'omnipratique au Québec entre 1994 et 1999 et au répertoire des cliniques médicales d'omnipratique au Québec en 2000 ; à cette série s'ajoutera bientôt une étude cartographique des bassins de desserte de la clientèle des cliniques d'omnipratique.

L'information recueillie à l'occasion de la création du répertoire des cliniques médicales d'omnipratique à l'automne 2000 a été utilisée pour réaliser la présente étude. Ce répertoire documentait le nombre, la distribution et la composition des cliniques médicales d'omnipratique (cabinet de groupe ou solo) sur l'ensemble du territoire québécois. Le projet a été mené à bien grâce à la précieuse participation de M. Jasmin Thibault, technicien en sondage, qui a construit la base de données et recueilli l'information nécessaire auprès de chacune des cliniques de groupe, d'abord répertoriées dans les annuaires téléphoniques de la province de Québec et ensuite contactées par téléphone. M. Guy Raymond a assuré la cartographie régionale des municipalités où se trouvent des cliniques individuelles ou de groupe.

Soulignons aussi la collaboration de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), qui a fourni deux listes de ses membres, ainsi que la collaboration de quelques-uns de ses représentants régionaux au cours de la validation de la liste d'omnipraticiens de chaque cabinet.

Le portrait présenté ici n'aurait pu être tracé, si le personnel de chacune des cliniques contactées n'avait accepté de répondre gracieusement à quelques questions posées sur le nom des professionnels de la santé qui y pratiquent et sur les services qui y sont offerts ; nous lui en sommes très reconnaissants.

Nous remercions aussi les personnes suivantes, qui ont fourni leurs commentaires à la suite de la lecture préalable du document :

- Dr Sylvie Bernier, de la Direction générale des affaires médicales et universitaires, MSSS ;
- M. Yvon Brunelle, de la Direction générale des affaires médicales et universitaires, MSSS ;
- Mme Marie-Pierre Legault, de la Direction générale des politiques de main-d'œuvre, MSSS ;
- Mme Lysette Trahan, de la Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS

Enfin, soulignons la participation de Mmes Lise Lapointe et Céline Drouin pour la mise en pages du texte et la validation d'une partie de l'information recueillie auprès des cliniques.

RÉSUMÉ

La présente étude constitue une première tentative, au Québec, pour cartographier la répartition des cliniques médicales d'omnipratique et documenter leurs caractéristiques. Rappelons que plus de la moitié de l'activité clinique des omnipraticiens a trait à des services rendus en cabinet.

Le Québec comptait 839 cliniques d'omnipratique de groupe et 707 omnipraticiens en pratique solo en 2000 ; cela représente près de 5 000 omnipraticiens dont la présence à la clinique est soit à temps plein, soit à temps partiel. Il est cependant possible que quelques cliniques (ou quelques omnipraticiens) aient échappé à l'inventaire puisqu'aucun relevé n'avait été effectué précédemment.

Répartition des cliniques d'omnipratique

La répartition des cliniques est un élément à prendre en considération au même titre que le nombre d'omnipraticiens disponibles afin d'avoir une vision plus complète des ressources d'omnipratique en cabinet.

Les cliniques d'omnipratique de groupe sont réparties dans le quart des 1 607 municipalités du Québec ; 300 municipalités sont desservies par des cliniques de groupe (et parfois aussi par des omnipraticiens en pratique solo) et 100 autres municipalités comportent uniquement des omnipraticiens en pratique solo.

Des 300 municipalités desservies par des cliniques de groupe, 25 comportent à la fois des omnipraticiens et des infirmières, 90 comportent des omnipraticiens et des médecins spécialistes et 59 regroupent les trois types de professionnels ; enfin, 126 municipalités sont desservies par des cliniques composées uniquement d'omnipraticiens.

Près des deux tiers des municipalités de 1 500 habitants ou plus disposent d'au moins un cabinet d'omnipratique (solo ou de groupe). Si l'on excepte les régions universitaires et la région de Laval, où toutes les municipalités ont été fusionnées, les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Chaudière-Appalaches sont celles où la proportion de municipalités comptant des cliniques d'omnipratique est la plus grande.

Il y a, en moyenne, un omnipraticien en cabinet pour 1 500 personnes ; ce ratio tient compte à la fois des omnipraticiens travaillant en groupe ou de façon individuelle, et cela, peu importe le type d'activité clinique effectuée. Compte tenu de la taille des populations à desservir, certaines régions et certaines municipalités présentent un déficit relatif au chapitre des omnipraticiens en cabinet. Parmi les régions, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et Lanaudière montrent les plus faibles ratios, alors que parmi les municipalités, celles de la Mauricie et du Centre-du-Québec semblent les plus touchées. Des déficits sont aussi observés au niveau de sous-régions : il en est

ainsi dans Portneuf (région de Québec) et dans le regroupement des villes de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie (région du Saguenay–Lac-Saint-Jean).

Caractéristiques des cliniques d'omnipratique

Six omnipraticiens sur sept exerçant en cabinet travaillent en groupe et une clinique de groupe compte en moyenne 5,2 omnipraticiens. Près de la moitié des cliniques de groupe comptent au moins cinq omnipraticiens. La région de Montréal-Centre se distingue par la plus forte proportion de pratique solo et par un pourcentage élevé de cliniques où il n'y a que deux omnipraticiens.

Près de la moitié des cliniques de groupe comptent aussi des médecins spécialistes et 17 % comptent une ou plusieurs infirmières parmi leur personnel. D'autres professionnels de la santé se greffent aux omnipraticiens en clinique privée : les psychologues sont présents dans 40 % des cliniques, les diététistes dans 30 % des cliniques et les physiothérapeutes dans 12 % des cliniques ; ils offrent cependant des services dont l'utilisateur doit assumer les frais.

Près des deux tiers des cliniques offrent des services sans rendez-vous. Près des deux tiers également ouvrent le soir, un peu plus du tiers ouvrent le samedi, alors que seulement 21,5 % offrent des services le dimanche.

Un service de prélèvements est déjà en place dans 19 % des cliniques. On trouve une clinique de radiologie dans le même établissement que 11,6 % des cliniques d'omnipratique ; cela représente 80 % des cliniques de radiologie au Québec (celles-ci sont au nombre de 110). De plus, 69 % des cliniques d'omnipratique sont situées dans le même établissement qu'une pharmacie. Quatre cliniques d'omnipratique offrent aussi des services d'imagerie par résonance magnétique.

Parmi les pratiques spécialisées documentées, le traitement de varices est le plus fréquent : il est offert dans 13,8 % des cliniques. Le dépistage des MTS est mentionné par 8,8 % des cliniques et le traitement de l'obésité fait partie des activités cliniques de 5,5 % des cliniques. Enfin, 2,7 % des cliniques offrent des services de médecine sportive et la même proportion offre des services de médecine industrielle.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MÉTHODE	3
RÉSULTATS.....	7
1. Répartition des cliniques d’omnipratique (solo ou de groupe).....	7
1.1 Nombre de municipalités desservies.....	7
1.2 Ratio omnipraticien en cabinet : population..	7
1.3 Caractéristiques de l’omnipratique en cabinet selon la taille des municipalités.....	8
1.4 Variations à l’échelle régionale.	8
1.5 Disparités à l’échelle locale.	9
1.6 Présence des omnipraticiens en cabinet dans les villes de 50 000 habitants ou plus.....	10
1.7 Présence des omnipraticiens en cabinet dans les municipalités de petite taille.....	11
2. Caractéristiques des cliniques d’omnipratique de groupe.	12
2.1 Taille des cliniques.	12
2.2 Pratique solo.....	13
2.3 Pratique dans plus d’une clinique.	14
2.4 Présence des médecins spécialistes.....	15
2.5 Présence des infirmières.	16
2.6 Autres professionnels de la santé.	16
2.7 Accessibilité temporelle aux services.	17
2.8 Autres services offerts.....	18
2.9 Pratiques spécialisées.....	18
DISCUSSION.....	21
ANNEXES.....	25
Tableaux et figures ayant trait à la répartition des cliniques d’omnipratique solo ou de groupe Tableaux et figures ayant trait aux caractéristiques des cliniques d’omnipratique de groupe Tableaux en annexe Cartes illustrant la répartition des cliniques d’omnipratique dans les municipalités, par région sociosanitaire	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par région sociosanitaire en 2000	27
Tableau 2	Municipalités par région sociosanitaire et proportion de celles où l'on trouve au moins une clinique d'omnipratique en 2000	28
Tableau 3	Distribution des municipalités où pratiquent des omnipraticiens en cabinet en fonction de la population et par région sociosanitaire en 2000	29
Tableau 4	Distribution des municipalités selon le type de cliniques par région sociosanitaire en 2000	30
Tableau 5	Proportion de solos, nombre d'omnipraticiens par clinique et ratio omnipraticien en cabinet : population selon la taille de la municipalité par région sociosanitaire en 2000	31
Tableau 6	Distribution des omnipraticiens en cabinet et en CLSC par région sociosanitaire en 1999	32
Tableau 7	Superficie habitée des régions sociosanitaires et densité de la population par région en 2000	33
Tableau 8	Quelques cas de disparités entre les villes dans la répartition des omnipraticiens qui pratiquent en cabinet en 2000.....	34
Tableau 9	Caractéristiques de l'omnipratique en cabinet dans les villes de 50 000 habitants ou plus en 2000.....	35
Tableau 10	Municipalités de 1 500 habitants ou plus avec ou sans omnipraticien en cabinet par région sociosanitaire en 2000	36
Tableau 11	Proportion de la population par groupe d'âge et par région sociosanitaire au Québec en 2000	37
Tableau 12	Distribution des cliniques d'omnipratique selon le nombre d'omnipraticiens par clinique au Québec en 2000	47
Tableau 13	Distribution des cliniques d'omnipratique selon le nombre d'omnipraticiens par clinique par région sociosanitaire au Québec en 2000	47
Tableau 14	Municipalités dans lesquelles on trouve des cliniques d'omnipratique composées d'au moins cinq omnipraticiens en 2000.....	48
Tableau 15	Villes présentant les plus forts taux de pratique solo au Québec en 2000.....	53
Tableau 16	Villes présentant les plus faibles taux de pratique solo au Québec en 2000.....	53
Tableau 17	Municipalités où il n'y a que des omnipraticiens en pratique solo par région sociosanitaire en 2000	54

Tableau 18	Distribution des cliniques d'omnipratique selon la présence de spécialistes et d'infirmières par région sociosanitaire en 2000	57
Tableau 19	Distribution des cliniques d'omnipratique selon le nombre de spécialités représentées par clinique au Québec en 2000.....	58
Tableau A1	Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000	79
Tableau A2	Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000.....	89
Tableau A3	Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique par municipalité en 2000	99
Tableau A4	Nombre de cliniques d'omnipratique offrant les services mentionnés par région sociosanitaire en 2000	107
Tableau A5	Distribution des municipalités de moins de 1 500 habitants où il n'y a pas d'omnipraticien en cabinet par région sociosanitaire en 2000	111

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Ratio omnipraticien en cabinet : population par région sociosanitaire au Québec en 2000	38
Figure 2	Proportion d’omnipraticiens de la région qui pratiquent exclusivement en CLSC par région sociosanitaire en 1999	39
Figure 3	Ratio omnipraticien : population par région sociosanitaire en 1999	40
Figure 4	Proportion d’omnipraticiens en clinique externe qui pratiquent aussi en cabinet par région sociosanitaire en 1999	41
Figure 5	Proportion d’omnipraticiens en CLSC qui pratiquent aussi en cabinet par région sociosanitaire en 1999	42
Figure 6	Nombre de municipalités de moins de 1 500 habitants où des omnipraticiens pratiquent en cabinet par région sociosanitaire en 2000	43
Figure 7	Proportion de cliniques de groupe comptant uniquement deux omnipraticiens par région sociosanitaire en 2000	59
Figure 8	Proportion de cliniques comptant au moins cinq omnipraticiens par région sociosanitaire en 2000	60
Figure 9	Nombre moyen d’omnipraticiens par clinique de groupe par région sociosanitaire en 2000	61
Figure 10	Pratique de groupe et pratique solo chez les omnipraticiens par région sociosanitaire au Québec en 2000	62
Figure 11	Proportion de pratique solo en cabinet par région sociosanitaire en 2000	63
Figure 12	Proportion d’omnipraticiens pratiquant dans plus d’une clinique de la même région par région sociosanitaire en 2000	64
Figure 13	Proportion de cliniques d’omnipraticien comptant des médecins spécialistes par région sociosanitaire en 2000	64
Figure 14	Spécialités les plus souvent représentées dans les cliniques d’omnipraticien au Québec en 2000	66
Figure 15	Proportion de cliniques d’omnipraticien comptant des infirmières parmi leur personnel par région sociosanitaire en 2000	67
Figure 16	Autres professionnels de la santé le plus souvent présents dans les cliniques d’omnipraticien au Québec en 2000	68
Figure 17	Proportion de cliniques d’omnipraticien situées dans le même établissement qu’une pharmacie par région sociosanitaire au Québec en 2000	69

Figure 18	Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services sans rendez-vous par région sociosanitaire en 2000	70
Figure 19	Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services le soir par région sociosanitaire en 2000	71
Figure 20	Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services la fin de semaine par région sociosanitaire en 2000	72
Figure 21	Proportion de cliniques offrant un service de prélèvements par région sociosanitaire en 2000	73
Figure 22	Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services de radiologie par région sociosanitaire en 2000	74
Figure 23	Proportion de cliniques offrant le traitement des varices par région sociosanitaire en 2000	75
Figure 24	Proportion de cliniques offrant le traitement de l'obésité par région sociosanitaire en 2000	76

INTRODUCTION

Plus de la moitié de l'activité clinique des omnipraticiens a trait à des services rendus en cabinet. Or, la répartition des cabinets, au regard de la population à desservir ainsi que leur taille et le regroupement des médecins qui y travaillent sont des aspects peu documentés du système de santé, tout comme l'éventail des services offerts et des autres ressources qui y sont disponibles. Jusqu'à présent, l'information existante était de nature individuelle ou régionale, mais n'avait jamais trait au cabinet lui-même comme entité.

Compte tenu de l'accent mis dorénavant sur les soins de première ligne et sur la façon dont ils sont organisés ou devraient l'être, il s'avérait pertinent de répertorier et de cartographier l'ensemble des cliniques médicales d'omnipraticien et de documenter les ressources qui s'y trouvent. Dans une perspective de planification des effectifs médicaux et d'organisation régionale des services, le portrait de la pratique de groupe en cabinet qui se dégage de l'analyse de l'information ainsi recueillie constitue un complément essentiel à l'information provenant des fichiers administratifs de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), qui est fondée sur l'activité de l'omnipraticien mais non de son groupe. Ce portrait vient enrichir l'information provenant des enquêtes récentes réalisées auprès d'échantillons d'omnipraticiens¹, parce qu'il englobe la presque totalité des omnipraticiens en cabinet et qu'il met l'accent sur leur regroupement.

En illustrant la répartition géographique et le regroupement des omnipraticiens en relation avec la distribution de la population, ce portrait permet de préciser la taille des cliniques de groupe et de déterminer les endroits présentant des déficits (ou des surplus relatifs) ; il permet aussi de mesurer l'étendue de certains modes de pratique tels que les consultations sans rendez-vous, le traitement de l'obésité, le traitement de varices, la médecine industrielle, la médecine sportive. Il précise les spécialités les plus souvent représentées dans les cliniques d'omnipraticien ainsi que les autres professionnels de la santé qui y travaillent. Il documente certains types de services offerts, par exemple la présence d'un service de prélèvements, de radiologie, de l'imagerie par résonance magnétique, et il spécifie s'il y a une pharmacie dans le même établissement. Le portrait indique aussi la part qui revient à la pratique solo ainsi que le degré de pratique d'un même médecin dans plus d'un endroit.

1. Mentionnons, à cet égard, l'enquête réalisée par la FMOQ : J. Rodrigue *et al.*, « Les cabinets d'omnipraticiens sous la loupe », *Le Médecin du Québec*, vol. 34 (10) p. 109-116 et vol. 34 (11), p. 85-89, 1999 et le projet Janus, à l'échelle canadienne : *The CFPC National Family Physician Survey*, 1998, qui se trouve sur le site Internet du Collège des médecins de famille canadien.

MÉTHODE

L'inventaire des cliniques médicales d'omnipratique individuelle et de groupe a été effectué entre août et novembre 2000 à partir des annuaires téléphoniques de l'ensemble du Québec (Bell Canada et Québec Téléphone) pour les années 1999-2000 et 2000-2001. La plupart des cliniques y sont clairement identifiées, et sous leur nom apparaît la liste des médecins qui y travaillent. Toutes les cliniques de groupe ont ensuite été contactées par téléphone afin de compléter l'information nécessaire pour illustrer la pratique de groupe des omnipraticiens en cabinet (les termes « cabinet » et « clinique privée » sont utilisés ici pour désigner la même réalité) ; dans la grande majorité des cas, le répondant était la réceptionniste de la clinique. Les thèmes documentés sont listés à la fin de la présente section. La base de données a été montée sur fichier Excel et l'analyse a été réalisée à l'aide du logiciel d'analyse statistique SAS.

La collecte de données a été faite par région sociosanitaire. Afin de s'assurer de l'exhaustivité des cliniques, le nombre d'omnipraticiens identifiés comme travaillant en cabinet a été comparé à celui obtenu par des analyses menées à partir des fichiers de la Régie de l'assurance maladie du Québec pour l'année 1999, dernière année complète pour laquelle des données étaient produites au moment de l'étude. Quand le nombre d'omnipraticiens retracés à partir des annuaires téléphoniques était inférieur à celui provenant des fichiers de la RAMQ, l'examen d'une liste des omnipraticiens exerçant en cabinet en 1998 permettait de repérer les individus manquants – cette liste nous a été fournie par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). Une liste des effectifs d'omnipratique datant de 2000 a aussi été fournie par la FMOQ, mais celle-ci ne mentionnait pas le lieu de pratique. Le classement des omnipraticiens en fonction de leur adresse a permis de repérer d'autres cliniques.

Après l'atteinte d'un degré suffisamment élevé d'exhaustivité, les représentants des associations régionales de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ont été contactés afin de valider l'information relative aux omnipraticiens présents dans chaque clinique. La moitié des représentants ont participé à cette validation. Dans certaines régions, on ne disposait pas de l'information suffisante pour le faire.

Parmi les 839 cliniques médicales d'omnipratique répertoriées, 25 n'ont pu être jointes ou n'ont pas fourni l'information demandée ; dans ce cas, l'information disponible se limite au nombre et, au mieux, au nom des omnipraticiens présents ; pour dix d'entre elles cependant, le nombre d'omnipraticiens demeure inconnu (tableau 1). Au total, 4 983 omnipraticiens ont été répertoriés, dont 707 omnipraticiens ayant une pratique solo (14 %) et 4 276 pratiquant en cliniques de groupe (86 %), ce qui représente un degré d'exhaustivité d'au moins 95 % pour ce qui est de la pratique en cabinet (si l'on se base sur le nombre d'omnipraticiens facturant à la RAMQ pour des services en cabinet). Les 707 omnipraticiens exerçant en solo n'ont pas été contactés puisque l'étude visait avant tout à documenter la pratique de groupe. Les données provenant des fichiers administratifs de la RAMQ ont été utilisées pour étudier les combinaisons de la pratique en cabinet, en CLSC et en clinique externe.

L'information recueillie était la suivante :

Nom de la clinique médicale
Ville
Région sociosanitaire
Adresse
Téléphone
Nombre d'omnipraticiens (et nom de chacun)
Nombre de spécialités représentées
Spécialités
Autres professionnels de la santé
Pratiques spécialisées des omnipraticiens
Consultations sans rendez-vous
Ouverture le jour, le soir et la fin de semaine

Autres professionnels de la santé :

Infirmière
Physiothérapeute
Psychologue
Sexologue
Pharmacien (s'il y a une pharmacie dans le même établissement)
Diététiste
Ergothérapeute
Travailleur social
Acupuncteur
Orthésiste
Audioprothésiste
Opticien

Pratiques spécialisées offertes par les cliniques :

Traitement de varices
Traitement de l'obésité
Traitement de la cellulite
Épilation au laser
Avortement
Vasectomie
Dépistage des MTS
Médecine industrielle
Médecine sportive
Radiologie
Imagerie par résonance magnétique
Service de prélèvements

Spécialités :

Allergie (01)
Cardiologie (06)
Chirurgie générale (07)
Chirurgie orthopédique (08)
Chirurgie plastique (09)
Dermatologie (11)
Gastro-entérologie (12)
Obstétrique-gynécologie (13-14-23)
Pneumologie (17)
Médecine interne (18)
Physiatrie (19)
Neurologie (21-22-37)
Ophtalmologie (24)
ORL (25)
Pédiatrie (27)
Psychiatrie (28)
Radiologie diagnostique (29)
Urologie (31)
Néphrologie (34)
Endocrinologie (35)
Rhumatologie (36)
Gériatrie (45)
Santé communautaire (16-38)
Anatomo-pathologie (02-26)
Microbiologie (04)
Biochimie (05)
Hématologie (15)
Médecine nucléaire (33)
Anesthésie (03)
Chirurgie cardiovasculaire et thoracique (10-32)
Neurochirurgie (20)
Radio-oncologie (30)

Une attention particulière a été accordée à la répartition des cliniques dans l'ensemble du Québec, aussi bien à l'échelle régionale que municipale, à leur taille ainsi qu'à la taille des municipalités desservies, à la présence de médecins spécialistes et d'infirmières. Cette répartition a été illustrée sur une série de cartes régionales. Ces cartes ont été réalisées à l'aide d'un logiciel de cartographie assistée par ordinateur. L'information concernant les régions ainsi que les municipalités, leur superficie et leur population provient du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec ; la population est celle qui a été estimée au 1^{er} juillet 2000.

Étant donné le nombre élevé de tableaux et de figures, ils n'ont pas été insérés dans le texte. Les tableaux propres à chacun des deux volets de l'étude sont placés dans des sections séparées à la

suite du texte. Les tableaux regroupés dans la section annexe présentent les municipalités où des omnipraticiens pratiquent en cabinet ainsi que les principales caractéristiques relevées. Cela permettra au lecteur d'apprécier la situation au palier local.

RÉSULTATS

1 Répartition des cliniques d'omnipratique (solo ou de groupe)

1.1 Nombre de municipalités desservies

Les 839 cliniques d'omnipratique de groupe et les 707 omnipraticiens en pratique solo répertoriés au cours de cette étude sont répartis dans le quart des 1 607 municipalités du Québec (tableau 2) ; 204 de ces 400 municipalités ont moins de 5 000 habitants et 44 en ont moins de 1 500 (tableau 3). Le tableau A1, en annexe, présente la liste des municipalités où des omnipraticiens travaillent en cabinet, et on y spécifie le nombre d'omnipraticiens (en pratique solo ou de groupe) et de cliniques qui s'y trouvent.

Sur les 400 municipalités, 300 sont desservies par des cliniques de groupe (et parfois aussi par des omnipraticiens en pratique solo) et les 100 autres comptent uniquement des omnipraticiens en pratique solo (tableau 4). On retrouve 126 municipalités avec des cliniques de groupe composées uniquement d'omnipraticiens, 25 municipalités comptant des cliniques d'omnipraticiens et d'infirmières, 90 municipalités comptant des cliniques d'omnipraticiens et de spécialistes et 59 municipalités comptant à la fois des omnipraticiens, des infirmières et des spécialistes dans la même clinique (tableau 4). Les 16 cartes régionales présentées à la fin du document illustrent la répartition des municipalités comptant des cliniques d'omnipratique sur l'ensemble du territoire québécois, en spécifiant la présence d'infirmières et de spécialistes, et en identifiant les municipalités où on trouve uniquement des omnipraticiens en pratique solo. Un seul point est présenté par municipalité, ce qui explique que dans une région comme Laval – où toutes les municipalités ont été fusionnées – la cartographie offre peu d'intérêt.

1.2 Ratio omnipraticien en cabinet : population

On trouve, en moyenne, un omnipraticien en cabinet pour près de 1 500 personnes (figure 1). Ce ratio est calculé en tenant compte à la fois des omnipraticiens en pratique solo et de groupe, peu importe le type d'activité clinique effectuée. Le ratio serait plus faible s'il fallait exclure ceux que la pratique spécialisée éloigne du profil du médecin de famille et si l'on pouvait déterminer la disponibilité à temps plein à la clinique. Cette dernière réalité est difficile à saisir, étant donné la mobilité des omnipraticiens et l'importance de la mixité des lieux de pratique : les données de la RAMQ révèlent que moins du tiers des omnipraticiens en cabinet pratiquaient exclusivement dans ce lieu en 1999². De plus, ceux qui pratiquent en cabinet tirent les deux tiers de leur revenu

2. M. Demers et Y. Brunelle, *Organisation de l'omnipratique au Québec entre 1994 et 1999*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2000, 60 p.

de ce lieu. Il faut donc voir ce ratio moyen à la fois comme un seuil minimal et comme une estimation de la réalité au regard des effectifs potentiellement disponibles.

1.3 Caractéristiques de l'omnipratique en cabinet selon la taille des municipalités

Les municipalités où des omnipraticiens travaillent en cabinet ont été classées en cinq groupes selon la taille de leur population (tableau 5) ; au Québec, les municipalités dont la population atteint 50 000 habitants sont au nombre de 21 seulement, mais elles incluent près de trois millions de personnes, dont la moitié dans la région de Montréal-Centre. On observe que le ratio omnipraticien en cabinet : population est plus faible dans les municipalités de grande taille (au moins 50 000 habitants); il faut toutefois toujours garder à l'esprit que la présence à temps plein des omnipraticiens à la clinique est sans doute moins fréquente dans les petites municipalités. Néanmoins, le ratio est également plus faible dans les municipalités dont la population est d'au moins 50 000 habitants que dans celles dont la population varie entre 15 000 et 49 999 habitants. C'est aussi dans les municipalités de 15 000 à 49 999 habitants que la proportion d'omnipraticiens en pratique solo est la plus faible et que la taille des cliniques, en ce qui a trait au nombre d'omnipraticiens, est la plus forte. L'examen des données à l'échelle régionale et à l'échelle locale permettra d'expliquer cette situation.

1.4 Variations à l'échelle régionale

Mis à part le Nord-du-Québec, où les omnipraticiens exercent peu en cabinet, on observe un ratio plus faible sur la Côte-Nord, dans le Bas-Saint-Laurent et dans Lanaudière (figure 1), ce qui laisse supposer un déficit possible, dans ces régions, en ce qui a trait à la pratique en cabinet. Il ne semble pas que ce déficit soit comblé par l'activité des médecins en CLSC puisque la proportion d'omnipraticiens qui pratiquent exclusivement en CLSC n'est pas très élevée dans ces régions (tableau 6 et figure 2). Compte tenu du peu d'information sur la pratique des omnipraticiens en CLSC, il n'a pas été possible de traduire la présence des omnipraticiens à temps partiel dans ce lieu de pratique en équivalent à temps plein.

Les plus forts ratios omnipraticien en cabinet : population se retrouvent, quant à eux, dans les trois régions universitaires, en Abitibi-Témiscamingue et en Montérégie. Cette distribution est légèrement différente de celle qui est observée lorsque tous les omnipraticiens de la région sont pris en considération, indépendamment de leur lieu de pratique (en cabinet, en CLSC ou à l'hôpital) (figure 3), mais elle illustre spécifiquement la réalité des cliniques privées.

Un ratio omnipraticien en cabinet : population similaire ne signifie pas la même chose selon la densité de la population du territoire ; malgré son ratio élevé, l'Abitibi-Témiscamingue présente une situation particulière, en raison de la faible densité de sa population (six habitants au km²) (tableau 7).

Bien que les omnipraticiens qui travaillent en CLSC ou en clinique externe donnent aussi des soins de première ligne, il ne faut pas oublier que, dans la majorité des cas, il s'agit des mêmes individus : des données provenant des fichiers de la RAMQ pour l'année 1999 indiquent que près des trois quarts des omnipraticiens en clinique externe et plus de la moitié des omnipraticiens en CLSC exercent aussi en cabinet³. La proportion varie cependant beaucoup d'une région à l'autre (figures 4 et 5). C'est la région de Québec qui connaît la plus forte proportion d'omnipraticiens de clinique externe ne pratiquant pas du tout en cabinet (42 %); ils constituent le personnel médical des unités de médecine familiale. Pour ce qui est des omnipraticiens travaillant en CLSC, ce sont les régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie, de Lanaudière et de Québec qui affichent les plus faibles proportions de pratique concomitante en cabinet (entre 35 et 45 %).

1.5 Disparités à l'échelle locale

Les omnipraticiens en clinique privée ne sont pas répartis uniformément au regard de la population à desservir. Ce fait est encore plus notable lorsque les données sont examinées par municipalité. Si ce n'était qu'une ville dessert souvent les populations des agglomérations adjacentes, on devrait s'attendre à un ratio omnipraticien en cabinet : population de l'ordre de 1 :1 500. Le tableau A2, en annexe, présente la population de chacune des municipalités où des omnipraticiens exercent en cabinet ainsi que le nombre de ces omnipraticiens.

Quelques exemples de disparités sont illustrés au tableau 8 : des villes de taille et de situation géographique similaires (en ce qui a trait à la distance par rapport aux autres centres urbains) présentent des nombres d'omnipraticiens en cabinet très différents, certaines ayant un surplus, d'autres un déficit. Ainsi, dans la région de Québec, parmi trois banlieues de même population, l'une compte 39 omnipraticiens en cabinet (Beauport) alors qu'on en retrouve 93 à Sainte-Foy et 82 à Charlesbourg. Cela ne fait pas référence à un moindre volume d'activité par omnipraticien dans ces deux dernières villes, mais soulève plutôt des interrogations quant à la répartition des effectifs.

Sans pour autant révéler une inadéquation entre l'offre et la demande, les disparités observées laissent supposer que les habitants des villes moins bien pourvues doivent assumer des déplacements plus importants comparativement aux autres (et possiblement des délais d'attente supérieurs pour l'obtention d'un rendez-vous), une plus faible disponibilité de l'offre pouvant ainsi conduire à une accessibilité plus réduite. Ces disparités laissent aussi supposer qu'il est plus intéressant pour un omnipraticien de s'installer dans une ville bien pourvue en hôpitaux, située au carrefour des grands axes routiers et présentant un niveau socioéconomique supérieur à la moyenne. La proximité de toute une série de services a aussi sans doute un effet d'aimant sur le médecin lui-même. On ne saurait parler de région relativement déficitaire sans aborder aussi la question délicate de région excédentaire.

3. Ibid., p.6.

Des disparités dans la répartition des effectifs peuvent aussi se produire à une autre échelle. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les villes de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie⁴, qui totalisent une population de 141 000 personnes en 2000, ne disposent que de 90 omnipraticiens en cabinet, soit environ le même nombre que la ville de Sainte-Foy, où la population est cependant de 73 000 personnes ; le ratio obtenu pour ces trois villes prises globalement est donc de 1 omnipraticien en cabinet pour 1 567 personnes. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean détient, en plus, une des plus faibles proportions d'omnipraticiens à temps plein en CLSC (3,7 % en 1999); ces derniers ne viendraient donc pas compenser le manque observé dans les cliniques. Par comparaison, les agglomérations de Trois-Rivières (incluant Trois-Rivières-Ouest), de Shawinigan (incluant Shawinigan-Sud) et de Cap-de-la-Madeleine, dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, disposent de 121 omnipraticiens en cabinet pour une population de 136 000 personnes, un ratio de 1 : 1 124 (tableau A2 en annexe).

Dans la même optique, il semble plus intéressant pour un omnipraticien de travailler à Cowansville qu'à La Tuque, à Buckingham qu'à Bécancour ou à Saint-Hyacinthe qu'à Victoriaville si l'on en juge par la taille des effectifs d'omnipratique en cabinet qu'on y trouve (tableau 8). De par leur attrait et leur position géographique, certaines villes semblent plutôt désavantagées alors que d'autres connaissent une grande popularité; il en est ainsi, par exemple, de plusieurs villes du nord de la région des Laurentides, en particulier Mont-Laurier, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Jovite et Saint-Sauveur-des-Monts (tableau A2); la même situation prévaut dans plusieurs petites villes du sud de la Montérégie.

L'analyse de la répartition des cliniques par municipalité révèle qu'il n'y a pas d'uniformité dans la distribution à l'intérieur d'une même région ; une région déficitaire ne présente pas des points faibles à la grandeur de son territoire et, inversement, une région où les effectifs sont plus nombreux peut aussi présenter des points faibles. Cette dernière situation est illustrée par la sous-région de Portneuf, dans la région sociosanitaire de Québec, qui présente un ratio de 1 : 1 484 alors que celui de la région de Québec est de 1 : 1 404. Cette différence peut paraître faible, mais elle prend tout son sens lorsqu'on considère que la population de la sous-région de Portneuf est assez dispersée. De la même façon, le faible ratio de la Mauricie et du Centre-du-Québec ne se reflète pas dans le regroupement constitué des villes de Trois-Rivières, de Shawinigan et de Cap-de-la-Madeleine.

1.6 Présence des omnipraticiens en cabinet dans les villes de 50 000 habitants ou plus

Le tableau 9 indique quelques caractéristiques de la présence des omnipraticiens en cabinet dans les 21 municipalités de 50 000 habitants ou plus. On note une grande variabilité dans le ratio omnipraticien en cabinet : population ainsi que dans la proportion de pratique solo et dans le

4. On ne peut additionner le nombre d'omnipraticiens de plusieurs municipalités sans tenir compte de ceux qui pratiquent à plus d'un endroit dans ces mêmes municipalités. C'est pourquoi le nombre total d'omnipraticiens d'un regroupement de villes est parfois plus petit que la somme de ses composantes.

nombre d'omnipraticiens par clinique de groupe entre ces villes. La deuxième section de l'étude examine plus en détail les variations observées.

1.7 Présence des omnipraticiens en cabinet dans les municipalités de petite taille

En plus des disparités dans la répartition des cliniques d'omnipraticien entre certaines régions ou certaines villes, on observe aussi parfois l'absence d'omnipraticiens dans les secteurs constitués uniquement de municipalités de petite taille. À cet égard, la région de la Chaudière-Appalaches est celle qui comprend le plus de municipalités de petite taille où des omnipraticiens exercent en clinique privée : ceux-ci sont présents dans 56 municipalités, comparativement à 36 pour l'ensemble des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (tableau A2). De ces 56 municipalités, 43 ont moins de 5 000 habitants. Si le ratio omnipraticien en cabinet : population de la Chaudière-Appalaches n'est pas plus élevé, c'est que cette région bénéficie de la proximité géographique de la région de Québec puisqu'une partie importante de sa population habite les banlieues limitrophes. À l'autre extrême, on trouve la région de l'Abitibi-Témiscamingue où plus de 90 % des omnipraticiens en cabinet sont regroupés dans quatre villes seulement, malgré la présence de 107 municipalités sur son territoire; pourtant, ces quatre villes ne comptent que la moitié de la population de la région.

La présence de cliniques d'omnipraticien, solo ou de groupe, dans les municipalités d'au moins 1 500 habitants – seuil retenu puisqu'il s'agit du ratio moyen omnipraticien en cabinet : population pour l'ensemble du Québec – donne un autre aperçu de la répartition des cliniques d'omnipraticien à l'échelle régionale (tableau 10). Pour l'ensemble du Québec, près des deux tiers des municipalités atteignant cette taille ont au moins un omnipraticien en cabinet, qu'il soit en pratique solo ou de groupe⁵. Néanmoins, 211 municipalités de 1 500 habitants ou plus (sur 569) n'ont pas de cabinet d'omnipraticien ; le quart d'entre elles sont situées en Montérégie.

Si l'on excepte les régions de Québec et de Montréal-Centre, peu comparables aux autres à la fois en raison de la taille de leur population et de leur statut de région universitaire, et la région de Laval, où il n'y a qu'une seule municipalité, on constate que les régions de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont les plus avantagées au chapitre de la répartition des omnipraticiens en cabinet dans les municipalités de petite taille ; près des trois quarts des municipalités de 1 500 habitants ou plus de ces régions peuvent compter sur la présence d'omnipraticiens en cabinet (tableau 10). Par contre, en Montérégie, région qui inclut le plus grand nombre de municipalités de 1 500 habitants ou plus (soit 120), 44 % des municipalités d'au moins 1 500 habitants n'ont pas d'omnipraticiens en cabinet ; les omnipraticiens de cette région se concentrent surtout dans les cliniques des villes plus populeuses, situées en périphérie immédiate de Montréal.

5. Aux fins de la présente analyse, seuls ont été retenus les municipalités, les villes, les villages et les paroisses. Cela exclut les municipalités de canton, les réserves indiennes, les territoires nordiques et les autres territoires indiens ou inuits.

Enfin, c'est dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec et dans celle de la Chaudière-Appalaches que l'on trouve le plus souvent des cabinets d'omnipratique dans les municipalités de taille inférieure à 1 500 habitants (figure 6). Il faut cependant faire remarquer que ces deux régions sont, avec le Bas-Saint-Laurent, celles qui possèdent le plus grand nombre de municipalités de moins de 1 500 habitants (entre 80 et 89 municipalités) (tableau A5).

Le tableau 7 illustre la superficie de la partie habitée (voir le tracé de l'écoumène illustré sur la carte 2) de chacune des régions sociosanitaires et la densité de la population qui y habite. La grande variabilité interrégionale de la densité de la population laisse entrevoir la difficulté d'atteindre un équilibre dans la répartition des effectifs.

Ces différentes analyses soulignent la nécessité de prendre plusieurs éléments en considération pour évaluer l'équilibre de la répartition des effectifs médicaux. Le ratio omnipraticien en cabinet : population ne suffit pas à bien cerner la situation. À cela s'ajoute la distribution géographique des cliniques, la répartition des effectifs par rapport à la taille des populations des municipalités et la répartition de la population elle-même sur le territoire. Une analyse plus complète des disparités dans la répartition des omnipraticiens devrait aussi prendre en considération les besoins de la population afin de préciser l'adéquation entre l'offre et la demande. Bien que cela dépasse le cadre de la présente étude, la répartition de la population par groupe d'âge et par région sociosanitaire est présentée au tableau 11 ; cela a permis de qualifier de « jeune » ou de « vieille » chacune des régions, en les comparant à la distribution d'âge de l'ensemble de la population du Québec⁶. On constate ainsi qu'en dehors des régions universitaires de Québec et de Montréal-Centre, les régions les plus « vieilles » sont le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ainsi que la Mauricie et le Centre-du-Québec.

2 Caractéristiques des cliniques d'omnipratique de groupe

2.1 Taille des cliniques

Au Québec, six omnipraticiens sur sept exerçant en cabinet travaillaient en groupe en l'an 2000. Une clinique de groupe compte en moyenne 5,2 omnipraticiens, mais ce nombre varie beaucoup d'une clinique à l'autre ; plus du quart des cliniques de groupe sont constituées de deux omnipraticiens, un autre quart en compte trois ou quatre, alors que 10,5 % en comptent plus de dix (tableau 12). La distribution par région sociosanitaire est présentée au tableau 13.

6. Il s'agit d'un indicateur maison conçu par l'auteur de l'étude. Une région est considérée comme jeune si la proportion de jeunes y est supérieure à la moyenne québécoise et si la proportion de personnes âgées est inférieure à la moyenne québécoise ; une région est considérée comme vieille lorsque l'inverse prévaut, et une région dite « moyenne » est une région où un seul des deux groupes d'âge diffère dans un de ces sens.

Étant donné l'importance relative des cliniques comptant deux omnipraticiens et le fait qu'il s'agit de petites cliniques, leur distribution a aussi été examinée (figure 7). On constate ainsi que même les régions universitaires regroupent un nombre important de petites cliniques.

Près de la moitié des cliniques ont au moins cinq omnipraticiens (figure 8). La variabilité interrégionale est cependant importante : seulement 17,7 % des cliniques de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine atteignent ce seuil, alors que le maximum apparaît dans les Laurentides avec près des trois quarts des cliniques. De façon surprenante, seulement 46 % des cliniques de groupe de la région de Montréal-Centre comptent au moins cinq omnipraticiens, ce qui est inférieur aux autres régions universitaires ainsi qu'aux régions périphériques de Montréal. Le tableau 14 présente les municipalités dans lesquelles on trouve des cliniques de cinq omnipraticiens ou plus ainsi que le nombre de ces cliniques.

C'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que le nombre d'omnipraticiens par clinique est le plus faible, soit 3,2, alors qu'il est le plus élevé dans les Laurentides avec 7,4 omnipraticiens, région suivie de Laval avec 6,6 et de la Côte-Nord avec 6,4 (figure 9). Des régions universitaires, Québec est celle qui possède les plus petites cliniques de groupe avec 4,6 omnipraticiens en moyenne. Les cliniques de la Chaudière-Appalaches comptent un faible nombre d'omnipraticiens, soit 3,7 en moyenne, mais les médecins qui pratiquent seuls y sont aussi peu nombreux, soit 12,2 % du total.

2.2 Pratique solo

La pratique solo caractérise 14,2 % des omnipraticiens en cabinet dans l'ensemble du Québec (figures 10 et 11). Montréal-Centre est la région où la pratique solo est la plus répandue (19,3 % des omnipraticiens en cabinet), suivie de près par le Bas-Saint-Laurent (18,7 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (18,2 %) ; à ce chapitre, Montréal et Québec diffèrent beaucoup puisque la pratique solo ne caractérise que 10,8 % des omnipraticiens en cabinet dans la région de Québec. Si on ajoute la proportion de cliniques de deux omnipraticiens au taux de pratique solo, Montréal-Centre a une proportion de 44 % des points de service en cabinet comptant au maximum deux omnipraticiens.

À l'exception des régions intermédiaires, où le nombre de médecins par clinique est toujours sous la moyenne provinciale, il n'y a pas d'uniformité à l'intérieur d'un même type de régions, qu'il s'agisse des régions universitaires ou des régions éloignées : certaines régions éloignées telles que l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord ont aussi une faible pratique solo (respectivement 10,4 % et 3,8 % omnipraticiens en cabinet). La faible pratique solo sur la Côte-Nord découle en partie du fait que les omnipraticiens en cabinet se concentrent dans quatre villes uniquement.

Bien que la région de Montréal-Centre présente un taux de pratique solo assez élevé, ce n'est pas le cas de toutes les villes qui la composent : les municipalités de Montréal et de Lachine sont celles qui atteignent les plus fortes proportions de pratique solo, alors que les plus faibles

proportions sont retrouvées dans les villes d'Anjou, de Montréal-Ouest, de Pierrefonds et de Verdun (tableaux 15 et 16). La même situation est observée en Outaouais, où Hull présente un fort pourcentage de pratique solo alors que c'est l'inverse pour Gatineau. On note cependant une homogénéité intrarégionale dans les régions de Québec, de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches : les villes de ces régions se caractérisent toujours par une plus faible pratique solo.

Quatre régions se caractérisent à la fois par un nombre d'omnipraticiens par clinique inférieur à la moyenne provinciale et par une pratique solo plus importante : il s'agit du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Mauricie et du Centre-du-Québec ainsi que de l'Outaouais, révélant ainsi un plus faible regroupement des effectifs d'omnipratique en cabinet. Le tableau 17 présente la liste des cent municipalités où il y a uniquement des omnipraticiens en pratique solo.

2.3 Pratique dans plus d'une clinique

Une des difficultés inhérentes à l'examen de la pratique d'un omnipraticien dans plus d'une clinique réside dans la durée de la période d'enquête : entre le début et la fin de cette période, quelques omnipraticiens ont changé de lieu de pratique et ont donc pu être comptabilisés deux fois à des endroits différents selon le moment de la collecte d'information, entraînant ainsi une surestimation du nombre d'omnipraticiens réellement présents à plusieurs endroits. Il y a donc lieu d'être prudent dans l'interprétation des résultats présentés.

Si l'on fait abstraction de cette possibilité peu fréquente mais difficile à mesurer, on constate que 8,9 % des omnipraticiens répertoriés pratiquent dans plus d'une clinique. Pour 303 d'entre eux, il s'agit de cliniques de la même région et pour les autres (144 médecins), il s'agit de cliniques de régions différentes ; mais 22 de ces 144 omnipraticiens pratiquent aussi dans deux cliniques de la même région⁷.

C'est dans les régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches que la proportion d'omnipraticiens pratiquant dans plus d'une clinique de la même région est la plus élevée ; elle y dépasse 10 % (figure 12). Ce profil de pratique est très peu fréquent dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec et à Laval, et il est totalement absent en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, dans le Nord-du-Québec et dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les 144 omnipraticiens qui partagent leurs activités cliniques entre plusieurs régions ne peuvent, quant à eux, être cartographiés en raison de leurs rattachements multiples.

7. Il est possible que cette information ne soit pas exhaustive, car les personnes interrogées ont parfois choisi de ne pas mentionner les noms des médecins dont la présence dans la clinique n'était que sporadique. Rien ne laisse cependant supposer que l'attitude des répondants ait pu différer d'une région à l'autre, ce qui autorise à croire que les différences observées entre les régions sont réelles, mais que la proportion globale de pratique en plusieurs lieux est sans doute légèrement sous-estimée.

2.4 Présence des médecins spécialistes

Près de la moitié des cliniques d'omnipratique de groupe comptent aussi des médecins spécialistes (tableau 18 et figure 13). Dans la région de Montréal-Centre, la proportion atteint les deux tiers alors qu'à Québec, autre région universitaire, elle dépasse à peine 50 %, c'est-à-dire qu'elle est moins élevée que dans les Laurentides et en Montérégie, où la présence des spécialistes est notée dans plus de 60 % des cliniques. En Abitibi-Témiscamingue, la moitié des cliniques comptent des spécialistes alors que dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, ceux-ci sont présents dans seulement 19 % des cas. Les spécialistes sont absents des cliniques d'omnipratique de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et une seule spécialité est représentée dans une clinique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Le tableau A3, en annexe, illustre la présence des médecins spécialistes et des infirmières dans chacune des municipalités où se trouvent des cliniques d'omnipratique de groupe.

Dans le tiers des cliniques où il y a des spécialistes, une seule spécialité est présente ; 30 % des cliniques comptent deux ou trois spécialités différentes et 23 % en comptent plus de cinq (tableau 19). Ces dernières cliniques se situent essentiellement dans les régions universitaires et les régions périphériques ; 79 de ces 92 cliniques sont concentrées à Montréal et dans sa périphérie (tableau A4 en annexe).

Pour l'ensemble du Québec, les spécialités le plus souvent représentées dans les cliniques d'omnipratique sont la chirurgie générale (20,6 %), la dermatologie (20 %), l'obstétrique-gynécologie (19,2 %), l'ORL (14 %), la cardiologie (12,5 %), la gastro-entérologie (12,2 %), l'urologie (11,9 %) et la pédiatrie (11,8 %) (figure 14).

Les trois régions universitaires diffèrent énormément entre elles en ce qui a trait à la place occupée par la chirurgie générale dans les cliniques d'omnipratique : à Montréal-Centre, cette spécialité est présente dans le tiers des cliniques comparativement à 16,1 % des cliniques dans la région de Québec et à 6,7 % en Estrie. Dans la région de Québec, c'est la dermatologie qui est la plus fréquemment présente (dans plus du tiers des cliniques) alors qu'en Estrie, on trouve cette spécialité dans une clinique sur dix. L'ORL se trouve dans près du tiers des cliniques d'omnipratique de Montréal-Centre, mais plus rarement dans les cliniques de la région de Québec (5,7 %); la même situation caractérise la place occupée par l'obstétrique-gynécologie dans les cliniques de ces deux régions (tableau A4 en annexe).

Bien que la pédiatrie n'occupe que la huitième position parmi les spécialités présentes dans les cliniques d'omnipratique à l'échelle du Québec, elle est présente dans plus d'une clinique sur cinq à Montréal-Centre, à Laval et dans les Laurentides. C'est dans les mêmes régions que l'ORL occupe une place importante. La médecine interne, quant à elle, est présente dans au moins une clinique sur dix à Montréal-Centre, dans les Laurentides et en Montérégie.

L'Abitibi-Témiscamingue est la seule région éloignée où les spécialistes sont sensiblement présents dans les cliniques d'omnipratique ; les spécialités qui y sont les plus souvent présentes sont l'obstétrique-gynécologie et la chirurgie générale.

2.5 Présence des infirmières

Dans l'ensemble du Québec, 17 % des cliniques d'omnipratique bénéficient des services d'au moins une infirmière (figure 15). C'est dans l'Outaouais, en Estrie et en Abitibi-Témiscamingue que la présence des infirmières est proportionnellement la plus importante : au moins le quart des cliniques en compte parmi leur personnel, mais le nombre d'infirmières présentes dans chaque clinique n'a pas été comptabilisé (tableau A4 en annexe). Dans la région de Québec, une des plus pauvres à ce chapitre, seulement une clinique sur dix a recours aux services d'une infirmière, ce qui est moins que dans les deux autres régions universitaires. À Laval, les infirmières sont présentes dans seulement 6,5 % des cliniques d'omnipratique (c'est-à-dire deux cliniques). Il n'est pas exclu que les cliniques aient recours aux services de l'infirmière du CLSC, mais cet aspect n'a pas fait l'objet d'un examen ici. Seule la présence d'infirmières relevant de la clinique elle-même a été prise en considération.

Les cliniques où travaillent des infirmières ont, en moyenne, un plus grand nombre d'omnipraticiens (6,8 omnipraticiens contre 5,3 dans les cliniques sans infirmière), mais il n'en demeure pas moins que les infirmières sont absentes du personnel de 71 % des cliniques de plus de dix omnipraticiens, et de 70 % des cliniques comptant cinq omnipraticiens ou plus.

2.6 Autres professionnels de la santé

Parmi les autres professionnels de la santé représentés, le psychologue est le plus présent (dans plus de deux cliniques sur cinq) ; 12 % des cliniques offrent les services d'un physiothérapeute et 30 %, les services d'une diététiste (figure 16 et tableau A4 en annexe).

Les psychologues sont fortement représentés dans les cliniques de la région de Québec (54 %) et dans celles des régions périphériques de Montréal (entre 47 et 71 % selon la région). Montréal-Centre et l'Estrie en comptent dans un peu plus du tiers de leurs cliniques. Les psychologues sont absents des cliniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et leur présence est marginale en Abitibi-Témiscamingue.

Les physiothérapeutes sont absents des cliniques de l'Outaouais, et quatre autres régions n'en comptent que dans une seule clinique (Mauricie et du Centre-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Parmi les régions universitaires, c'est dans l'Estrie qu'ils sont le plus présents : 20 % des cliniques en comptent.

Les régions périphériques de Montréal sont celles où les diététistes sont le plus souvent présentes : plus de 40 % des cliniques en comptent au moins une parmi leur personnel. Elles sont, par contre, presque absentes des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les acupuncteurs sont présents dans 7,5 % des cliniques d'omnipratique, principalement à Montréal-Centre et dans ses régions périphériques.

L'entrevue téléphonique documentait aussi la présence du sexologue, de l'ergothérapeute, du travailleur social, de l'orthésiste, de l'audioprothésiste et de l'opticien. Étant donné leur rare présence dans les cliniques d'omnipratique, le lecteur intéressé devra consulter le tableau A4.

Plus des deux tiers des cliniques d'omnipratique se situent dans le même établissement qu'une pharmacie (figure 17). Dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de Québec et de Laval, cette proportion dépasse 80 %, alors qu'elle est la plus faible dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (51,7 %) et sur la Côte-Nord (37,5 %).

2.7 Accessibilité temporelle aux services

Près des deux tiers des cliniques offrent la possibilité de visites sans rendez-vous (figure 18); cependant, très peu s'affichent comme étant essentiellement des cliniques sans rendez-vous. En Outaouais et dans la Chaudière-Appalaches, quatre cliniques sur cinq offrent des services sans rendez-vous. Parmi les régions éloignées, seule la Côte-Nord atteint un pourcentage assez élevé de cliniques offrant des services sans rendez-vous (62,5 %). Les possibilités de visites sans rendez-vous sont plus faibles en Abitibi-Témiscamingue (dans 37,5 % des cliniques seulement) et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (41,2 % des cliniques). Curieusement, pour aucune des régions universitaires, le pourcentage de cliniques offrant des services sans rendez-vous ne dépasse 70 %.

Près des deux tiers des cliniques sont ouvertes le soir (le nombre de soirs où il y a ouverture n'a pas été documenté) (figure 19). C'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la Chaudière-Appalaches et dans les régions périphériques de Montréal que l'ouverture le soir est la plus fréquente (entre 71 et 84 % des cliniques selon la région). Dans Montréal-Centre, deux cliniques sur cinq n'ouvrent pas le soir. En Abitibi-Témiscamingue et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, moins d'une clinique sur cinq est ouverte le soir. Environ deux cliniques sur cinq sont ouvertes le soir dans le Bas-Saint-Laurent, dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec.

Un peu plus du tiers des cliniques ouvrent le samedi alors que 21,5 % offrent des services le dimanche (figure 20). Dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, il n'y a pas d'ouverture des cabinets la fin de semaine. Dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, l'ouverture la fin de semaine demeure un phénomène marginal. C'est dans les régions périphériques de Montréal que l'accès aux cabinets la fin de semaine est le plus important. À Montréal-Centre, seulement une clinique sur cinq ouvre le dimanche alors que dans les régions de Québec et de l'Estrie, une sur trois ouvre le samedi.

2.8 Autres services offerts

Dans l'ensemble du Québec, 19 % des cliniques offrent un service de prélèvements (sang, urine, etc.) (figure 21). L'Estrie devance de loin toutes les autres régions à ce chapitre, avec plus de la moitié des cliniques qui offrent ce service. Il n'y a pas de service de prélèvements dans les cliniques de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et ce service reste marginal dans le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le service de prélèvements n'est pas automatiquement lié à la présence d'une infirmière dans la clinique, puisque moins du tiers des cliniques où travaille une infirmière offrent ce service.

Des services de radiologie sont offerts dans le même établissement que 11,8 % des cliniques d'omnipratique (96 des 814 cliniques pour lesquelles l'information est disponible). Cela représente 88 des 110 cliniques de radiologie au Québec, c'est-à-dire 80 %, puisque huit cliniques d'omnipratique partagent les mêmes locaux qu'une autre clinique d'omnipratique. Les cliniques privées de radiologie sont absentes des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Leur présence est concentrée dans les régions de Montréal-Centre et de la Montérégie ; les deux tiers d'entre elles s'y trouvent. La radiologie est présente dans le même établissement qu'au moins une clinique sur dix dans les trois régions universitaires ainsi que dans les Laurentides et en Montérégie, mais il y a une seule clinique semblable au Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que dans la Chaudière-Appalaches (figure 22). Une carte en annexe montre les municipalités où des services de radiologie sont offerts dans le même établissement qu'une clinique d'omnipratique.

Quatre cliniques d'omnipratique offrent aussi un service d'imagerie par résonance magnétique au Québec : deux dans la ville de Québec, une dans les Laurentides à Saint-Eustache et une en Montérégie à Greenfield Park.

2.9 Pratiques spécialisées

Les pratiques spécialisées retenues sont celles dont l'importance était assez grande pour être mentionnée dans les annuaires téléphoniques. Il s'agit du traitement de varices, de l'obésité et de la cellulite, de l'épilation au laser, de la vasectomie, du dépistage des MTS, et de l'avortement ; elles ont ensuite été documentées à l'occasion de l'entrevue téléphonique. Seules les pratiques les plus fréquentes ont fait l'objet d'une analyse. Pour les autres, le lecteur peut consulter le tableau A4 en annexe.

Le traitement de varices est un service offert dans 13,8 % des cliniques de groupe, soit 113 sur 839 ; de nombreux médecins ayant une pratique solo sont aussi spécialisés dans l'offre de ce type de traitement. Dans les régions de Laval et des Laurentides, ce traitement est offert dans environ une clinique de groupe sur quatre, alors qu'il est offert dans une clinique sur six dans le Bas-Saint-Laurent, en Abitibi-Témiscamingue, dans la Chaudière-Appalaches et en Montérégie ; un

peu plus de 10 % des cliniques des régions de Québec, de Montréal-Centre et de l'Outaouais l'offrent aussi (figure 23).

Le dépistage des MTS est mentionné par 8,8 % des cliniques d'omnipratique à l'échelle du Québec. Ce type de service est absent des cliniques du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Il est plutôt marginal dans la région de Montréal-Centre et en Montérégie. C'est en Estrie et dans le Bas-Saint-Laurent qu'il est le plus souvent offert. Ce service est possiblement pris en charge plus souvent par les CLSC. Le dépistage des MTS n'est pas non plus lié à la présence ou non d'une infirmière dans la clinique.

Le traitement de l'obésité, offert dans 5,5 % des cliniques à l'échelle du Québec, est surtout rapporté par les cliniques de Montréal et de ses régions périphériques ainsi que par celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (figure 24). Quant au traitement de la cellulite, rapporté par 1,5 % des cliniques dans l'ensemble du Québec, il est principalement offert dans les régions de l'Estrie, de Montréal-Centre et des Laurentides. L'épilation au laser est un service offert dans 1 % des cliniques d'omnipratique ; ce type d'activité est surtout concentré à Montréal-Centre, en Outaouais et dans les Laurentides.

Des services de médecine sportive sont offerts dans 2,7 % des cliniques d'omnipratique, c'est-à-dire dans 22 des 817 cliniques pour lesquelles cette question est documentée. Des services de médecine industrielle sont offerts dans la même proportion.

DISCUSSION

La présente étude constitue une première tentative de cartographier et de documenter la pratique en cabinet des omnipraticiens au Québec, en ayant pour base le cabinet lui-même plutôt que l'omnipraticien. Pour cette raison, et étant donné la nature de l'enquête (court contact téléphonique avec de la réceptionniste de la clinique), l'analyse effectuée ne peut être aussi fine et complète que si la source de données était autre. Par contre, cette approche a permis d'atteindre un degré d'exhaustivité élevé (en ce qui a trait au nombre de cliniques jointes) et de réaliser l'étude dans un délai relativement court. Il ne s'agit donc pas d'une analyse approfondie sur l'ensemble des services offerts en cabinet, mais d'un point de départ offrant de nombreuses possibilités d'analyse.

L'absence d'information concernant le temps passé par chaque omnipraticien dans sa clinique constitue la principale limite de l'étude. Il n'est donc pas possible de préciser le nombre d'équivalents à temps plein dans une clinique à partir des effectifs travaillant actuellement en clinique privée. Il sera impossible d'être plus précis tant que le cabinet lui-même ne sera pas inscrit dans les fichiers administratifs. La mixité des lieux de pratique des omnipraticiens, leur mobilité et les changements dans les horaires accroissent la difficulté d'estimation du temps passé en clinique au moyen d'une enquête. Cette difficulté affecte uniquement l'information relative à la répartition des effectifs. C'est pourquoi l'accent a été mis seulement sur les différences prononcées, aussi bien à l'échelle régionale que locale. De plus, il est important de se rappeler que, même si les omnipraticiens sont regroupés à l'intérieur d'une même clinique, aucune information ne permet de certifier qu'il s'agit effectivement d'une pratique de groupe.

Des disparités importantes ont été mises au jour dans la répartition des cliniques, aussi bien à l'échelle régionale qu'à l'échelle locale. Il est, par exemple, difficile de comprendre et de justifier le fait que, dans deux villes de même taille, le nombre d'omnipraticiens en cabinet puisse varier du simple au double ; c'est le cas de plusieurs municipalités au Québec. Cette situation découle en partie de la possibilité qu'ont les omnipraticiens de s'installer là où ils le désirent. À cet égard, certains⁸ préconisent l'instauration d'un système de permis pour l'établissement d'un médecin dans un lieu donné afin d'assurer une répartition plus équitable des effectifs et, ainsi, améliorer l'accessibilité aux services de santé et en assurer la continuité et l'efficacité dans l'ensemble de l'organisation ; cette mesure est déjà en vigueur dans plusieurs pays du nord de l'Europe. D'autres avenues de solution pourraient aussi être envisagées.

Dans le cas des soins de première ligne, une plus faible accessibilité aux services peut se traduire par l'effort accru à fournir pour se rendre à une clinique si celle-ci est loin, d'autant plus si le client ne conduit pas ou n'a pas accès rapidement et directement à une automobile, ce qui peut être le cas surtout des jeunes, des personnes âgées et des personnes démunies financièrement. Dans certaines municipalités, les cliniques de groupe délaissent le cœur de l'agglomération pour s'installer près des grands axes routiers, dans un endroit facilement accessible en voiture, mais

8. J.C. Deschênes « Pour une gouverne responsable. Arrimer cabinets privés et établissements et renforcer l'approche territoriale », *Santé. Pour une thérapie de choc!*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, 49 p.

difficilement accessible aux piétons ou à ceux qui utilisent l'autobus. Selon certains, la proximité de la pharmacie est un facteur plus important dans la décision entraînant l'installation d'une clinique dans un lieu donné que la proximité de la clientèle. Une plus faible accessibilité pourrait aussi se traduire par un délai d'attente plus long pour obtenir un rendez-vous dans certaines cliniques.

Le fait que ce type d'information ne soit pas disponible et que le client des soins de première ligne réussisse quand même à en obtenir, font sous-estimer les contraintes qu'une répartition déficiente peut imposer à l'accessibilité aux services. C'est toute la différence entre l'accessibilité théorique et l'accès pratique. Dans les soins de première ligne, la notion d'accessibilité ne peut avoir la même définition que dans les soins de deuxième et de troisième ligne ; le client peut faire face à des contraintes liées à l'accessibilité sans qu'une réduction de celle-ci soit pour autant observable. On peut alors parler de contraintes à l'accessibilité plutôt que d'une réduction mesurable.

L'analyse révèle aussi que le nombre d'omnipraticiens en cabinet peut être adéquat dans une région, mais que ceux-ci peuvent être mal répartis, certaines sous-régions ou municipalités pouvant être désavantagées. Dans une région déficitaire comme la Mauricie et le Centre-du-Québec, des sous-régions peuvent avoir un nombre suffisant d'omnipraticiens en cabinet ; il en est ainsi des agglomérations de Trois-Rivières, de Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan prises globalement. Dans une région bien pourvue en effectifs, comme Québec, certaines sous-régions peuvent présenter des carences (celle de Portneuf). Enfin, dans une autre région, les cabinets d'omnipraticiens peuvent être absents de bon nombre de municipalités bien que, globalement, les effectifs soient suffisants, comme c'est le cas en Montérégie. On peut rétorquer que les distances sont parfois peu importantes mais, dans une problématique de soins de première ligne, l'accès aux services devrait être encore plus immédiat (sur le plan géographique aussi bien que temporel) qu'en ce qui a trait aux services de deuxième et de troisième lignes.

Le nombre d'omnipraticiens en cabinet dans l'ensemble du Québec permet d'estimer un ratio de près de 1 500 personnes par omnipraticien en cabinet. Le nombre de clients potentiels par omnipraticien serait cependant plus élevé s'il avait été possible d'exclure du calcul les médecins dont la pratique est trop spécialisée pour s'approcher d'une pratique de médecine de famille et si la présence à temps plein à la clinique avait pu être prise en considération. Les analyses effectuées tendent à montrer que le ratio réel se situerait entre 1 500 et 2 000 personnes par omnipraticien (si ces personnes ne voyaient pas d'autres médecins). L'analyse des données provenant des fichiers administratifs de la Régie de l'assurance maladie du Québec révèle cependant qu'il y a, en moyenne, 2 500 personnes dans la clientèle d'un omnipraticien en cabinet, indiquant ainsi l'importance du recoupement des clientèles entre les cliniques⁹. Dans un tel contexte, l'information utile à la solution des cas cliniques fait l'objet d'un éparpillement dans plusieurs cabinets.

La pratique solo constitue le mode de pratique de 14 % des omnipraticiens en cabinet, et plus du quart des cliniques de groupe comptent deux omnipraticiens seulement. La présence de cliniques

9. M. Demers et Y. Brunelle, op.cit. p.6.

de petite dimension est presque inévitable dans les régions où la population est dispersée et peu nombreuse, mais on constate que c'est particulièrement le cas de la région de Montréal-Centre ; le fait que cette région possède le plus haut taux de pratique solo étonne. Dans la région universitaire de Québec, près de 30 % des cliniques de groupe comptent uniquement deux omnipraticiens, ce qui est beaucoup plus élevé que dans certaines régions où la dispersion de la population sur le territoire pourrait expliquer la présence de cliniques de petites dimensions comme dans le Bas-Saint-Laurent et au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Dans une perspective de prise en charge et de continuité, et dans la perspective d'implantation des groupes de médecine de famille et des réseaux de services intégrés¹⁰, favoriser le regroupement de ces effectifs (ou décourager la fragmentation des effectifs dans les grands centres urbains) pourrait s'avérer très profitable. Le regroupement des omnipraticiens en cabinets de taille un peu plus importante assurerait une masse critique permettant de s'associer à d'autres professionnels de la santé, de façon à accentuer la multidisciplinarité ; de plus, cela favoriserait une meilleure coordination des services et rendrait plus propice la mise en place d'un plateau technique minimal. Enfin, ce regroupement pourrait aussi – et devrait – assurer une plus grande accessibilité sur le plan des horaires. Dans les régions où la densité de la population est faible et où les municipalités de petite taille sont prédominantes, il y aurait un équilibre à atteindre entre l'efficacité et l'accessibilité géographique, la première pouvant être favorisée par des cliniques comptant plusieurs omnipraticiens, et la seconde mettant l'accent sur la courte distance entre le médecin et le client.

À l'heure actuelle, près de la moitié des cliniques de groupe comptent au moins cinq omnipraticiens. Une proportion non négligeable d'entre elles sont situées dans des municipalités de taille modeste (moins de 15 000 habitants), ce qui indique qu'il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène de grande ville. L'information donnée dans le présent rapport peut contribuer à préciser les endroits où des gains peuvent être faits au chapitre du regroupement des omnipraticiens.

L'accessibilité sur le plan des horaires a aussi été examinée. Le tiers des cliniques de groupe n'offrent pas de services sans rendez-vous, même dans les régions universitaires de Montréal-Centre et de Québec. Certaines régions affichent un taux encore plus faible pour ce qui est de l'offre de services sans rendez-vous. Si l'ouverture des cliniques est assez fréquente en soirée, ce n'est pas le cas la fin de semaine. Près des deux tiers des cliniques de groupe n'ouvrent pas le samedi et moins du quart offrent des services le dimanche. Dans la perspective d'une plus grande accessibilité et d'une réduction du recours inapproprié à l'hôpital, il y aurait peut-être lieu de mettre l'accent sur des horaires de services mieux adaptés la fin de semaine¹¹. Le recours à l'urgence pourrait s'en trouver diminué d'autant, du moins dans les régions où cela s'avère plus efficient.

10. Voir le rapport Clair sur cette question : *Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux, Les solutions émergentes : Rapport et recommandations*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001, 410p. ainsi que le document intitulé *Orientations ministérielles sur les services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001.

11. La possibilité d'obtenir des services la nuit, que ce soit au cabinet lui-même ou à domicile, n'a pas été documentée dans cette enquête.

Afin d'étudier le potentiel de multidisciplinarité des cliniques, la présence des autres professionnels de la santé au sein de la clinique a aussi été examinée. On constate, par exemple, que parmi les 401 cliniques comptant au moins cinq omnipraticiens, moins d'une sur cinq bénéficie des services d'une infirmière. Si l'on envisage d'accroître le rôle des infirmières dans la prestation des soins de première ligne, leur présence restreinte dans les cabinets, à l'heure actuelle, est à prendre en considération. Par contre, il importe de souligner la forte représentation des psychologues (dans 40 % des cas) et des diététistes (dans 30 % des cas) au sein des cliniques ; l'information recueillie ne permet pas d'évaluer dans quelle mesure ces professionnels travaillaient en collaboration avec les médecins, mais leur présence permet d'envisager que ce qui n'est peut-être pas encore réalisé est, du moins, possible. Il n'en reste pas moins que la problématique est différente avec ces professionnels, puisque la personne qui les consulte doit payer pour les services qu'ils offrent.

Dans le même ordre d'idées, la présence d'un service de prélèvements pourrait être plus répandue ; ce type de service est actuellement offert dans 30 % des cliniques d'au moins cinq omnipraticiens. L'absence de ce service occasionne des déplacements supplémentaires au client qui doit alors recourir aux services en milieu hospitalier ; cette situation entraîne un usage accru de ressources, qui, de toute façon, ne nécessitent pas une infrastructure aussi importante. La présence d'un service de prélèvements dans la clinique pourrait aussi réduire le délai à l'intérieur duquel le médecin est en mesure de transmettre les résultats d'analyses à son patient. On constate qu'à l'heure actuelle, le plateau technique minimal dont disposent les cliniques de groupe est bien mince, et qu'une amélioration à cet égard pourrait entraîner une plus grande efficacité dans la prestation des soins.

La présence d'une pharmacie dans le même établissement que la clinique dans plus des deux tiers des cas laisse entrevoir un grand potentiel pour une utilisation plus appropriée des médicaments, la proximité du pharmacien étant susceptible de favoriser des relations accrues avec le médecin prescripteur. Le manque d'information ne permet pas actuellement de préciser quelle proportion de patients d'une clinique fait affaire avec la pharmacie qui lui est adjacente.

Certaines caractéristiques des cliniques d'omnipratique n'ont pas été documentées dans l'enquête : dans quelle mesure acceptent-elles l'inscription de nouveaux patients, quel est le délai d'attente pour un rendez-vous, quelles cliniques et quelle proportion d'omnipraticiens mettent principalement l'accent sur la médecine de famille, quelles cliniques sont en mesure d'assurer des soins de chirurgie mineure, y a-t-il partage de dossiers entre les médecins d'une même clinique, combien de cliniques offrent exclusivement des services sans rendez-vous ou ont des pratiques spécialisées, quelles sont les tâches dévolues aux infirmières qui s'y trouvent, de quel équipement informatique dispose le personnel d'une clinique pour la tenue des dossiers des patients et pour le suivi des patients? Documenter ces caractéristiques s'avère tout aussi important dans le contexte actuel de réorganisation des soins de première ligne et cela permettrait d'illustrer davantage l'accessibilité des ressources, alors que la présente étude a, par la nature de l'information recueillie, principalement mis l'accent sur la disponibilité de ces ressources.



Tableaux et figures
ayant trait
à la répartition
des cliniques
d'omnipratique
solo ou de groupe



Tableau 1
Nombre d'omnipraticiens¹ et de cliniques médicales
par région sociosanitaire en 2000

Région	Médecins	Pratique de groupe	Pratique solo	Cliniques
Bas-Saint-Laurent (01)	125	102	23	24
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	186	162	24	37
Québec (03)	461	411	50	89
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	313	257	56	58
Estrie (05)	203	171	32	32
Montréal (06)	1 324	1 069	255	205
Outaouais (07)	201	168	33	36
Abitibi-Témiscamingue (08)	106	95	11	17
Côte-Nord (09)	53	51	2	8
Nord-du-Québec (10)	10	10	0	3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	66	54	12	17
Chaudière-Appalaches (12)	247	217	30	58
Laval (13)	235	206	29	32
Lanaudière (14)	245	230	15	47
Laurentides (15)	311	280	31	40
Montérégie (16)	897	793	104	136
Nunavik (17)	0	0	0	0
Terres-Cries-de-la-Baie-James (18)	0	0	0	0
Ensemble du Québec	4 983	4 276	707	839

1 : Il s'agit de tous les omnipraticiens travaillant dans une clinique médicale, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Le nombre d'omnipraticiens demeure inconnu pour 10 des 839 cliniques.

Tableau 2
**Municipalités par région sociosanitaire et proportion de celles où l'on trouve
au moins une clinique d'omnipratique en 2000**

Région	Population	Municipalités	Municipalités avec cliniques	
	n	n	n	%
Bas-Saint-Laurent (01)	204 308	152	22	14,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	286 665	71	22	31,0
Québec (03)	646 218	95	38	40,0
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	483 446	182	40	21,4
Estrie (05)	288 530	117	24	20,5
Montréal (06)	1 825 527	29	23	79,3
Outaouais (07)	319 879	88	18	20,5
Abitibi-Témiscamingue (08)	152 549	107	11	10,3
Côte-Nord (09)	102 146	59	4	6,8
Nord-du-Québec (10)	39 450	5	1	20,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	101 793	68	14	20,6
Chaudière-Appalaches (12)	389 578	171	56	32,8
Laval (13)	349 172	1	1	-
Lanaudière (14)	397 112	83	28	33,7
Laurentides (15)	468 912	114	30	26,3
Montréal (16)	1 317 163	222	68	31,1
Nunavik	(dans 10)	26	0	0,0
Terres-Cries-de-la-Baie-James	(dans 10)	17	0	0,0
Ensemble du Québec	7 372 448	1 607	400	25,6

Note : toutes les municipalités sont incluses, qu'il s'agisse de ville, de municipalité de village, de paroisse, de canton, etc, et ce, quelle que soit leur taille.

La population est celle qui était estimée au 1er juillet 2000 par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3
Distribution des municipalités où pratiquent des omnipraticiens en cabinet
en fonction de la population et par région sociosanitaire en 2000

Région	<1 500 hab.	de 1 500 à 5 000 hab.	de 5 000 à 14 999 hab.	15 000 hab. et +
Bas-Saint-Laurent (01)	4	12	4	2
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	3	12	2	5
Québec (03)	3	15	13	7
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	9	14	11	6
Estrie (05)	6	8	6	4
Montréal (06)	0	2	4	17
Outaouais (07)	5	7	3	3
Abitibi-Témiscamingue (08)	3	4	2	2
Côte-Nord (09)	0	1	1	2
Nord-du-Québec (10)	0	0	1	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	0	12	1	1
Chaudière-Appalaches (12)	8	35	8	5
Laval (13)	0	0	0	1
Lanaudière (14)	0	11	9	8
Laurentides (15)	1	6	16	7
Montréal (16)	2	21	23	22
Ensemble du Québec	44	160	104	92

Tableau 4
Distribution des municipalités selon le type de cliniques
par région sociosanitaire en 2000

Région	Nombre de municipalités comptant des					Total
	omni. en solo	omni. en groupe	omni. et infirmières	omni. et spéc.	omni., inf. et spéc.	
Bas-Saint-Laurent (01)	8	7	3	3	1	22
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	6	10	1	2	3	22
Québec (03)	9	14	0	10	5	38
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	13	15	4	4	4	40
Estrie (05)	10	8	2	2	2	24
Montréal (06)	3	0	0	9	11	23
Outaouais (07)	6	5	1	3	3	18
Abitibi-Témiscamingue (08)	6	1	0	2	2	11
Côte-Nord (09)	0	4	0	0	0	4
Nord-du-Québec (10)	0	1	0	0	0	1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	1	11	1	0	1	14
Chaudière-Appalaches (12)	18	22	6	6	4	56
Laval (13)	0	0	0	0	1	1
Lanaudière (14)	2	12	1	9	4	28
Laurentides (15)	7	4	1	12	6	30
Montréal (16)	11	12	5	28	12	68
Ensemble du Québec	100	126	25	90	59	400

Tableau 5
Proportion de solos, nombre d'omnipraticiens par clinique et ratio omnipraticien en cabinet : population selon la taille de la municipalité par région sociosanitaire en 2000

Variables	Population				
	<1 500 h.	1 500 à 4 999 h.	5 000 à 14 999 h.	15 000 à 49 999 h.	50 000 h. et +
Municipalités	44	160	104	71	21
Omnipraticiens en cabinet (total)	82	511	815	1 529	2 325
Omnipraticiens en cabinet (groupe)	48	409	727	1 384	1 997
Omnipraticiens en cabinet (solo)	34	102	88	145	328
% solo	41,5	20,0	10,8	9,5	14,1
Cliniques	15	122	138	223	341
Omnipraticiens/clinique	3,2	3,4	5,3	6,3	5,9
Population	45 700	458 500	877 900	1 883 100	2 955 200
Ratio omni : population	1 : 557	1 : 897	1 : 1 1077	1 : 1 232	1 : 1 271

Note : Le nombre d'omnipraticiens par clinique de groupe est calculé à partir des 829 cliniques pour lesquelles l'information était disponible. Un omnipraticien est compté autant de fois qu'il se retrouve dans des cliniques différentes.

Tableau 6
Distribution des omnipraticiens en cabinet et en CLSC
par région sociosanitaire en 1999

Région	Cabinet seul	Cab. + CLSC	CLSC seul	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	109	29	17	155
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	172	42	10	224
Québec (03)	419	71	45	535
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	259	59	22	340
Estrie (05)	179	42	35	256
Montréal (06)	1 176	242	89	1 507
Outaouais (07)	182	44	15	241
Abitibi-Témiscamingue (08)	89	33	11	133
Côte-Nord (09)	49	23	6	78
Nord-du-Québec (10)	14	1	7	22
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	47	38	20	105
Chaudière-Appalaches (12)	181	93	28	302
Laval (13)	186	27	15	228
Lanaudière (14)	215	23	13	251
Laurentides (15)	282	38	12	332
Montérégie (16)	746	134	87	967
Nunavik (17)	3	0	0	3
Terres-Cries-de-la-Baie-James (18)	3	1	0	4
Ensemble du Québec	4 311	940	432	5 683

Note : Ce tableau a été réalisé à partir des données des fichiers administratifs de la RAMQ.

Tableau 7
Superficie habitée des régions sociosanitaires et
densité de la population par région en 2000

Région	Superficie de l'écoumène km²	Densité hab/km²
Bas-Saint-Laurent (01)	16 550	12
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	12 730	23
Québec (03)	8 900	73
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	14 990	32
Estrie (05)	10 420	28
Montréal (06)	505	3 637
Outaouais (07)	13 070	24
Abitibi-Témiscamingue (08)	24 710	6
Côte-Nord (09)	19 820	5
Nord-du-Québec (10)	0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	8 670	12
Chaudière-Appalaches (12)	15 220	26
Laval (13)	252	1 386
Lanaudière (14)	6 068	65
Laurentides (15)	12 940	36
Montréal (16)	11 290	117

Note : La densité a été calculée à partir de la superficie de l'écoumène. Cette dernière a été calculée à l'aide d'un logiciel de cartographie assistée par ordinateur et représente le territoire municipalisé.

Tableau 8
Quelques cas de disparités entre les villes dans la répartition
des omnipraticiens qui pratiquent en cabinet en 2000

GROUPE	RSS	VILLE	Population	Omni.
70 000 à	03	Sainte-Foy	73 000	93
75 000 h.	03	Charlesbourg	71 000	82
	03	Beauport	73 500	39
45 000 à.	16	Saint-Jean-sur-Richelieu + Iberville	48 000	44
48 000 h.	04	Drummondville	47 100	44
	16	Granby	45 200	55
35 000 à	16	Saint-Hyacinthe	39 000	44
40 000 h.	16	Sorel-Tracy	35 500	40
	04	Victoriaville	40 000	25
11 000 à	16	Cowansville	12 200	19
12 000 h.	01	Matane	12 200	14
	12	Montmagny	12 000	13
	04	La Tuque	12 100	9
	02	Roberval	11 500	13
11 000 à.	07	Buckingham	11 600	16
12 000 h.	15	Lachute	11 500	10
proximité ville	04	Bécancour	11 600	7

Note : La population est celle estimée au 1er juillet 2000 par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9
Caractéristiques de l'omnipratique en cabinet dans les villes de 50 000 habitants ou plus en 2000

RSS	VILLE	population (habitants)	ratio omni./pop.	cliniques (n)	omnipraticiens			omni./ clinique	solos %
					groupe	solo	total		
02	CHICOUTIMI	63 000	1 212	9	47	5	52	5,2	9,6
02	JONQUIÈRE	57 000	1 900	6	27	3	30	4,5	10,0
03	BEAUPORT	73 500	1 885	8	36	3	39	4,5	7,7
03	CHARLESBOURG	71 000	866	9	76	6	82	8,4	7,3
03	QUÉBEC	169 100	1 271	22	124	9	133	5,6	6,8
03	SAINTE-FOY	73 000	785	16	85	8	93	5,3	8,6
05	SHERBROOKE	77 000	694	14	101	10	111	7,8	9,0
06	LASALLE	73 300	12 217	2	4	2	6	2,0	33,3
06	MONTRÉAL	1 029 800	1 074	132	766	193	959	6,0	20,1
06	MONTRÉAL-NORD	82 200	3 574	5	21	2	23	4,2	8,7
06	PIERREFONDS	54 500	1 817	6	28	2	30	4,7	6,7
06	SAINT-LAURENT	76 000	9 500	2	4	4	8	2,0	50,0
06	SAINT-LÉONARD	72 000	1 756	7	36	5	41	6,0	12,2
06	VERDUN	60 500	1 061	6	55	2	57	9,2	3,5
06	(SOUS-TOTAL)	1 448 300	1 295	158	910	208	1 118	5,9	18,6
07	GATINEAU	103 000	1 373	12	70	5	75	5,8	6,7
07	HULL	64 500	1 040	10	49	13	62	4,9	21,0
13	LAVAL	350 000	1 489	32	206	29	235	6,6	12,3
16	REPENTIGNY	56 500	1 228	7	46	0	46	6,6	0,0
16	BROSSARD	66 000	1 320	8	41	9	50	5,1	18,0
16	LONGUEUIL	131 000	814	19	144	17	161	7,6	10,6
16	SAINT-HUBERT	79 000	2 469	6	31	1	32	5,2	3,1

Note : Le nombre d'omnipraticiens par clinique de groupe est calculé pour les cliniques dont le nombre d'omnipraticiens est connu.

Tableau 10
Municipalités de 1 500 habitants ou plus avec ou sans omnipraticien en cabinet
par région sociosanitaire en 2000

Région	Avec omnipraticien		Sans omnipraticien	
	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent (01)	18	60,0	12	40,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	19	73,1	7	26,9
Québec (03)	35	76,1	9	23,9
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	30	58,8	21	41,2
Estrie (05)	19	57,6	14	42,4
Montréal (06)	23	88,5	3	11,5
Outaouais (07)	13	65,0	7	35,0
Abitibi-Témiscamingue (08)	8	47,1	9	52,9
Côte-Nord (09)	4	50,0	8	50,0
Nord-du-Québec (10)	1	25,0	4	75,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	14	58,3	10	41,7
Chaudière-Appalaches (12)	49	74,2	17	25,8
Laval (13)	1	100,0	0	0,0
Lanaudière (14)	28	56,0	22	44,0
Laurentides (15)	29	64,4	16	35,6
Montréal (16)	67	55,8	53	44,2
Ensemble du Québec	358	62,9	211	37,1

Note : les municipalités retenues sont celles reconnues comme municipalités, villes, villages ou paroisses. Cela exclut les municipalités de canton, les réserves indiennes, les territoires nordiques ainsi que tous les autres territoires indiens ou inuits. L'information concernant les municipalités provient de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11

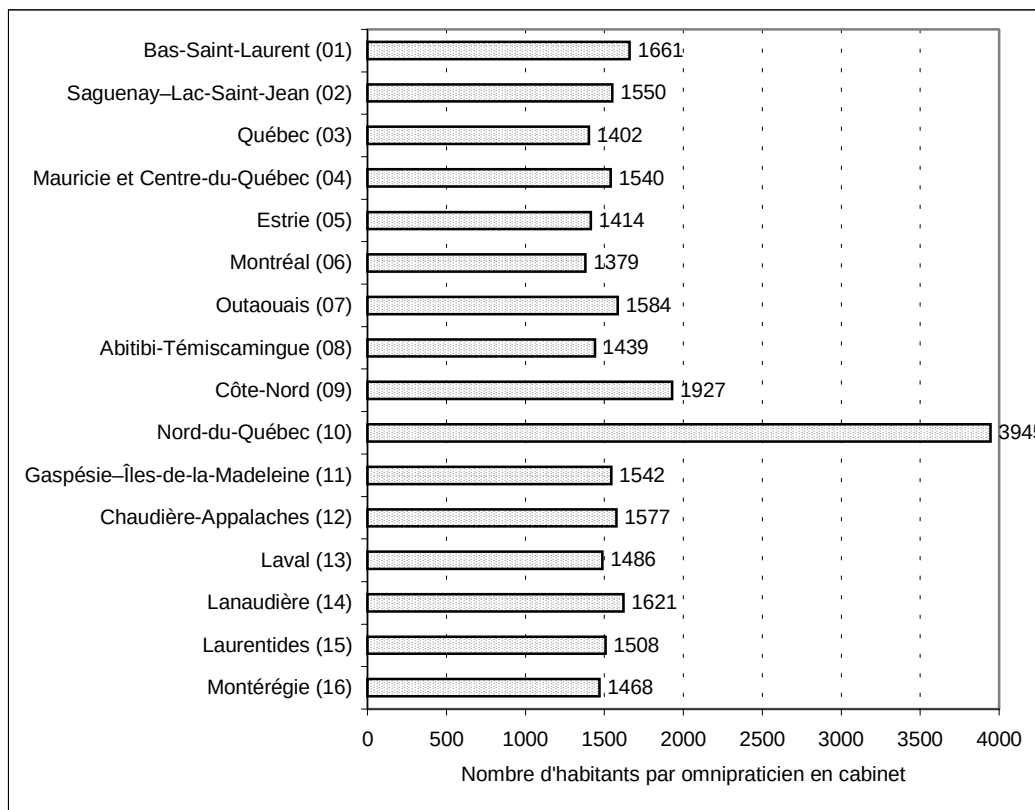
Proportion de la population par groupe d'âge et par région sociosanitaire au Québec en 2000

Région	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	Statut
	%	%	%	
Bas-Saint-Laurent (01)	16,4	68,8	14,8	Vieux
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	17,6	70,6	11,8	Moyen
Québec (03)	15,6	70,7	13,7	Vieux
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	16,8	68,5	14,7	Vieux
Estrie (05)	17,9	68,3	13,8	Moyen
Montréal (06)	16,4	68,5	15,1	Vieux
Outaouais (07)	19,8	70,2	9,9	Jeune
Abitibi-Témiscamingue (08)	19,9	69,6	10,5	Jeune
Côte-Nord (09)	19,1	72,1	8,8	Jeune
Nord-du-Québec (10)	29,7	66,3	4,0	Jeune
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	16,5	69,0	14,5	Vieux
Chaudière-Appalaches (12)	18,0	69,5	12,5	Moyen
Laval (13)	18,4	68,8	12,8	Moyen
Lanaudière (14)	20,5	69,1	10,4	Jeune
Laurentides (15)	20,1	69,2	10,7	Jeune
Montérégie (16)	19,1	69,7	11,2	Jeune
Ensemble du Québec	17,9	69,3	12,8	Moyen

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Estimations de la population.

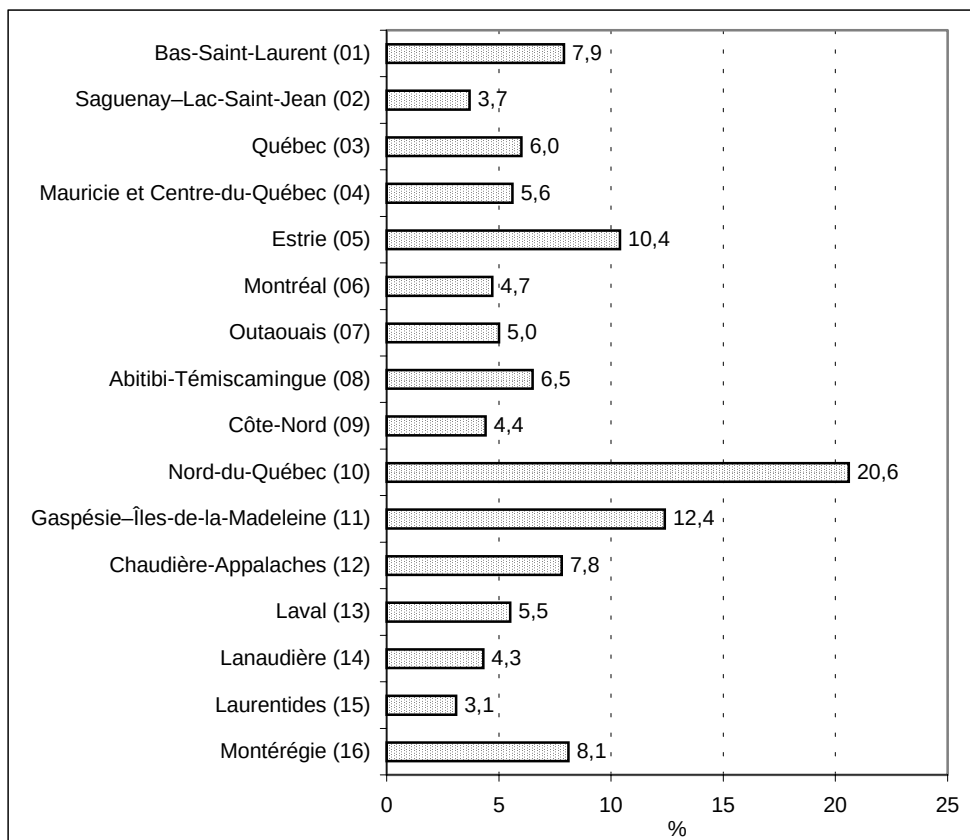
Note : le statut de la région caractérise l'âge de la population par rapport à la moyenne du Québec.

Figure 1
Ratio omnipraticien en cabinet : population par région sociosanitaire
au Québec en 2000



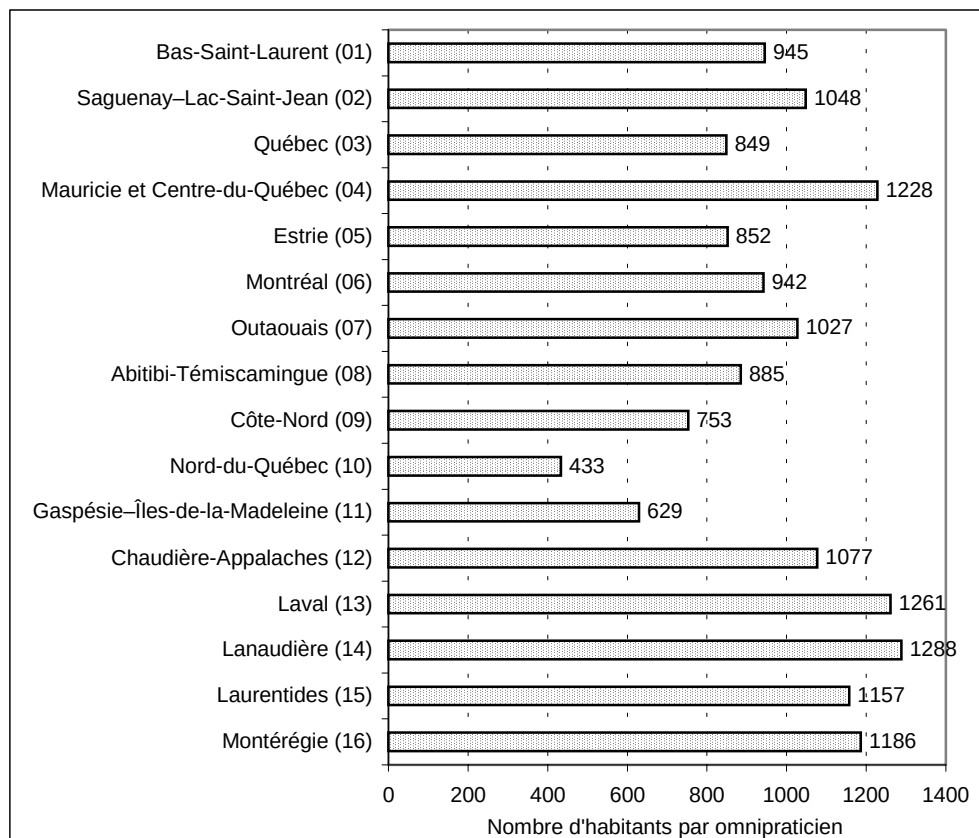
Note : pour l'ensemble du Québec, le ratio est de 1 : 1 480. La population est celle estimée au 1^{er} juillet 2000 par l'Institut de la statistique du Québec. Tous les omnipraticiens en cabinet sont comptabilisés dans ce tableau, qu'il s'agisse d'une pratique solo ou de groupe.

Figure 2
Proportion d'omnipraticiens de la région qui pratiquent exclusivement en CLSC
par région sociosanitaire en 1999



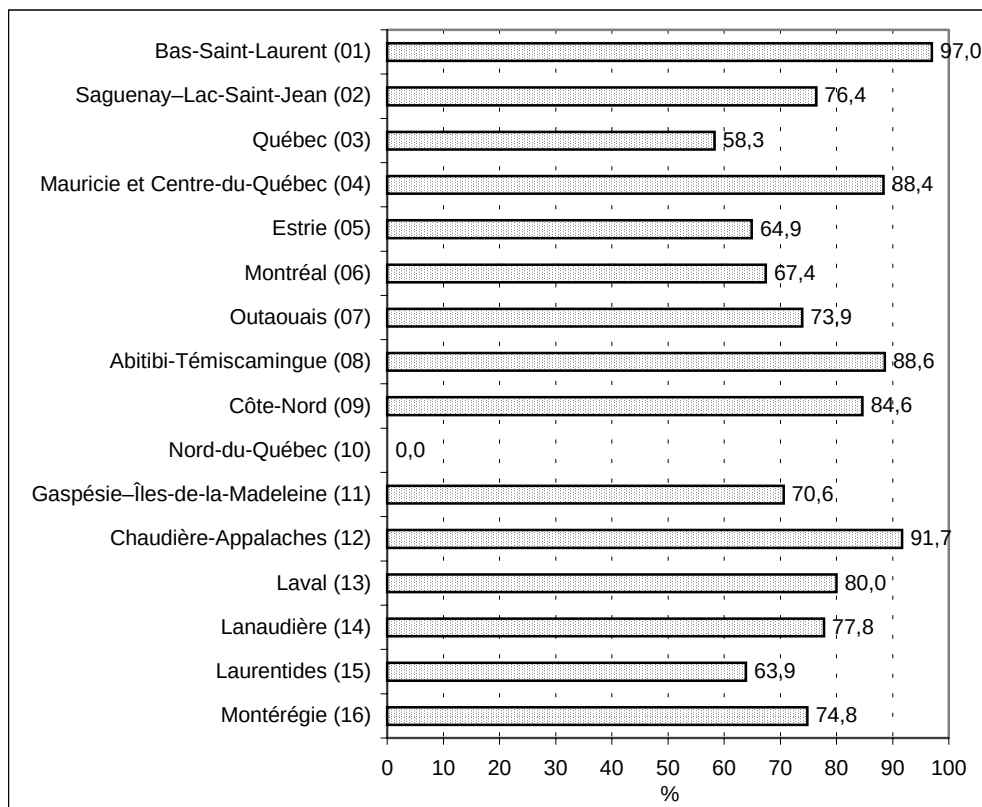
Note : Ce tableau a été constitué à partir des données des fichiers administratifs de la RAMQ.

Figure 3
Ratio omnipraticien : population par région sociosanitaire en 1999



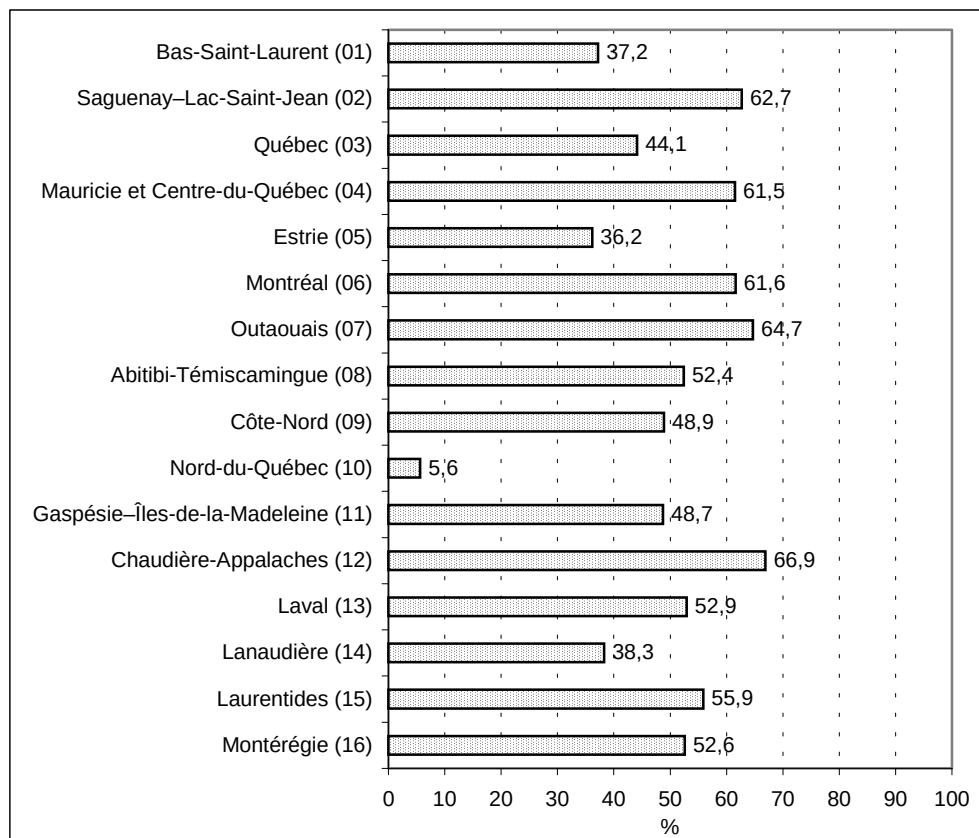
Note : Ici, le Nord-du-Québec inclut les régions 17 et 18. Pour l'ensemble du Québec, le ratio est de 1 : 1 016. L'information provient des statistiques annuelles de la RAMQ.

Figure 4
Proportion d'omnipraticiens en clinique externe qui pratiquent aussi en cabinet
par région sociosanitaire en 1999



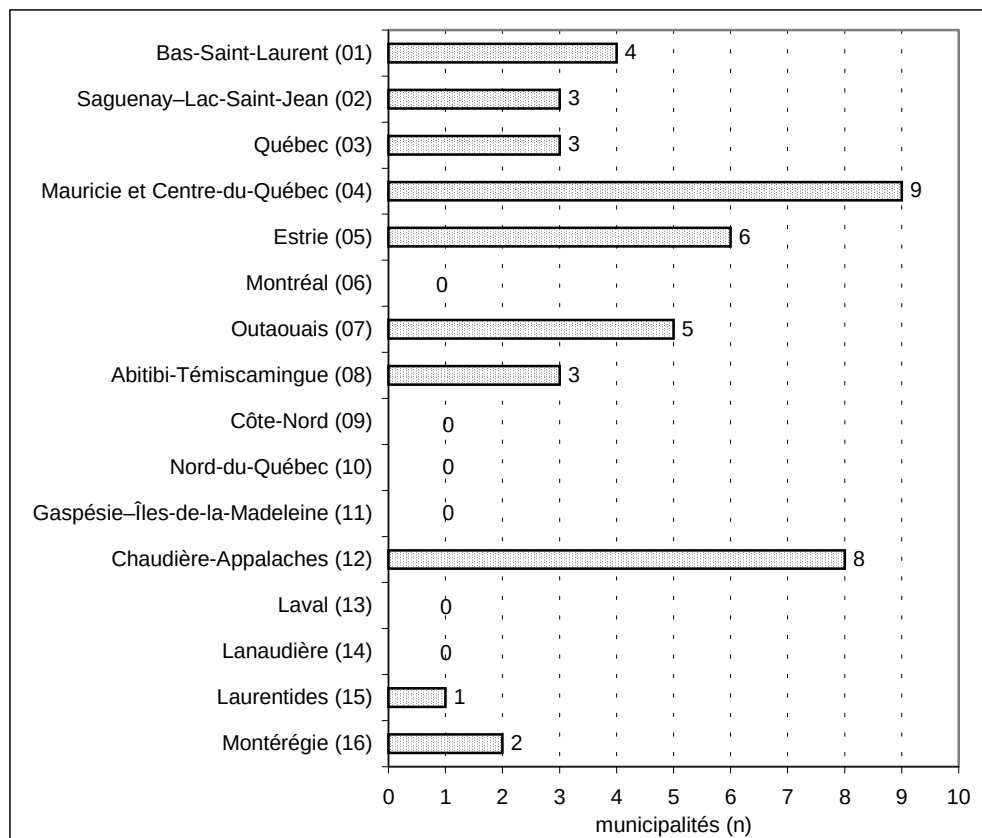
Note : Pour l'ensemble du Québec, 72,7 % (593/816) des omnipraticiens en clinique externe pratiquent aussi en cabinet en 1999 selon les données de la RAMQ.

Figure 5
Proportion d'omnipraticiens en CLSC qui pratiquent aussi en cabinet
par région sociosanitaire en 1999



Note : Pour l'ensemble du Québec, 53,3 % (940/1 763) des omnipraticiens en CLSC pratiquent aussi en cabinet en 1999 selon les données de la RAMQ.

Figure 6
Nombre de municipalités de moins de 1 500 habitants où des omnipraticiens pratiquent en cabinet par région sociosanitaire en 2000



Note : pour l'ensemble du Québec, le nombre de municipalités de moins de 1 500 habitants où il y a un cabinet d'omnipratique est de 44.



Tableaux et figures
ayant trait aux
caractéristiques
des cliniques
d'omnipratique
de groupe



Tableau 12
Distribution des cliniques d'omnipratique selon le nombre d'omnipraticiens
par clinique au Québec en 2000

Omnipraticiens	Cliniques	
n	n	%
2	221	26,7
3	113	13,6
4	94	11,3
5	90	10,9
6	54	6,5
7	70	8,4
8	45	5,4
9	36	4,3
10	19	2,3
11 et +	87	10,5
Total	829	100,0

Note : L'information était disponible pour 829 des 839 cliniques de groupe.

Tableau 13
Distribution des cliniques d'omnipratique selon le nombre d'omnipraticiens
par clinique par région sociosanitaire au Québec en 2000

Région sociosanitaire	Cliniques			total
	2 à 5 omni.	6 à 10 omni.	11 omni. et +	
Bas-Saint-Laurent (01)	18	6	0	24
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	25	11	1	37
Québec (03)	53	30	6	89
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	44	9	5	58
Estrie (05)	19	8	4	31
Montréal (06)	130	46	25	201
Outaouais (07)	22	13	1	36
Abitibi-Témiscamingue (08)	9	3	4	16
Côte-Nord (09)	3	4	1	8
Nord-du-Québec (10)	2	1	0	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	15	2	0	17
Chaudière-Appalaches (12)	43	11	4	58
Laval (13)	16	8	7	31
Lanaudière (14)	24	21	1	46
Laurentides (15)	14	17	7	38
Montréal (16)	81	34	21	136
Ensemble du Québec	518	224	87	829

Note : L'information était disponible pour 829 des 839 cliniques de groupe.

Tableau 14
Municipalités dans lesquelles on trouve
des cliniques d'omnipratique composées
d'au moins cinq omnipraticiens en 2000

RSS	VILLE	CLINIQUES
01	LA POCATIÈRE	1/1
01	MATANE	2/3
01	MONT-JOLI	1/1
01	RIMOUSKI	4/6
01	RIVIÈRE-DU-LOUP	2/2
01	SAINT-PASCAL	1/1
02	ALMA	2/4
02	CHICOUTIMI	5/9
02	DOLBEAU-MISTASSINI	2/4
02	GIRARDVILLE	1/1
02	JONQUIÈRE	2/6
02	LA BAIE	1/2
02	ROBERVAL	1/1
03	BAIE-SAINT-PAUL	1/2
03	BEAUPORT	4/8
03	BEAUPRÉ	1/1
03	CAP-ROUGE	1/2
03	CHARLESBOURG	9/12
03	CLERMONT	1/1
03	DONNACONA	1/2
03	LA MALBAIE	1/1
03	L'ANCIENNE-LORETTE	1/2
03	LORETTEVILLE	1/1
03	QUÉBEC	12/22
03	SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES	1/2
03	SAINTE-FOY	8/16
03	SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES	1/2
03	SILLERY	1/1
03	VAL-BÉLAIR	1/1
03	VANIER	1/1
04	CAP-DE-LA-MADELEINE	3/6
04	DRUMMONDVILLE	4/5
04	NICOLET	1/1
04	PLESSISVILLE	1/1
04	SAINT-ETIENNE-DES-GRÈS	1/1
04	SAINT-NICÉPHORE	1/1
04	SAINT-STANISLAS	1/1
04	SHAWINIGAN ET SHAWINIGAN-SUD	3/4
04	TROIS-RIVIÈRES	2/10
04	TROIS-RIVIÈRES-OUEST	1/3
04	VICTORIAVILLE	2/3
04	WARWICK	1/1

Tableau 14 (suite)
Municipalités dans lesquelles on trouve
des cliniques d'omnipratique composées
d'au moins cinq omnipraticiens en 2000

RSS	VILLE	CLINIQUES
05	COATICOOK	1/1
05	COOKSHIRE	1/1
05	EAST ANGUS	1/1
05	FLEURIMONT	1/3
05	MAGOG	2/3
05	ROCK FOREST	1/1
05	SHERBROOKE	9/14
05	WINDSOR	1/1
06	ANJOU	1/5
06	CÔTE-SAINT-LUC	1/1
06	DOLLARD-DES-ORMEAUX	1/4
06	DORVAL	2/2
06	LACHINE	1/2
06	L'ÎLE-BIZARD	1/1
06	MONTRÉAL	62/132
06	MONTRÉAL-EST	5/15
06	MONTRÉAL-NORD	2/5
06	MONTRÉAL-OUEST	2/4
06	PIERREFONDS	4/6
06	POINTE-CLAIRE	4/5
06	SAINT-LÉONARD	2/7
06	VERDUN	5/6
06	WESTMOUNT	1/2
07	AYLMER	2/3
07	BUCKINGHAM	2/3
07	GATINEAU	8/12
07	HULL	5/10
07	LA PÊCHE	1/1
07	MANIWAKI	1/1
07	NOTRE-DAME-DU-LAUS	1/1
08	AMOS	2/3
08	LA SARRE	1/3
08	ROUYN-NORANDA	3/5
08	VAL-D'OR	1/5
09	BAIE-COMEAU	2/3
09	SEPT-ÎLES	3/3
10	CHIBOUGAMAU	1/3
11	CHANDLER	1/1
11	GASPÉ	2/2

Tableau 14 (suite)
Municipalités dans lesquelles on trouve
des cliniques d'omnipratique composées
d'au moins cinq omnipraticiens en 2000

RSS	VILLE	CLINIQUES
12	LÉVIS	4/6
12	MONTMAGNY	1/1
12	SAINTE-MARIE	1/3
12	SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON	1/1
12	SAINT-GEORGES	4/5
12	SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME	2/2
12	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE	1/1
12	SAINT-MARTIN	1/1
12	SAINT-NICOLAS	2/3
12	SAINT-ODILON	1/1
12	SAINT-ROMUALD	2/2
12	THETFORD-MINES	1/5
13	AUTEUIL	1/1
13	CHOMEDEY	6/11
13	FABREVILLE	1/1
13	LAVAL	1/8
13	LAVAL-OUEST	1/1
13	LAVAL-DES-RAPIDES	1/2
13	PONT-VIAU	1/2
13	SAINTE-DOROTHÉE	2/2
13	SAINT-FRANÇOIS	1/1
13	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	1/1
13	VIMONT	1/2
14	JOLIETTE	1/3
14	LA PLAINE	1/1
14	LACHENAIE	3/4
14	L'ASSOMPTION	1/1
14	LAVALTRIE	1/1
14	LE GARDEUR	1/2
14	MASCOUCHE	2/2
14	NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	1/1
14	RAWDON	1/1
14	REPENTIGNY	5/7
14	SAINT-CHARLES-BORROMÉE	2/3
14	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS	1/1
14	SAINT-LIN	1/1
14	TERREBONNE	3/6

Tableau 14 (suite)
Municipalités dans lesquelles on trouve
des cliniques d'omnipratique composées
d'au moins cinq omnipraticiens en 2000

RSS	VILLE	CLINIQUES
15	BLAINVILLE	1/2
15	BOISBRIAND	2/2
15	BOIS-DES-FILLION	1/1
15	DEUX-MONTAGNES	1/1
15	LACHUTE	1/1
15	LAFONTAINE	2/2
15	LORRAINE	1/1
15	MIRABEL	1/1
15	MONT-LAURIER	2/2
15	ROSEMÈRE	1/1
15	SAINT-ANTOINE	2/2
15	SAINTE-ADÈLE	1/1
15	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	2/2
15	SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	1/1
15	SAINTE-THÉRÈSE	2/3
15	SAINT-EUSTACHE	2/5
15	SAINT-HIPPOLYTE	1/1
15	SAINT-JÉROME	2/4
15	SAINT-JOVITE	1/2
15	SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS	1/2
16	BEDFORD	1/1
16	BELOEIL	2/2
16	BOUCHERVILLE	2/2
16	BROSSARD	5/8
16	CHAMBLY	1/2
16	CHÂTEAUGUAY	2/4
16	COWANSVILLE	2/3
16	GRANBY	4/6
16	GREENFIELD PARK	3/4
16	IBERVILLE	2/2
16	LA PRAIRIE	2/4
16	L'ÎLE-PERROT	1/2
16	LONGUEUIL	11/19
16	MERCIER	1/1
16	MONT-SAINT-HILAIRE	2/2
16	ORMSTOWN	1/1
16	OTTERBURN PARK	1/1
16	PINCOURT	1/1
16	RIGAUD	1/1

Tableau 14 (suite)
Municipalités dans lesquelles on trouve
des cliniques d'omnipratique composées
d'au moins cinq omnipraticiens en 2000

RSS	VILLE	CLINIQUES
16	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE	2/4
16	SAINT-CONSTANT	2/2
16	SAINTE-JULIE	2/3
16	SAINT-HUBERT	3/6
16	SAINT-HYACINTHE	4/4
16	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	2/3
16	SAINT-LAMBERT	2/4
16	SAINT-LUC	2/2
16	SAINT-THOMAS-D'AQUIN	1/1
16	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	2/2
16	TRACY	2/4
16	VARENNES	2/3
16	VAUDREUIL-DORION	1/1
16	WATERLOO	1/1

Tableau 15
Villes présentant les plus forts taux de pratique solo au Québec en 2000

RSS	VILLE	% solo
04	CAP-DE-LA-MADELEINE	22,2
04	DRUMMONDVILLE	15,9
04	VICTORIAVILLE	16,0
06	LACHINE	40,0
06	MONTREAL	20,1
07	HULL	21,0
13	LAVAL	16,1
15	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	19,1
16	BROSSARD	18,0
16	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	27,3
16	SAINT-LAMBERT	20,8

Note : Seules les villes où pratiquaient au moins 20 omnipraticiens ont été retenues.

Tableau 16
Villes présentant les plus faibles taux de pratique solo au Québec en 2000

RSS	VILLE	% solo
02	ALMA	3,9
02	DOLBEAU-MISTASSINI	4,4
04	SHAWINIGAN ET SHAWINIGAN-SUD	3,9
06	ANJOU	4,8
06	MONTREAL-ouest	2,1
06	VERDUN	3,5
08	AMOS	0,0
08	ROUYN-NORANDA	3,2
12	LEVIS	0,0
12	SAINT-GEORGES	4,9
14	LACHENAIE	0,0
14	REPENTIGNY	0,0
14	TERREBONNE	0,0
15	BOISBRIAND	2,8
16	CHATEAUGUAY	3,1
16	GRANBY	3,6
16	IBERVILLE	0,0
16	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE	4,8
16	SAINTE-JULIE	0,0

Note : Seules les villes où pratiquaient au moins 20 omnipraticiens ont été retenues.

Tableau 17
Municipalités où il n'y a que des omnipraticiens
en pratique solo par région sociosanitaire en 2000

RSS	Municip.	VILLE	Solos
01	13060	LAC-DES-AIGLES	1
01	10065	LE BIC	1
01	07085	SAYABEC	1
01	14035	SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA	1
01	12005	SAINT-CYPRIEN	1
01	10055	SAINTE-BLANDINE	1
01	12010	SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP	1
01	13080	SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!	1
02	92030	ALBANEL	1
02	91020	CHAMBORD	1
02	93020	HÉBERTVILLE	1
02	94075	LAC-KÉNOGAMI	1
02	91802	MASHTEUIATSH	1
02	92040	NORMANDIN	1
03	21045	BOISCHATEL	1
03	34030	CAP-SANTÉ	1
03	16045	LES ÉBOULEMENTS	1
03	34050	PORTNEUF	2
03	34078	SAINT-CASIMIR	1
03	21030	SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ	1
03	22045	SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL	1
03	34128	SAINT-RAYMOND	3
03	23802	WENDAKE	1
04	32010	BERNIERVILLE	1
04	36005	CHARETTE	1
04	39010	HAM-NORD	1
04	39097	KINGSEY FALLS	1
04	32065	LYSTER	1
04	36020	SAINT-BONIFACE-DE-SHAWINIGAN	3
04	49048	SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM	2
04	51045	SAINT-JUSTIN	1
04	37060	SAINT-LOUIS-DE-FRANCE	1
04	37045	SAINT-MAURICE	2
04	51060	SAINT-PAULIN	1
04	38065	SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS	1
04	50023	SAINT-WENCESLAS	1
05	30090	COURCELLES	1
05	30080	LAC-DROLET	1
05	43010	LENNOXVILLE	2
05	42075	MELBOURNE	1

Tableau 17 (suite)
Municipalités où il n'y a que des omnipraticiens
en pratique solo par région sociosanitaire en 2000

RSS	Municip.	VILLE	Solos
05	45050	NORTH HATLEY	2
05	42098	RICHMOND	2
05	41040	SAWYERVILLE	1
05	41080	SCOTSTOWN	1
05	45008	STANSTEAD	1
05	43005	WATERVILLE	1
06	66110	BAIE-D'URFÉ	1
06	66105	BEACONSFIELD	1
06	66100	KIRKLAND	3
07	80103	CHÉNÉVILLE	1
07	84060	FORT-COULONGE	1
07	80035	PAPINEAUVILLE	2
07	80045	PLAISANCE	1
07	80078	RIPON	1
07	84010	SHAWVILLE	1
08	85037	LORRAINVILLE	1
08	87055	MACAMIC	1
08	89015	MALARTIC	1
08	85090	NOTRE-DAME-DU-NORD	1
08	86010	ROLLET	1
08	88085	SAINTE-GERTRUDE	1
11	04047	CAP-CHAT	1
12	19037	ARMAGH	1
12	18045	CAP-SAINT-IGNACE	1
12	25030	CHARNY	1
12	29030	LA GUADELOUPE	1
12	33060	LAURIER-STATION	1
12	31115	ROBERTSONVILLE	1
12	29100	SAINT-BENOÎT-LABRE	1
12	19030	SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND	2
12	33017	SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIÈRE	1
12	25015	SAINTE-HÉLÈNE-DE-BREAKEYVILLE	1
12	29112	SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE	1
12	18015	SAINT-FABIEN-DE-PANET	1
12	29038	SAINT-HONORÉ	1
12	31140	SAINT-JACQUES-DE-LEEDS	1
12	19110	SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE	1
12	18030	SAINT-PAUL-DE-MONTMINY	1
12	19117	SAINT-VALLIER	1
12	27060	TRING-JONCTION	1

Tableau 17 (suite)
Municipalités où il n'y a que des omnipraticiens
en pratique solo par région sociosanitaire en 2000

RSS	Municip.	VILLE	Solos
14	63055	SAINT-CALIXTE	1
14	61005	SAINT-PAUL	1
15	79090	DES RUISSEaux	1
15	78065	HUBERDEAU	1
15	79030	LAC-NOMININGUE	1
15	75040	PRÉVOST	1
15	77065	SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD	1
15	77015	SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON	1
15	72015	SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	1
16	70025	BEAUHARNOIS	4
16	59035	CONTRECOEUR	2
16	56070	L'ACADIE	2
16	56020	LACOLLE	1
16	47047	ROXTON POND	1
16	69070	SAINT-ANICET	1
16	55023	SAINT-CÉSAIRE	1
16	69017	SAINT-CHRYSTOSTOME	2
16	54025	SAINTE-MADELEINE	2
16	48038	UPTON	1
16	59025	VERCHÈRES	2

Tableau 18
Distribution des cliniques d'omnipratique selon la présence de spécialistes et d'infirmières
par région sociosanitaire en 2000

Région	Cliniques avec				Total
	omni. seulement	omni. et infirmières	omni. et spécialistes	omni., inf. et spéc.	
Bas-Saint-Laurent (01)	15	3	5	1	24
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	26	2	5	3	36
Québec (03)	40	2	38	7	87
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	41	6	7	4	58
Estrie (05)	15	4	7	4	30
Montréal (06)	59	6	102	28	195
Outaouais (07)	12	7	11	5	35
Abitibi-Témiscamingue (08)	6	2	6	2	16
Côte-Nord (09)	8	0	0	0	8
Nord-du-Québec (10)	3	0	0	0	3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	14	2	1	0	17
Chaudière-Appalaches (12)	34	9	11	4	58
Laval (13)	15	1	14	1	31
Lanaudière (14)	21	2	19	3	45
Laurentides (15)	13	1	18	6	38
Montérégie (16)	38	12	71	12	133
Ensemble du Québec	360	59	315	80	814

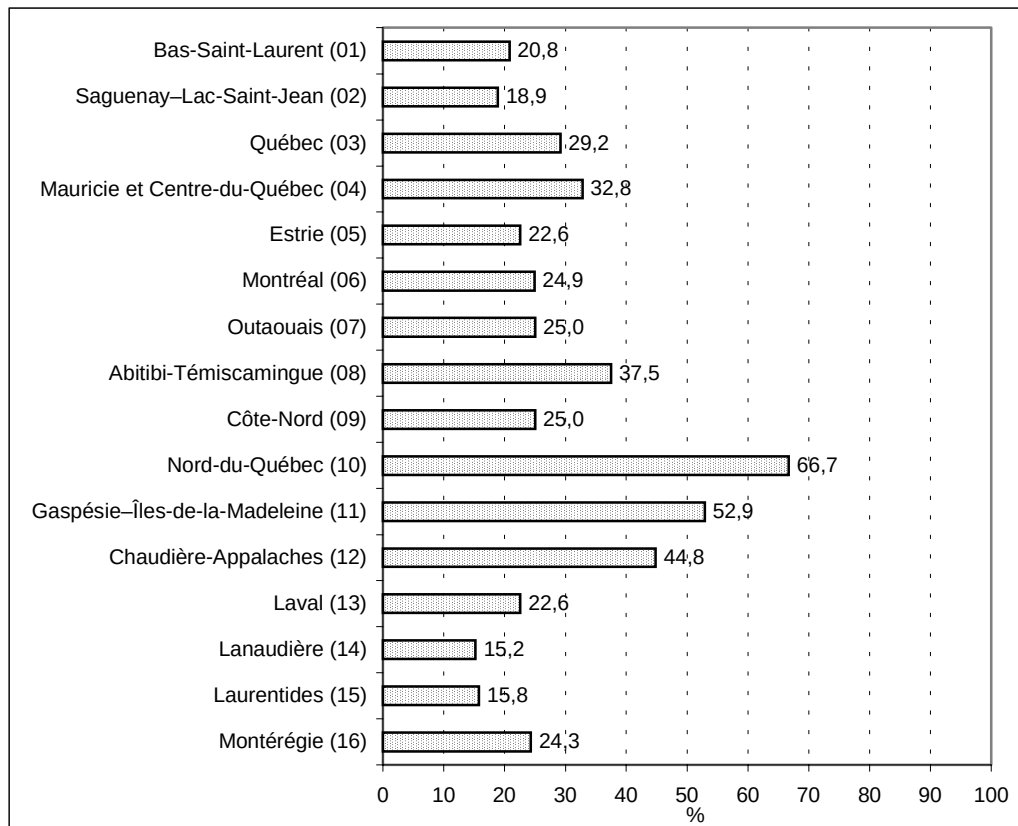
Note : Le total représente le nombre de cliniques pour lesquelles l'information était complète.

Tableau 19
Distribution des cliniques d'omnipratique selon le nombre de spécialités
représentées par clinique au Québec en 2000

Spécialités	Cliniques	
n	n	%
1	127	32,2
2	64	16,2
3	55	13,9
4	27	6,8
5	30	7,6
6 et +	92	23,3
Total	395	100,0

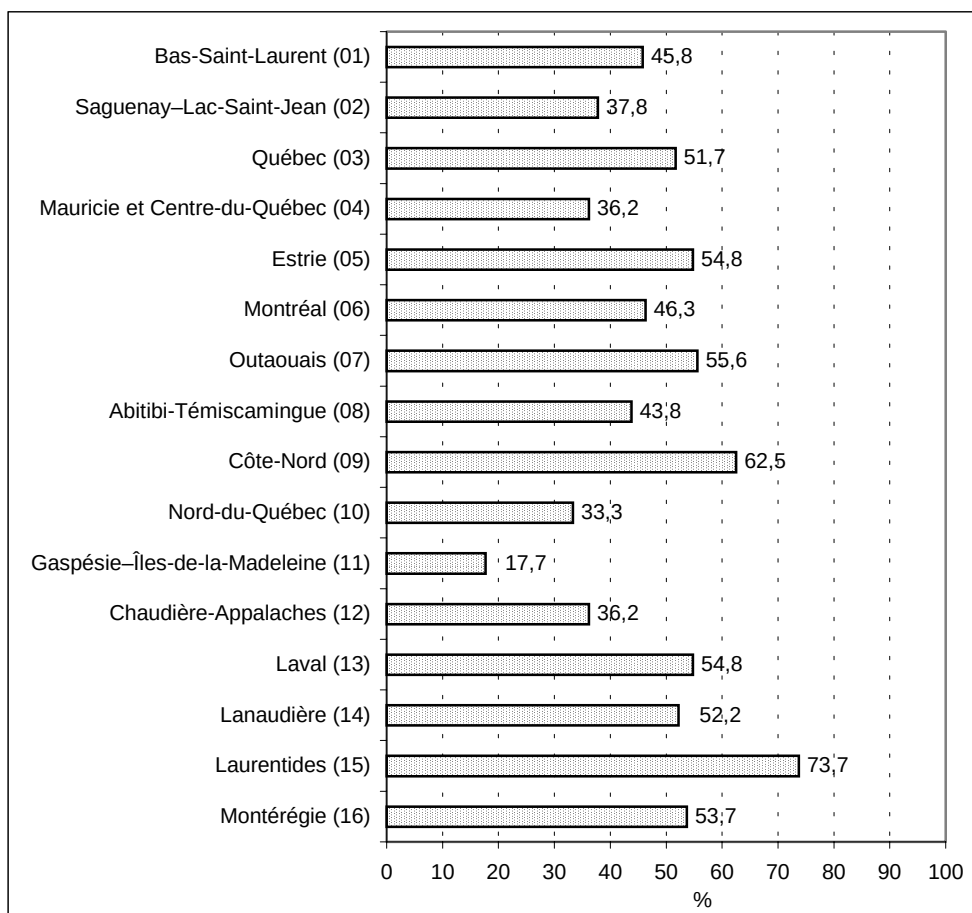
Note : 395 cliniques sur 814 (pour lesquelles l'information était disponible) avaient des spécialistes parmi leur personnel.

Figure 7
Proportion de cliniques de groupe comportant uniquement deux omnipraticiens
par région sociosanitaire en 2000



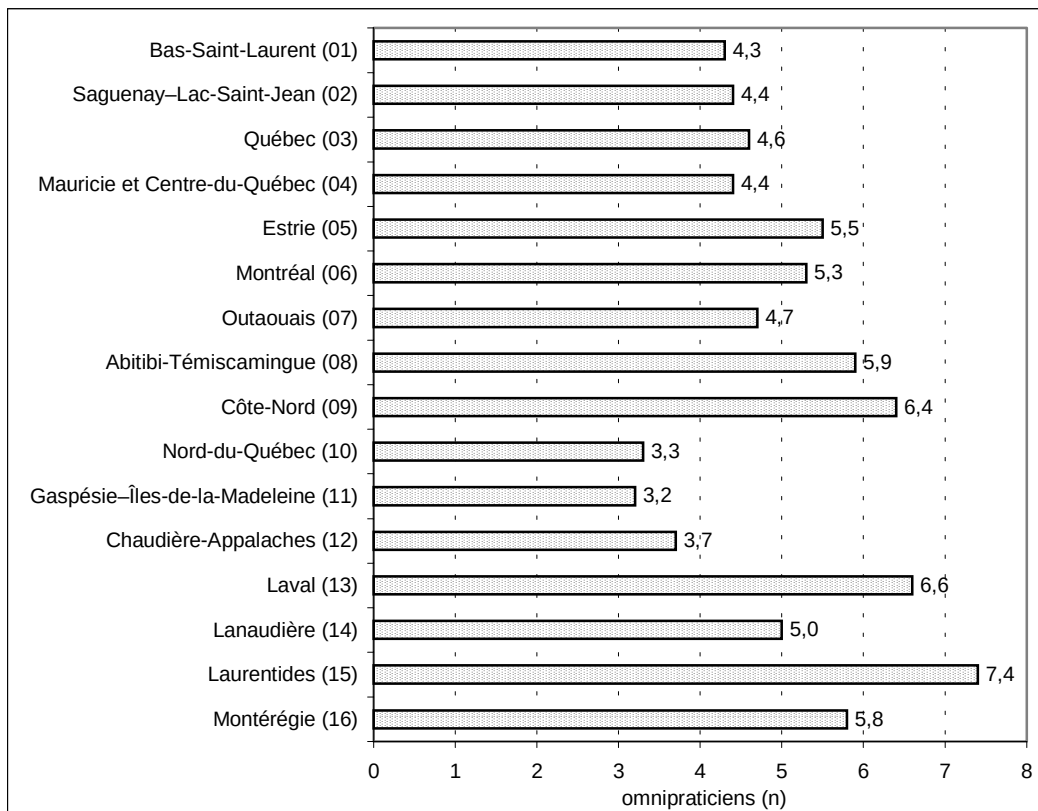
Note : pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 26,7 %.

Figure 8
Proportion de cliniques comptant au moins cinq omnipraticiens
par région sociosanitaire en 2000



Note : Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 48,4 % et concerne 401 des 829 cliniques pour lesquelles l'information était disponible.

Figure 9
Nombre moyen d'omnipraticiens par clinique de groupe
par région sociosanitaire en 2000



Note : Pour l'ensemble du Québec, la moyenne est de 5,2 omnipraticiens.

Figure 10
Pratique de groupe et pratique solo chez les omnipraticiens
par région sociosanitaire au Québec en 2000

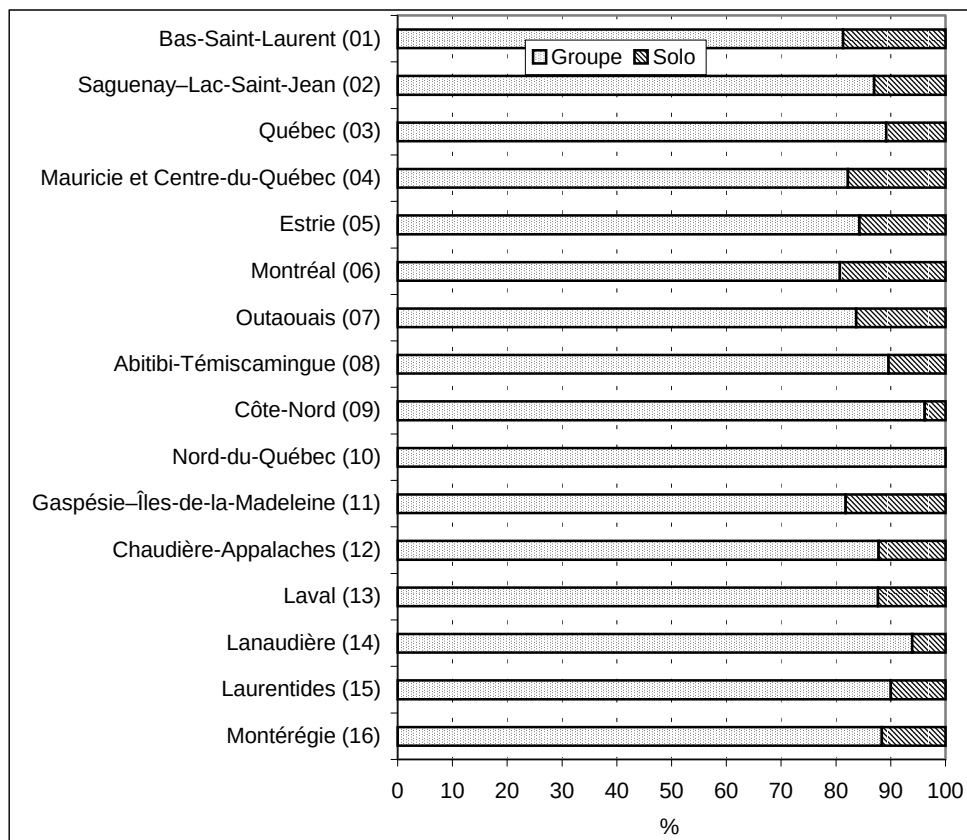
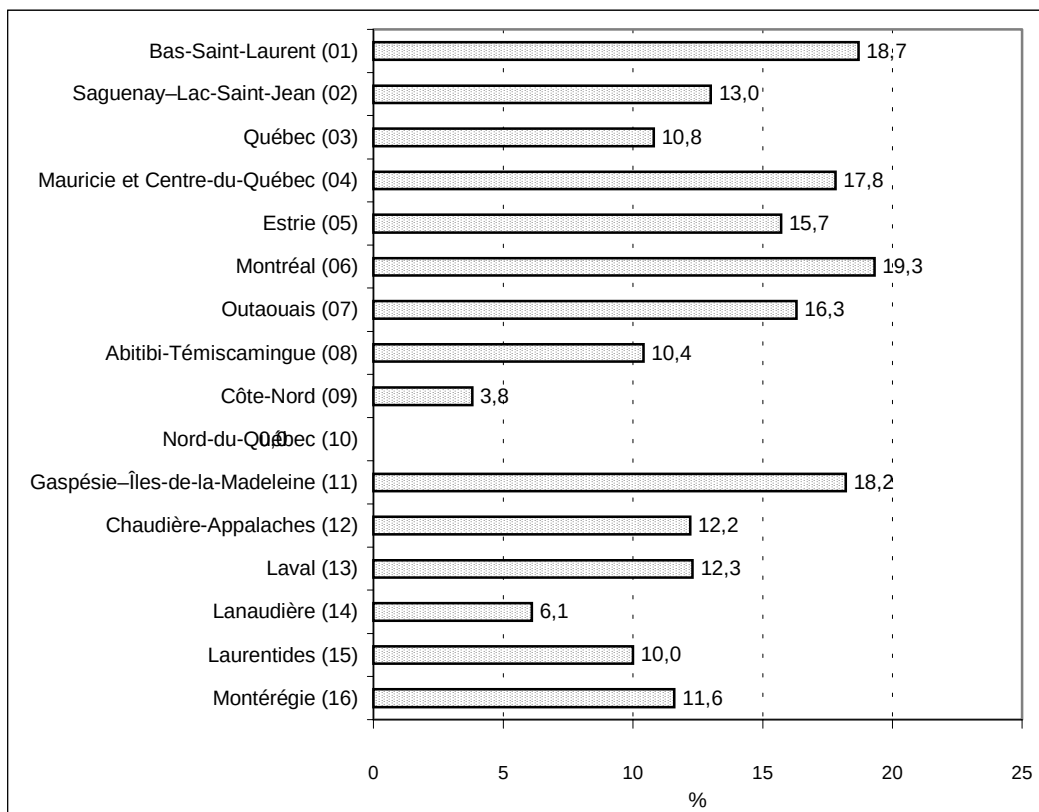
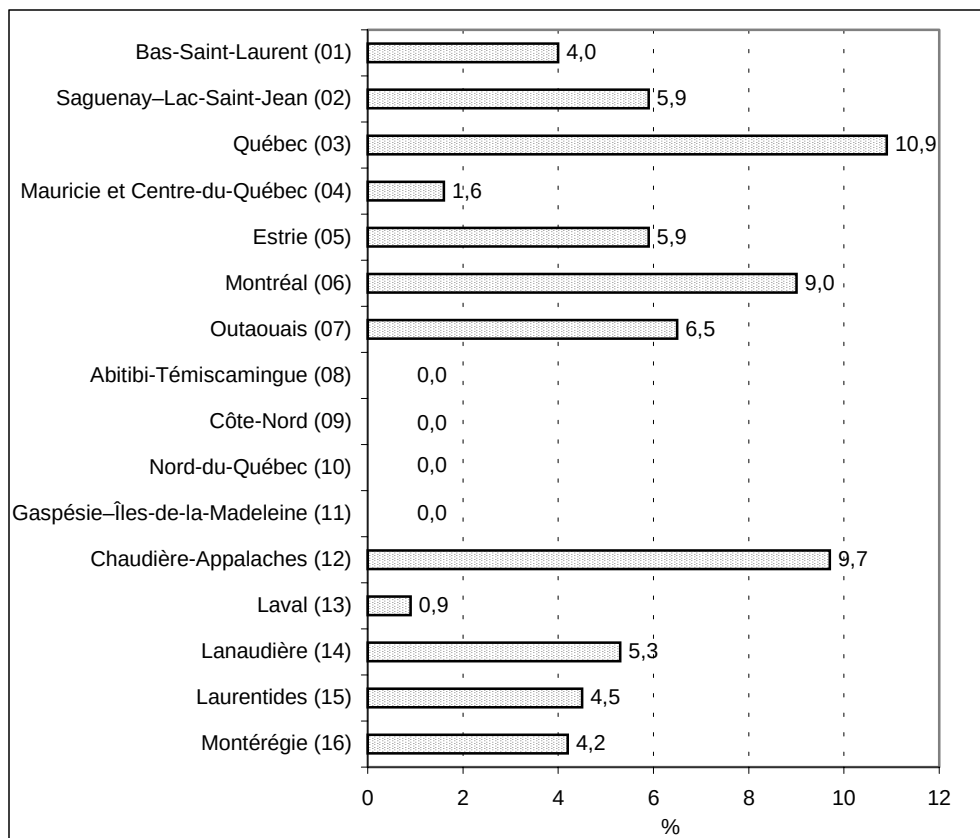


Figure 11
Proportion de pratique solo en cabinet par région sociosanitaire en 2000



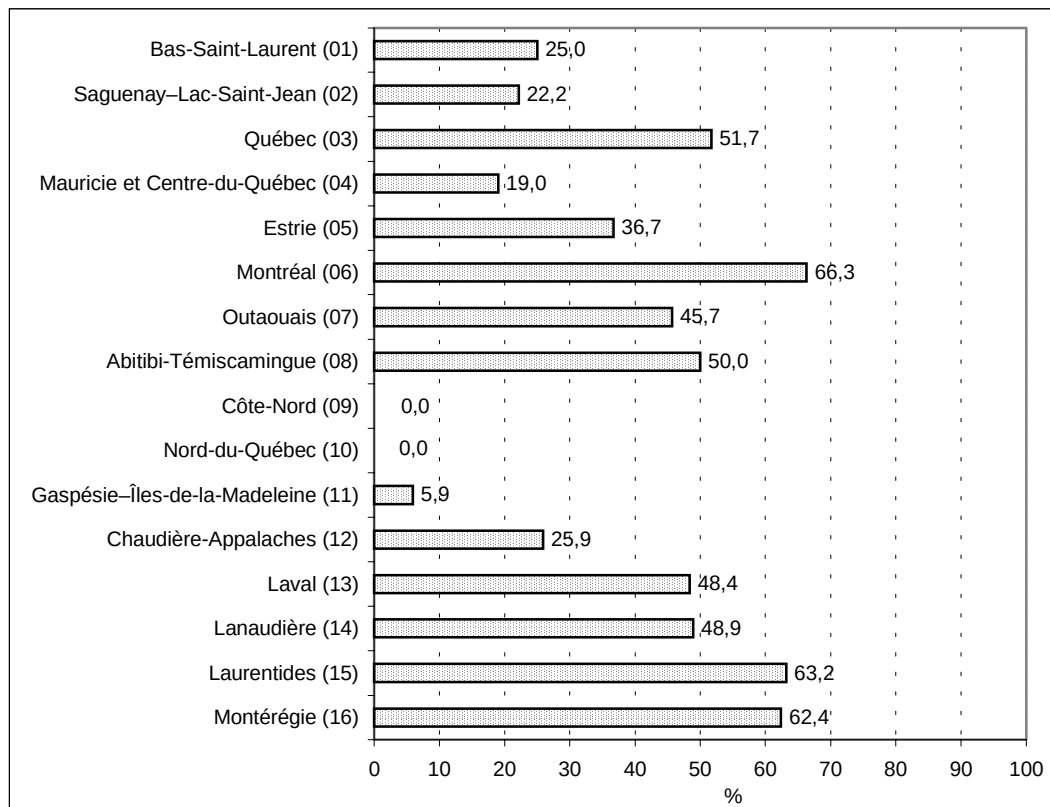
Note : Pour l'ensemble du Québec, la moyenne est de 14,2 %.

Figure 12
Proportion d'omnipraticiens pratiquant dans plus d'une clinique de la même région
par région sociosanitaire en 2000



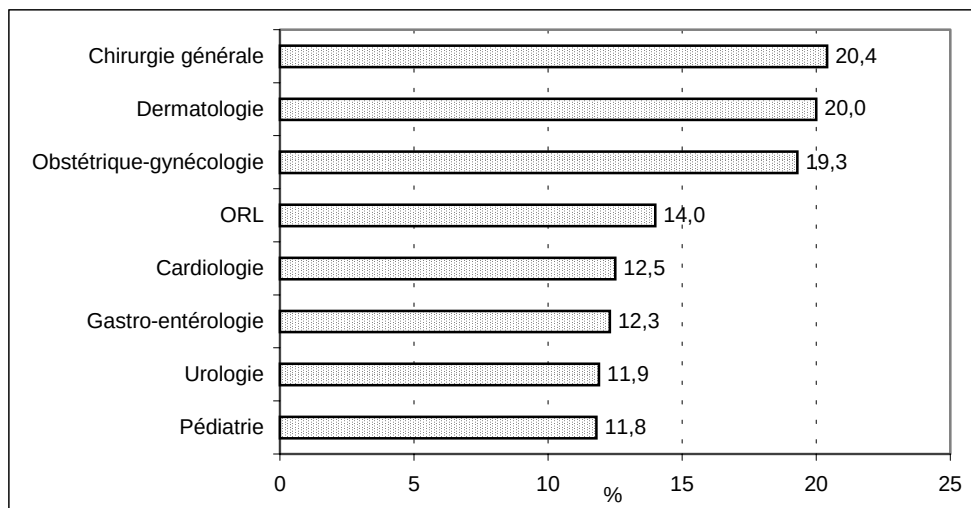
Note : Pour l'ensemble du Québec, la proportion d'omnipraticiens travaillant dans plus d'une clinique de la même région est de 6,1 %. La proportion de ceux qui, globalement, pratiquent à plus d'un endroit (même région ou région différente) est de 9 %. Ceux qui pratiquent dans plus d'une région représentent 2,9 % des effectifs.

Figure 13
Proportion de cliniques d'omnipratique comptant des médecins spécialistes
parmi leur personnel par région sociosanitaire en 2000



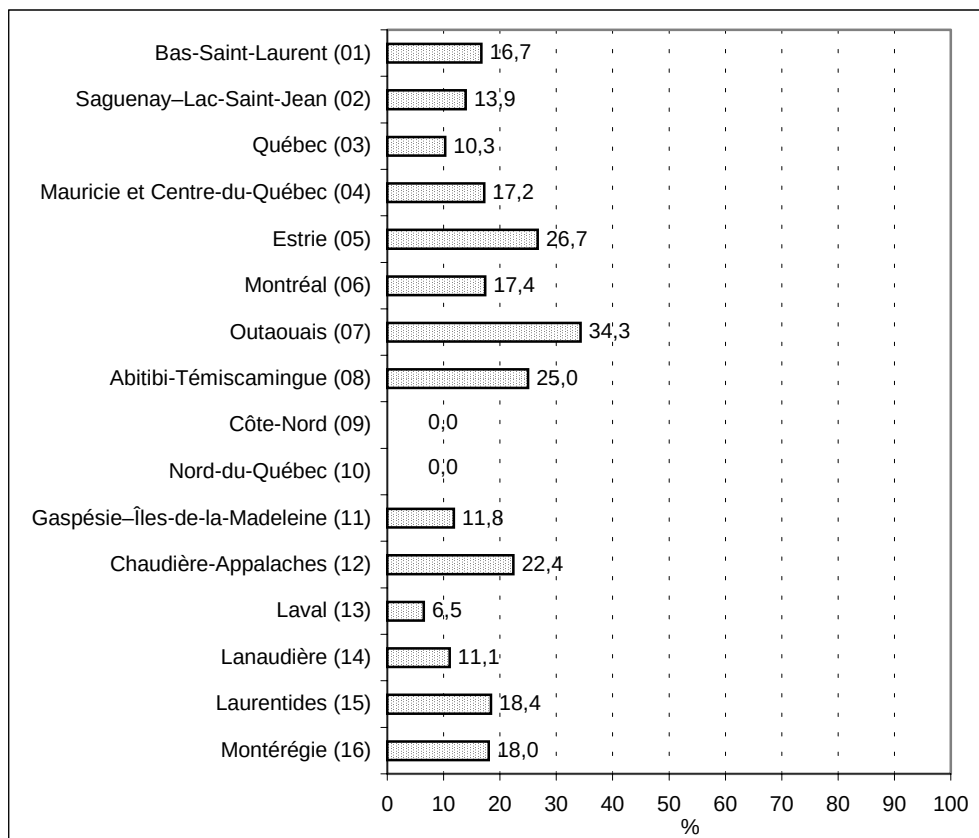
Note : L'information était disponible pour 814 des 839 cliniques répertoriées.

Figure 14
Spécialités les plus souvent représentées dans les cliniques d'omnipratique
au Québec en 2000



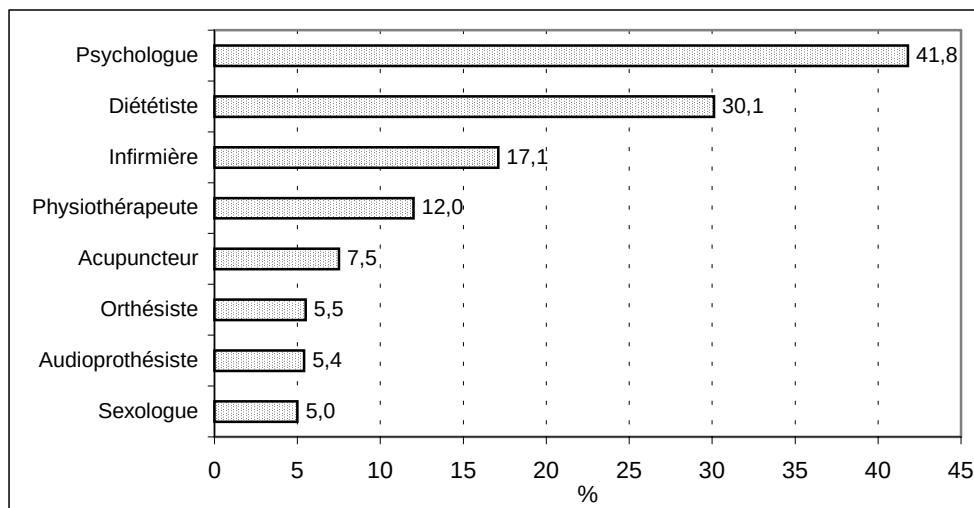
Note : La valeur indique le pourcentage de cliniques qui incluent cette spécialité.

Figure 15
Proportion de cliniques d'omnipratique comptant des infirmières
parmi leur personnel par région sociosanitaire en 2000



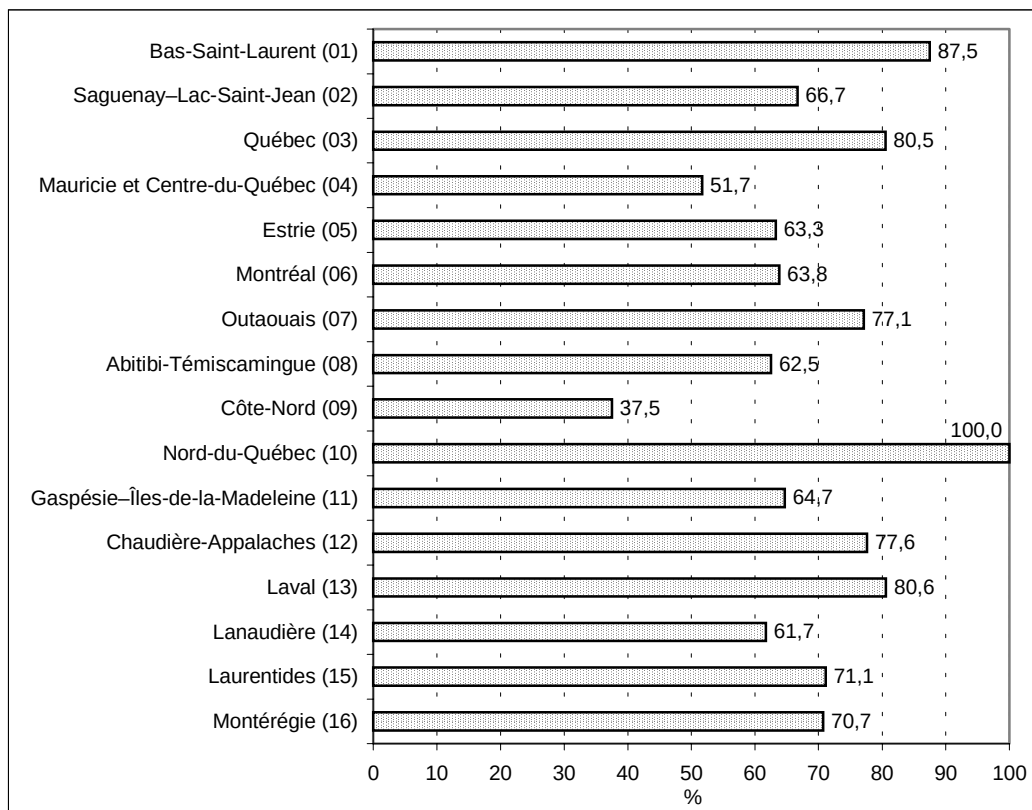
Note : Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 17,1 %.

Figure 16
Autres professionnels de la santé les plus souvent présents
dans les cliniques d'omnipratique du Québec en 2000



Note : La valeur indique le pourcentage de cliniques qui incluent ce type de professionnels.

Figure 17
Proportion de cliniques d'omnipratique situées dans le même établissement qu'une pharmacie
par région sociosanitaire au Québec en 2000



Note : L'information était disponible pour 814 des 839 cliniques répertoriées.

Figure 18
Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services sans rendez-vous
par région sociosanitaire en 2000

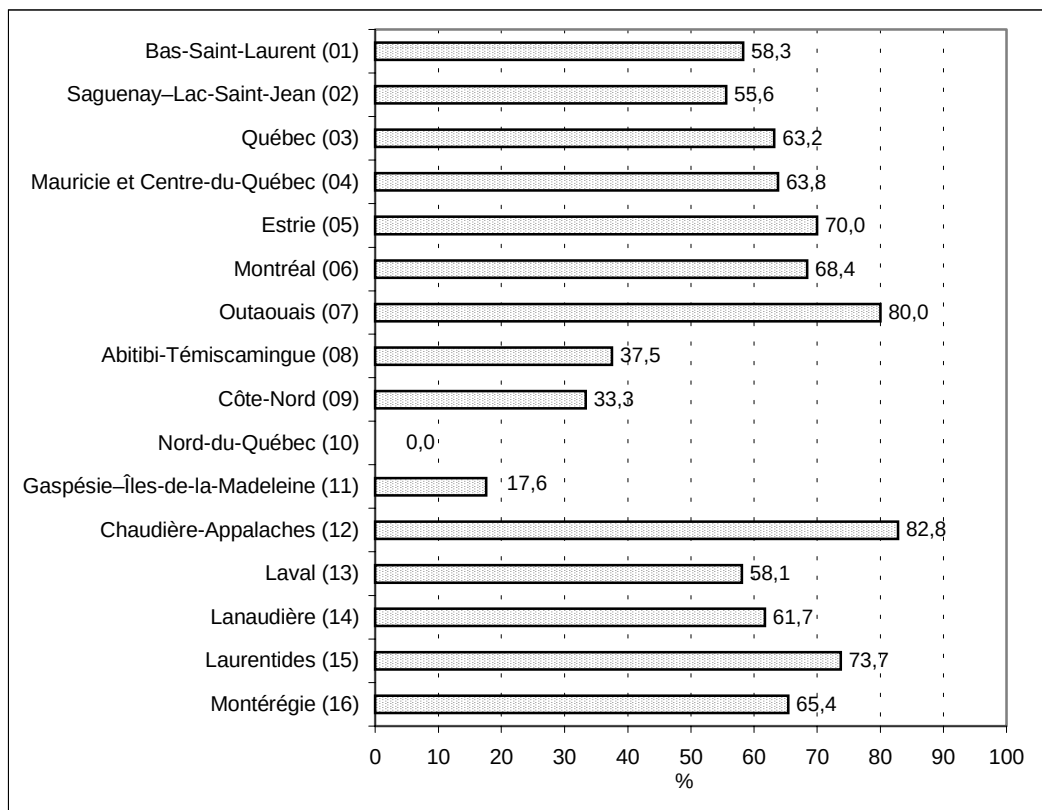


Figure 19
Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services le soir
par région sociosanitaire en 2000

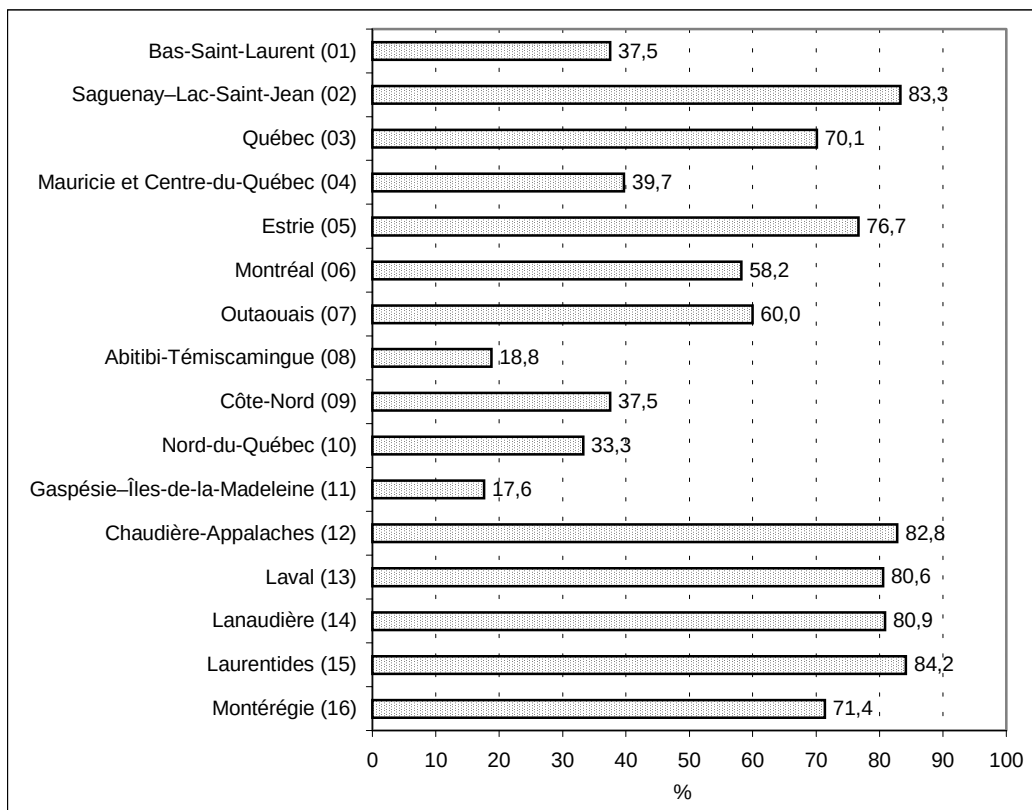


Figure 20
Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services la fin de semaine
par région sociosanitaire en 2000

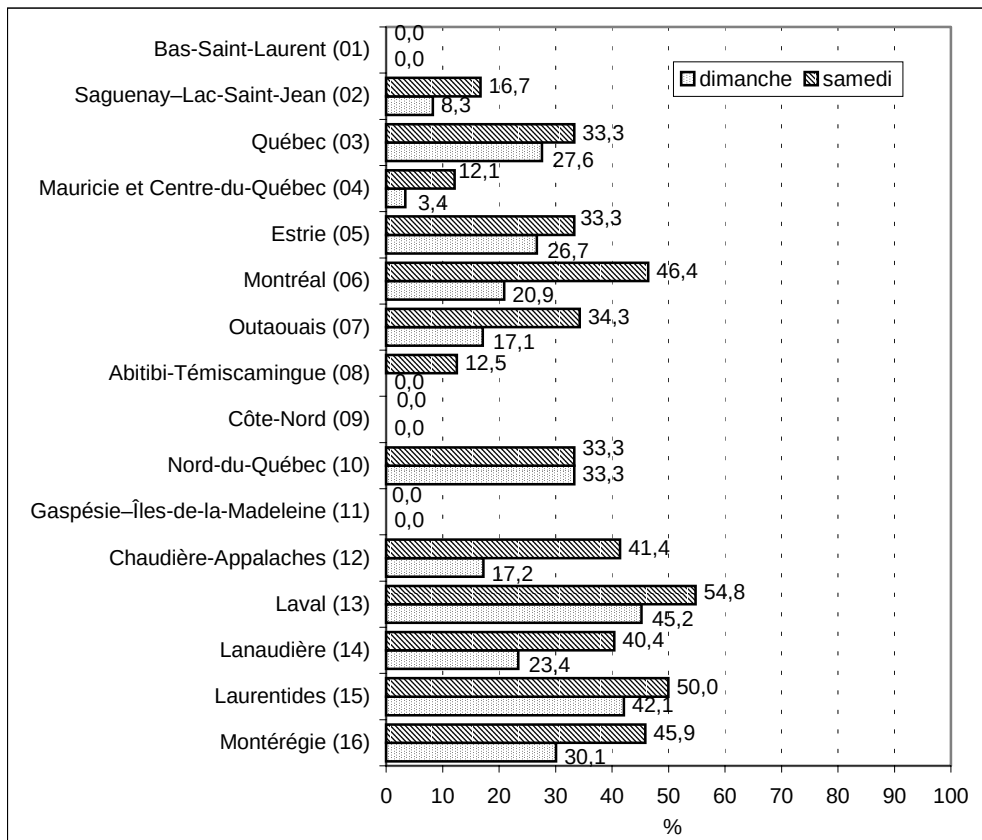
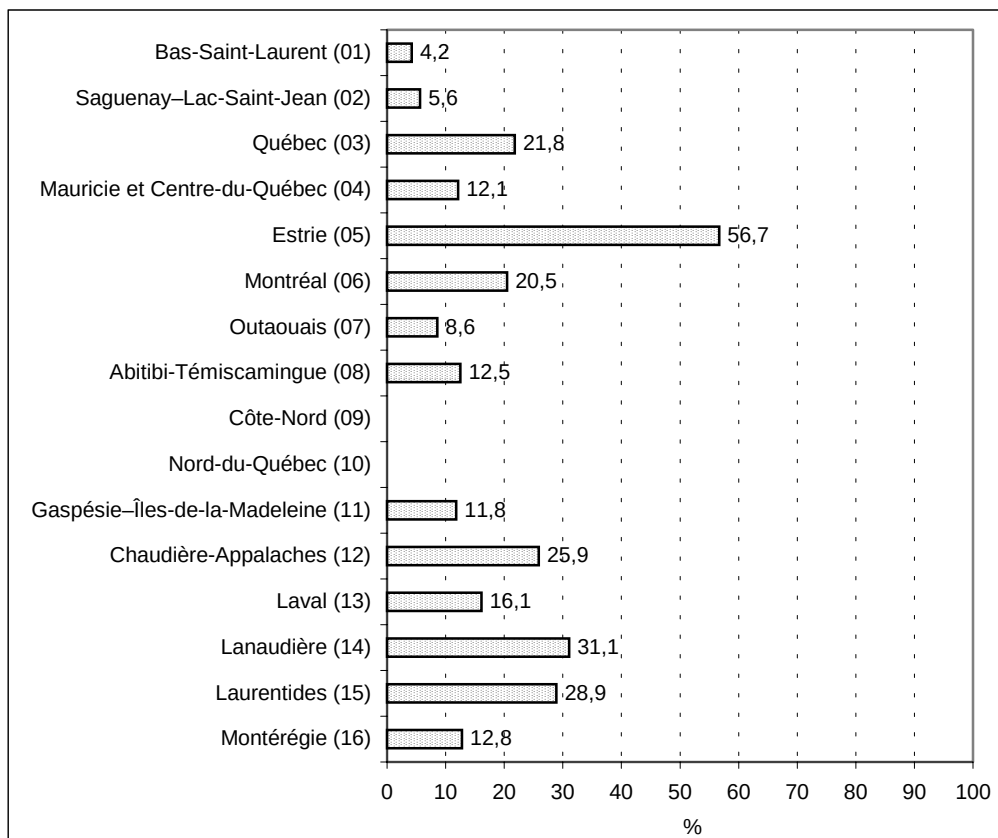
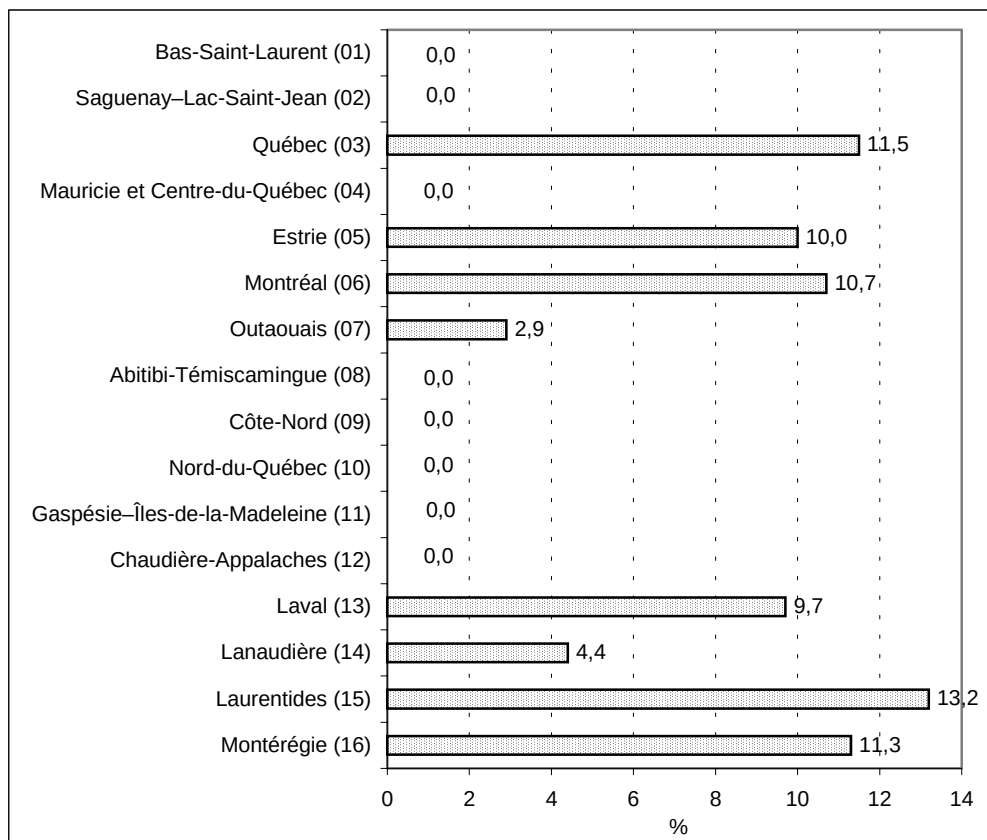


Figure 21
Proportion de cliniques offrant un service de prélèvements
par région sociosanitaire en 2000



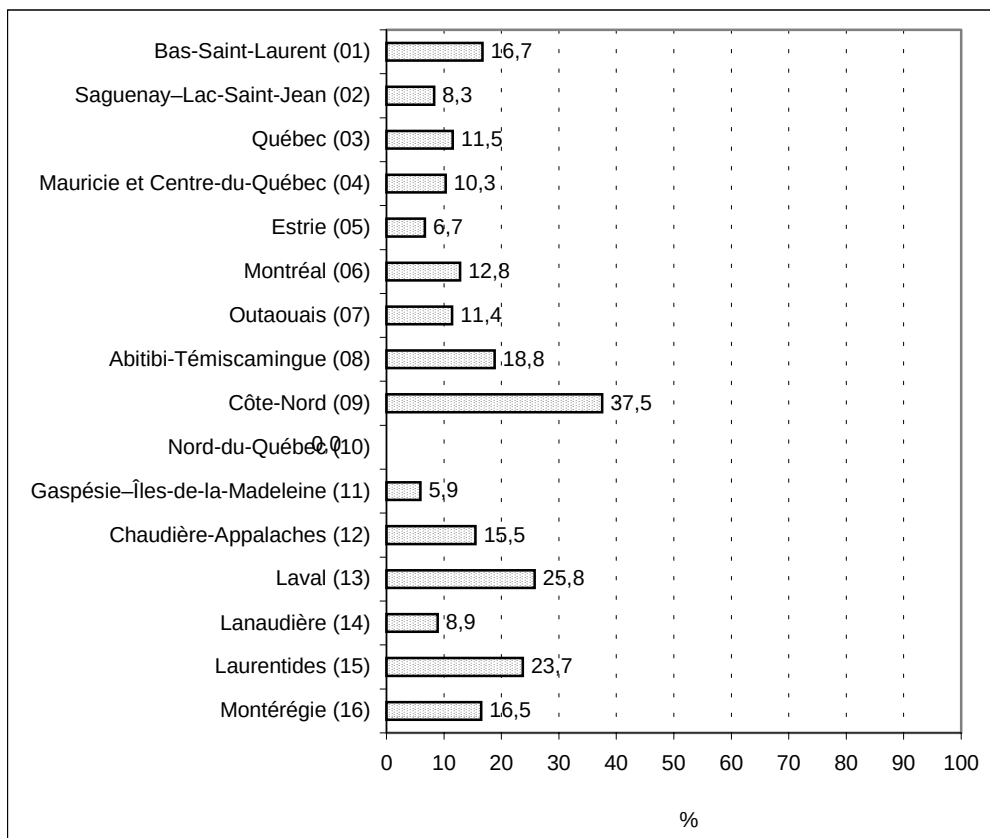
Note : Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 19,0 %.

Figure 22
Proportion de cliniques d'omnipratique offrant des services de radiologie
par région sociosanitaire en 2000



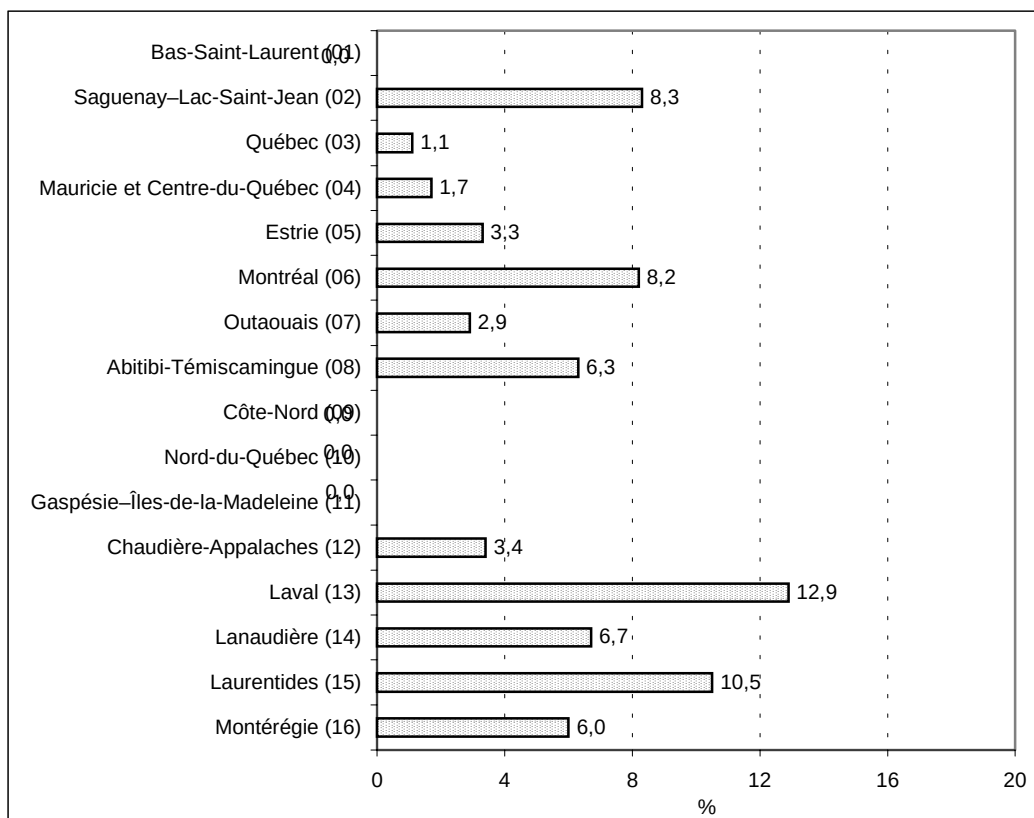
Note : Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 7,4 %.

Figure 23
Proportion de cliniques offrant le traitement des varices
par région sociosanitaire en 2000

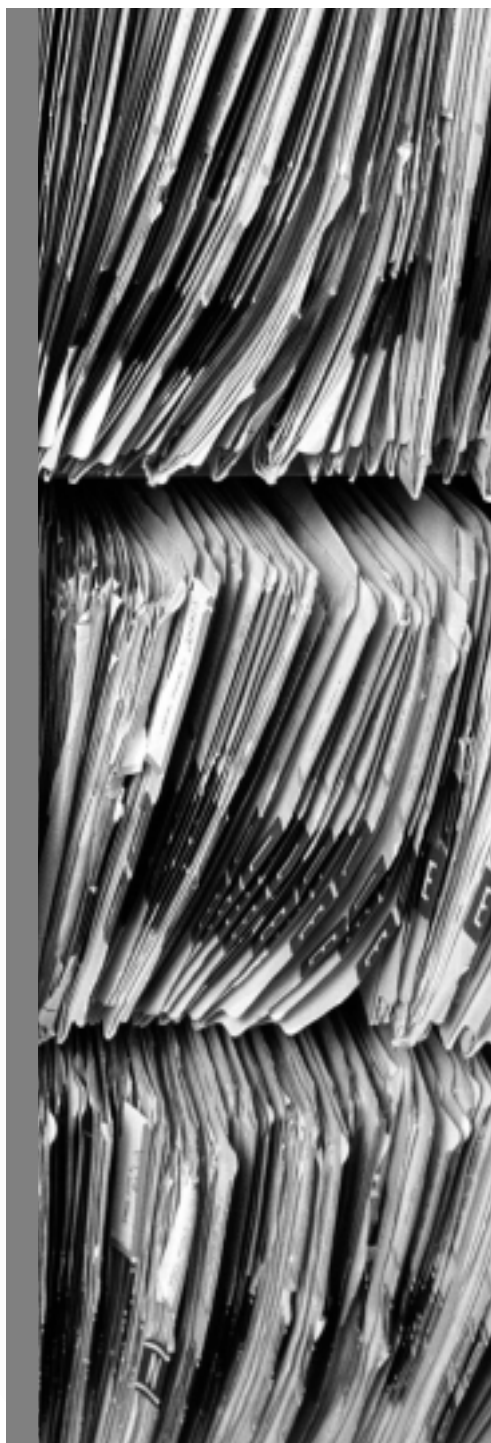


Note : Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 13,9 %.

Figure 24
Proportion de cliniques offrant le traitement de l'obésité
par région sociosanitaire en 2000



Note : Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 5,5 %.



Tableaux en annexe



Tableau A1
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
01	AMQUI	12	12	0	3
01	CABANO	2	2	0	1
01	CAUSAPSCAL	3	3	0	1
01	DÉGELIS	4	4	0	1
01	LA POCATIÈRE	6	5	1	1
01	LAC-DES-AIGLES	1	0	1	0
01	LE BIC	1	0	1	0
01	MATANE	14	12	2	3
01	MONT-JOLI	8	6	2	1
01	NOTRE-DAME-DU-LAC	2	2	0	1
01	RIMOUSKI	37	32	5	6
01	RIVIÈRE-DU-LOUP	19	15	4	2
01	SAYABEC	1	0	1	0
01	SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA	1	0	1	0
01	SAINT-CYPRIEN	1	0	1	0
01	SAINTE-BLANDINE	1	0	1	0
01	SAINT-FABIEN	3	3	0	1
01	SAINT-GEORGES-DE-CACOUNA	4	4	0	1
01	SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP	1	0	1	0
01	SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!	1	0	1	0
01	SAINT-PASCAL	6	5	1	1
01	TROIS-PISTOLES	2	2	0	1
02	ALBANEL	1	0	1	0
02	ALMA	26	25	1	4
02	CHAMBORD	1	0	1	0
02	CHICOUTIMI	52	47	5	9
02	DELISLE	2	2	0	1
02	DOLBEAU-MISTASSINI	23	22	1	4
02	GIRARDVILLE	5	5	0	1
02	HÉBERTVILLE	1	0	1	0
02	JONQUIÈRE	30	27	3	6
02	LA BAIE	11	10	1	2
02	LAC-BOUCHETTE	2	2	0	1
02	LAC-KÉNOGAMI	1	0	1	0
02	L'ANSE-SAINT-JEAN	2	2	0	1
02	MASHTEUIATSH	1	0	1	0
02	METABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX	4	4	0	1
02	NORMANDIN	1	0	1	0
02	ROBERVAL	13	8	5	1
02	SAINT-AMBROISE	4	4	0	1
02	SAINT-BRUNO	3	3	0	1
02	SAINT-FÉLICIEN	6	6	0	2
02	SAINT-NAZAIRE	2	2	0	1
02	SAINT-PRIME	3	3	0	1

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
03	BAIE-SAINT-PAUL	10	10	0	2
03	BEAUPORT	39	36	3	8
03	BEAUPRÉ	6	6	0	1
03	BOISCHATEL	1	0	1	0
03	CAP-ROUGE	13	13	0	2
03	CAP-SANTÉ	1	0	1	0
03	CHARLESBOURG	82	76	6	12
03	CHATEAU-RICHER	3	2	1	1
03	CLERMONT	7	7	0	1
03	DONNACONA	9	8	1	2
03	LA MALBAIE	13	11	2	1
03	LAC-BEAUPORT	2	2	0	1
03	LAC-SAINT-CHARLES	3	2	1	1
03	L'ANCIENNE-LORETTE	12	12	0	2
03	LES ÉBOULEMENTS	1	0	1	0
03	LORETTEVILLE	8	7	1	1
03	NEUVILLE	2	2	0	1
03	NOTRE-DAME-DE-PORTNEUF	2	2	0	1
03	PONT-ROUGE	3	2	1	1
03	PORTNEUF	2	0	2	0
03	QUÉBEC	133	124	9	22
03	SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES	9	9	0	2
03	SAINT-CASIMIR	1	0	1	0
03	SAINT-ANNE-DE-BEAUPRÉ	1	0	1	0
03	SAINT-BRIGITTE-DE-LAVAL	1	0	1	0
03	SAINT-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIE	2	2	0	1
03	SAINT-FOY	93	85	8	16
03	SAINT-ÉMILE	2	2	0	1
03	SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER	3	3	0	1
03	SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES	8	8	0	2
03	SAINT-PIERRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS	3	3	0	1
03	SAINT-RAYMOND	3	0	3	0
03	SAINT-SIMÉON	3	2	1	1
03	SILLERY	8	7	1	1
03	STONEHAM-ET-TEWKESBURY	2	2	0	1
03	VAL-BÉLAIR	7	7	0	1
03	VANIER	10	8	2	1
03	WENDAKE	1	0	1	0
04	BÉCANCOUR	7	5	2	2
04	BERNIERVILLE	1	0	1	0
04	CAP-DE-LA-MADELEINE	36	28	8	6
04	CHARETTE	1	0	1	0
04	DALELUVILLE	4	4	0	1
04	DRUMMONDVILLE	44	37	7	5
04	GRAND-MÈRE	13	8	5	4
04	HAM-NORD	1	0	1	0
04	KINGSEY FALLS	1	0	1	0
04	LA TUQUE	9	5	4	2
04	LOUISEVILLE	4	3	1	1

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
04	LYSTER	1	0	1	0
04	MASKINONGÉ	3	3	0	1
04	NICOLET	8	8	0	1
04	PIERREVILLE	4	4	0	1
04	PLESSISVILLE	6	6	0	1
04	POINTE-DU-LAC	4	4	0	1
04	PRINCEVILLE	4	4	0	2
04	SAINT-BONIFACE-DE-SHAWINIGAN	3	0	3	0
04	SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE	2	2	0	1
04	SAINTE-THÈCLE	2	2	0	1
04	SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS	6	6	0	1
04	SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN	2	2	0	1
04	SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM	2	0	2	0
04	SAINT-JUSTIN	1	0	1	0
04	SAINT-LÉONARD-D'ASTON	4	4	0	1
04	SAINT-LOUIS-DE-FRANCE	1	0	1	0
04	SAINT-MAURICE	2	0	2	0
04	SAINT-NICÉPHORE	13	13	0	1
04	SAINT-PAULIN	1	0	1	0
04	SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS	1	0	1	0
04	SAINT-STANISLAS	5	5	0	1
04	SAINT-TITE	6	6	0	2
04	SAINT-WENCESLAS	1	0	1	0
04	SHAWINIGAN ET SHAWINIGAN-SUD	26	25	1	4
04	TROIS-RIVIÈRES	49	43	6	10
04	TROIS-RIVIÈRES-OUEST	10	9	1	3
04	VICTORIAVILLE	25	21	4	3
04	WARWICK	5	5	0	1
05	ASBESTOS	4	3	1	1
05	BROMPTONVILLE	3	3	0	1
05	COATICOOK	8	8	0	1
05	COOKSHIRE	5	5	0	1
05	COURCELLES	1	0	1	0
05	DANVILLE	3	2	1	1
05	EAST ANGUS	5	5	0	1
05	FLEURIMONT	10	10	0	3
05	LAC-DROLET	1	0	1	0
05	LAC-MÉGANTIC	8	5	3	2
05	LAMBTON	3	2	1	1
05	LENNOXVILLE	2	0	2	0
05	MAGOG	19	17	2	3
05	MELBOURNE	1	0	1	0
05	NORTH HATLEY	2	0	2	0
05	RICHMOND	2	0	2	0
05	ROCK FOREST	13	13	0	1
05	SAWYERVILLE	1	0	1	0
05	SCOTSTOWN	1	0	1	0
05	SHERBROOKE	111	101	10	14

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
05	STANSTEAD	1	0	1	0
05	VALCOURT	4	4	0	1
05	WATERVILLE	1	0	1	0
05	WINDSOR	5	5	0	1
06	ANJOU	21	20	1	5
06	BAIE-D'URFÉ	1	0	1	0
06	BEACONSFIELD	1	0	1	0
06	CÔTE-SAINT-LUC	8	7	1	1
06	DOLLARD-DES-ORMEAUX	19	17	2	4
06	DORVAL	19	15	4	2
06	KIRKLAND	3	0	3	0
06	LACHINE	20	12	8	2
06	LASALLE	6	4	2	2
06	L'ÎLE-BIZARD	6	6	0	1
06	MONTRÉAL	959	766	193	132
06	MONTRÉAL-EST	72	66	6	15
06	MONTRÉAL-NORD	23	21	2	5
06	MONTRÉAL-OUEST	47	46	1	4
06	OUTREMONT	5	4	1	1
06	PIERREFONDS	30	28	2	6
06	POINTE-CLAIRE	65	58	7	5
06	ROXBORO	7	6	1	2
06	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE	6	4	2	1
06	SAINT-LAURENT	8	4	4	2
06	SAINT-LÉONARD	41	36	5	7
06	VERDUN	57	55	2	6
06	WESTMOUNT	12	10	2	2
07	AYLMER	17	17	0	3
07	BUCKINGHAM	16	16	0	3
07	CAMPBELL'S BAY	2	2	0	1
07	CHENEVILLE	1	0	1	0
07	FORT-COULONGE	1	0	1	0
07	GATINEAU	75	70	5	12
07	GRACEFIELD	3	2	1	1
07	HULL	62	49	13	10
07	LA PÊCHE	9	8	1	1
07	MANIWAKI	11	6	5	1
07	MASSON-ANGERS	2	2	0	1
07	NOTRE-DAME-DU-LAUS	5	5	0	1
07	PAPINEAUVILLE	2	0	2	0
07	PLAISANCE	1	0	1	0
07	RIPON	1	0	1	0
07	SAINT-ANDRÉ-AVELLIN	3	2	1	1
07	SHAWVILLE	1	0	1	0
07	THURSO	2	2	0	1
08	AMOS	24	24	0	3
08	LA SARRE	15	15	0	3
08	LORRAINVILLE	1	0	1	0

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
08	MACAMIC	1	0	1	0
08	MALARTIC	1	0	1	0
08	NOTRE-DAME-DU-NORD	1	0	1	0
08	ROLLET	1	0	1	0
08	ROUYN-NORANDA	31	30	1	5
08	STE-GERTRUDE	1	0	1	0
08	VAL-D'OR	27	24	3	5
08	VILLE-MARIE	3	2	1	1
09	BAIE-COMEAU	24	24	0	3
09	FORESTVILLE	2	2	0	1
09	PORT-CARTIER	3	3	0	1
09	SEPT-ÎLES	24	22	2	3
10	CHIBOUGAMAU	10	10	0	3
11	BONAVENTURE	5	5	0	2
11	CAP-CHAT	1	0	1	0
11	CAPLAN	2	2	0	1
11	CARLETON	4	4	0	1
11	CHANDLER	7	6	1	1
11	GASCONS (PORT-DANIEL)	3	3	0	1
11	GASPÉ	15	13	2	2
11	GRANDE-RIVIÈRE	2	2	0	1
11	MARIA	5	2	3	1
11	NEWPORT	3	2	1	1
11	NEW RICHMOND	4	4	0	2
11	NOUVELLE	2	2	0	1
11	PASPÉBIAC	4	3	1	1
11	SAINTE-ANNE-DES-MONTS	9	6	3	2
12	ARMAGH	1	0	1	0
12	BEUCEVILLE	5	5	0	2
12	BLACK LAKE	3	2	1	1
12	CAP-SAINT-IGNACE	1	0	1	0
12	CHARNY	1	0	1	0
12	DISRAËLI	3	2	1	1
12	LA GUADELOUPE	1	0	1	0
12	LAURIER-STATION	1	0	1	0
12	LÉVIS	35	35	0	6
12	L'ISLET	2	2	0	1
12	MONTMAGNY	13	12	1	1
12	PINTENDRE	2	2	0	1
12	ROBERTSONVILLE	1	0	1	0
12	SAINT-AGAPIT	4	4	0	1
12	SAINT-ANSELME	3	3	0	1
12	SAINT-APOLLINAIRE	3	2	1	1
12	SAINT-BENOIT-LABRE	1	0	1	0
12	SAINT-BERNARD	2	2	0	1
12	SAINT-COME-LINIÈRE	2	2	0	1
12	SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND	2	0	2	0
12	SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIÈRE	1	0	1	0

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
12	SAINTE-CLAIRE	2	2	0	1
12	SAINTE-CROIX	4	4	0	1
12	SAINTE-HÉLÈNE-DE-BREAKEYVILLE	1	0	1	0
12	SAINTE-JUSTINE	2	2	0	1
12	SAINTE-MARIE	12	12	0	3
12	SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE	1	0	1	0
12	SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON	8	8	0	1
12	SAINT-FABIEN-DE-PANET	1	0	1	0
12	SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE	2	2	0	1
12	SAINT-GEORGES	30	28	2	5
12	SAINT-HENRI	3	3	0	1
12	SAINT-HONORÉ	1	0	1	0
12	SAINT-ISIDORE	3	3	0	1
12	SAINT-JACQUES-DE-LEEDS	1	0	1	0
12	SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME	10	10	0	2
12	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE	5	5	0	1
12	SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON	4	4	0	1
12	SAINT-MARTIN	6	6	0	1
12	SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE	1	0	1	0
12	SAINT-NARCISSE	2	2	0	1
12	SAINT-NICOLAS	16	16	0	3
12	SAINT-ODILON	5	5	0	1
12	SAINT-PAMPHILE	3	3	0	1
12	SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE	2	2	0	1
12	SAINT-PAUL-DE-MONTMINY	1	0	1	0
12	SAINT-PROSPER	2	2	0	1
12	SAINT-RAPHAËL	2	2	0	1
12	SAINT-RÉDEMPTEUR	3	2	1	1
12	SAINT-ROMUALD	14	14	0	2
12	SAINT-VALLIER	1	0	1	0
12	SAINT-VICTOR	3	2	1	1
12	SAINT-ZACHARIE	2	2	0	1
12	THETFORD-MINES	18	16	2	5
12	TRING-JONCTION	1	0	1	0
12	VALLÉE-JONCTION	2	2	0	1
13	AUTEUIL	7	7	0	1
13	CHOMEDEY	101	91	10	11
13	FABREVILLE	19	17	2	1
13	LAVAL	31	26	5	8
13	LAVAL-OUEST	6	6	0	1
13	LAVAL-DES-RAPIDES	10	9	1	2
13	PONT-VIAU	11	9	2	2
13	SAINTE-DOROTHÉE	17	16	1	2
13	SAINTE-ROSE	1	0	1	0
13	SAINT-FRANÇOIS	6	6	0	1
13	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	16	14	2	1
13	VIMONT	10	7	3	2
14	BERTHIERVILLE	4	4	0	1

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
14	CHARLEMAGNE	5	5	0	2
14	CRABTREE	2	2	0	1
14	JOLIETTE	18	15	3	3
14	LA PLAINE	6	6	0	1
14	LACHENAIE	21	21	0	4
14	LANORAIE-D'AUTRAY	2	2	0	1
14	L'ASSOMPTION	7	6	1	1
14	LAVALTRIE	5	5	0	1
14	LE GARDEUR	13	12	1	2
14	L'ÉPIPHANIE	4	3	1	1
14	MASCOUCHE	15	15	0	2
14	NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	12	10	2	1
14	RAWDON	7	7	0	1
14	REPENTIGNY	46	46	0	7
14	SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ	5	3	2	1
14	SAINT-CALIXTE	1	0	1	0
14	SAINT-CHARLES-BORROMÉE	17	16	1	3
14	SAINTE-JULIENNE	3	2	1	1
14	SAINTE-MÉLANIE	2	2	0	1
14	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS	8	7	1	1
14	SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON	3	3	0	1
14	SAINT-JEAN-DE-MATHA	4	4	0	1
14	SAINT-LIN	6	6	0	1
14	SAINT-PAUL	1	0	1	0
14	SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN	3	3	0	1
14	SAINT-THOMAS	3	3	0	1
14	TERREBONNE	32	32	0	6
15	BLAINVILLE	16	15	1	2
15	BOISBRIAND	36	35	1	2
15	BOIS-DES-FILLION	5	5	0	1
15	DES RUISSEaux	1	0	1	0
15	DEUX-MONTAGNES	10	9	1	1
15	FERME-NEUVE	2	2	0	1
15	HUBERDEAU	1	0	1	0
15	LABELLE	2	2	0	1
15	LACHUTE	10	9	1	1
15	LAC-NOMININGUE	1	0	1	0
15	LAFONTAINE	15	15	0	2
15	LORRAINE	11	11	0	1
15	MIRABEL	9	8	1	1
15	MONT-LAURIER	17	17	0	2
15	PRÉVOST	1	0	1	0
15	ROSEMÈRE	9	8	1	1
15	SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD	1	0	1	0
15	SAINT-ANTOINE	16	16	0	2
15	SAINTE-ADÈLE	9	9	0	1
15	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	21	17	4	2
15	SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	6	5	1	1

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
15	SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON	1	0	1	0
15	SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	1	0	1	0
15	SAINTE-THÉRÈSE	24	21	3	3
15	SAINT-EUSTACHE	38	35	3	5
15	SAINT-HIPPOLYTE	6	6	0	1
15	SAINT-JÉRÔME	29	25	4	4
15	SAINT-JOSEPH-DU-LAC	4	4	0	1
15	SAINT-JOVITE	10	8	2	2
15	SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS	13	12	1	2
16	ACTON VALE	4	3	1	1
16	BEAUHARNOIS	4	0	4	0
16	BEDFORD	6	6	0	1
16	BELOEIL	14	13	1	2
16	BOUCHERVILLE	17	15	2	2
16	BROMONT	5	4	1	2
16	BROSSARD	50	41	9	8
16	CHAMBLY	13	11	2	2
16	CHATEAUGUAY	32	31	1	4
16	CONTRECOEUR	2	0	2	0
16	COWANSVILLE	19	17	2	3
16	DELSON	2	2	0	1
16	FARNHAM	4	4	0	1
16	GRANBY	55	53	2	6
16	GREENFIELD PARK	42	37	5	4
16	HUDSON	5	4	1	1
16	HUNTINGDON	3	3	0	1
16	IBERVILLE	22	22	0	2
16	LA PRAIRIE	30	27	3	4
16	L'ACADIE	2	0	2	0
16	LAC-BROME	3	3	0	1
16	LACOLLE	1	0	1	0
16	LEMOYNE	3	2	1	1
16	L'ÎLE-PERROT	16	15	1	2
16	LONGUEUIL	161	144	17	19
16	MARIEVILLE	3	3	0	1
16	MCMASTERVILLE	2	2	0	1
16	MERCIER	15	15	0	1
16	MONT-SAINT-HILAIRE	13	12	1	2
16	NAPIERVILLE	4	2	2	1
16	ORMSTOWN	10	10	0	1
16	OTTERBURN PARK	7	7	0	1
16	PINCOURT	8	8	0	1
16	RIGAUD	7	7	0	1
16	ROXTON POND	1	0	1	0
16	SAINT-ANICET	1	0	1	0
16	SAINT-BASILE-LE-GRAND	5	4	1	1
16	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE	21	20	1	4
16	SAINT-CÉSAIRE	1	0	1	0

Tableau A1 (suite)
Nombre d'omnipraticiens et de cliniques médicales par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Médecins	En groupe	En solo	Cliniques
16	SAINT-CHRYSTOSTOME	2	0	2	0
16	SAINT-CONSTANT	15	15	0	2
16	SAINT-DAMASE	4	3	1	1
16	SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU	2	2	0	1
16	SAINT-DOMINIQUE	2	2	0	1
16	SAINTE-CATHERINE	2	2	0	1
16	SAINTE-JULIE	25	25	0	3
16	SAINTE-MADELEINE	2	0	2	0
16	SAINTE-ROSALIE	3	3	0	1
16	SAINT-HUBERT	32	31	1	6
16	SAINT-HYACINTHE	44	40	4	4
16	SAINT-JEAN-BAPTISTE	3	3	0	1
16	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	22	16	6	3
16	SAINT-LAMBERT	24	19	5	4
16	SAINT-LAZARE	4	3	1	1
16	SAINT-LUC	10	10	0	2
16	SAINT-PIE	3	3	0	1
16	SAINT-RÉMI	3	3	0	1
16	SAINT-THOMAS-D'AQUIN	9	8	1	1
16	SAINT-TIMOTHÉE	4	4	0	2
16	SAINT-ZOTIQUE	2	2	0	1
16	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	22	20	2	2
16	SOREL-TRACY	40	33	7	8
16	SUTTON	3	3	0	1
16	UPTON	1	0	1	0
16	VARENNES	18	18	0	3
16	VAUDREUIL-DORION	13	11	2	1
16	VERCHÈRES	2	0	2	0
16	WATERLOO	7	7	0	1

Tableau A2
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
01	AMQUI	6 800	12	567
01	CABANO	3 200	2	1 600
01	CAUSAPSCAL	2 700	3	900
01	DÉGELIS	3 500	4	875
01	LA POCATIÈRE	5 000	6	833
01	LAC-DES-AIGLES	600	1	600
01	LE BIC	2 900	1	2 900
01	MATANE	12 200	14	871
01	MONT-JOLI	6 200	8	775
01	NOTRE-DAME-DU-LAC	2 200	2	1 100
01	RIMOUSKI	32 000	37	865
01	RIVIÈRE-DU-LOUP	18 300	19	963
01	SAYABEC	2 000	1	2 000
01	SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA	1 900	1	1 900
01	SAINT-CYPRIEN	1 200	1	1 200
01	SAINTE-BLANDINE	2 200	1	2 200
01	SAINT-FABIEN	1 900	3	633
01	SAINT-GEORGES-DE-CACOUNA	1 100	4	275
01	SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP	1 300	1	1 300
01	SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!	1 500	1	1 500
01	SAINT-PASCAL	3 600	6	600
01	TROIS-PISTOLES	3 800	2	1 900
02	ALBANEL	2 600	1	2 600
02	ALMA	27 000	26	1 038
02	CHAMBORD	1 700	1	1 700
02	CHICOUTIMI	63 000	52	1 212
02	DELISLE	4 300	2	2 150
02	DOLBEAU-MISTASSINI	15 400	23	670
02	GIRARDVILLE	1 400	5	280
02	HÉBERTVILLE	2 500	1	2 500
02	JONQUIÈRE	57 000	30	1 900
02	LA BAIE	20 900	11	1 900
02	LAC-BOUCHETTE	1 400	2	700
02	LAC-KÉNOGAMI	1 500	1	1 500
02	L'ANSE-SAINT-JEAN	1 300	2	650
02	MASHTEUIATSH	1 800	1	1 800
02	METABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX	4 400	4	1 100
02	NORMANDIN	3 700	1	3 700
02	ROBERVAL	11 500	13	885
02	SAINT-AMBROISE	3 700	4	925
02	SAINT-BRUNO	2 400	3	800
02	SAINT-FÉLICIEN	11 000	6	1 833
02	SAINT-NAZAIRE	2 000	2	1 000
02	SAINT-PRIME	2 700	3	900

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
03	BAIE-SAINT-PAUL	7 400	10	740
03	BEAUPORT	73 500	39	1 885
03	BEAUPRÉ	2 800	6	467
03	BOISCHATEL	4 500	1	4 500
03	CAP-ROUGE	13 900	13	1 069
03	CAP-SANTÉ	2 700	1	2 700
03	CHARLESBOURG	71 000	82	866
03	CHATEAU-RICHER	3 600	3	1 200
03	CLERMONT	3 000	7	429
03	DONNACONA	5 700	9	633
03	LA MALBAIE	9 500	13	731
03	LAC-BEAUPORT	5 500	2	2 750
03	LAC-SAINT-CHARLES	9 100	3	3 033
03	L'ANCIENNE-LORETTE	16 200	12	1 350
03	LES ÉBOULEMENTS	1 100	1	1 100
03	LORETTEVILLE	13 900	8	1 738
03	NEUVILLE	3 600	2	1 800
03	NOTRE-DAME-DE-PORTNEUF	1 700	2	850
03	PONT-ROUGE	7 100	3	2 367
03	PORTNEUF	1 400	2	700
03	QUÉBEC	169 100	133	1 271
03	SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES	15 800	9	1 756
03	SAINT-CASIMIR	1 600	1	1 600
03	SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ	3 000	1	3 000
03	SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL	3 500	1	3 500
03	SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER	4 800	2	2 400
03	SAINTE-FOY	73 000	93	785
03	SAINT-EMILE	10 700	2	5 350
03	SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER	2 500	3	833
03	SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES	2 900	8	363
03	SAINT-PIERRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS	2 100	3	700
03	SAINT-RAYMOND	9 000	3	3 000
03	SAINT-SIMÉON	1 000	3	333
03	SILLERY	11 800	8	1 475
03	STONEHAM-ET-TEWKESBURY	5 300	2	2 650
03	VAL-BÉLAIR	21 400	7	3 057
03	VANIER	11 200	10	1 120
03	WENDAKE	1 600	1	1 600
04	BÉCANCOUR	11 600	7	1 657
04	BERNIERVILLE	1 800	1	1 800
04	CAP-DE-LA-MADELEINE	33 000	36	917
04	CHARETTE	1 000	1	1 000
04	DALELUVILLE	1 000	4	250
04	DRUMMONDVILLE	47 100	44	1 070
04	GRAND-MÈRE	13 900	13	1 069
04	HAM-NORD	900	1	900
04	KINGSEY FALLS	2 100	1	2 100
04	LA TUQUE	12 100	9	1 344
04	LOUISEVILLE	8 000	4	2 000

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
04	LYSTER	1 500	1	1 500
04	MASKINONGÉ	1 100	3	367
04	NICOLET	4 900	8	613
04	PIERREVILLE	1 000	4	250
04	PLESSISVILLE	6 700	6	1 117
04	POINTE-DU-LAC	6 800	4	1 700
04	PRINCEVILLE	6 300	4	1 575
04	SAINT-BONIFACE-DE-SHAWINIGAN	4 100	3	1 367
04	SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE	2 200	2	1 100
04	SAINTE-THÈCLE	2 600	2	1 300
04	SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS	3 800	6	633
04	SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN	3 900	2	1 950
04	SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM	3 700	2	1 850
04	SAINT-JUSTIN	1 100	1	1 100
04	SAINT-LÉONARD-D'ASTON	2 300	4	575
04	SAINT-LOUIS-DE-FRANCE	7 800	1	7 800
04	SAINT-AURICE	2 300	2	1 150
04	SAINT-NICÉPHORE	10 200	13	785
04	SAINT-PAULIN	1 600	1	1 600
04	SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS	1 300	1	1 300
04	SAINT-STANISLAS	1 100	5	220
04	SAINT-TITE	4 000	6	667
04	SAINT-WENCESLAS	1 100	1	1 100
04	SHAWINIGAN ET SHAWINIGAN-SUD	30 500	26	1 173
04	TROIS-RIVIÈRES	48 300	49	819
04	TROIS-RIVIÈRES-OUEST	24 200	10	2 420
04	VICTORIAVILLE	40 000	25	1 600
04	WARWICK	5 000	5	1 000
05	ASBESTOS	6 800	4	1 700
05	BROMPTONVILLE	5 900	3	1 967
05	COATICOOK	9 000	8	1 125
05	COOKSHIRE	1 500	5	300
05	COURCELLES	1 000	1	1 000
05	DANVILLE	4 500	3	1 500
05	EAST ANGUS	3 700	5	740
05	FLEURIMONT	17 200	10	1 720
05	LAC-DROLET	1 200	1	1 200
05	LAC-MÉGANTIC	6 000	8	750
05	LAMBTON	1 500	3	500
05	LENNOXVILLE	5 000	2	2 500
05	MAGOG	20 500	19	1 079
05	MELBOURNE	1 000	1	1 000
05	NORTH HATLEY	800	2	400
05	RICHMOND	3 700	2	1 850
05	ROCK FOREST	18 700	13	1 438
05	SAWYERVILLE	900	1	900
05	SCOTSTOWN	700	1	700
05	SHERBROOKE	77 000	111	694

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
05	STANSTEAD	3 200	1	3 200
05	VALCOURT	2 400	4	600
05	WATERVILLE	1 800	1	1 800
05	WINDSOR	5 600	5	1 120
06	ANJOU	38 000	21	1 810
06	BAIE-D'URFÉ	3 700	1	3 700
06	BEACONSFIELD	18 900	1	18 900
06	CÔTE-SAINT-LUC	28 900	8	3 613
06	DOLLARD-DES-ORMEAUX	48 100	19	2 532
06	DORVAL	17 300	19	911
06	KIRKLAND	19 900	3	6 633
06	LACHINE	40 000	20	2 000
06	LASALLE	73 300	6	12 217
06	L'ÎLE-BIZARD	13 900	6	2 317
06	MONTREAL	1 029 800	959	1 074
06	MONTREAL-EST	3 400	72	47
06	MONTREAL-NORD	82 200	23	3 574
06	MONTREAL-OUEST	5 100	47	109
06	OUTREMONT	21 800	5	4 360
06	PIERREFONDS	54 500	30	1 817
06	POINTE-CLAIRE	28 800	65	443
06	ROXBORO	5 600	7	800
06	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE	5 100	6	850
06	SAINT-LAURENT	76 000	8	9 500
06	SAINT-LÉONARD	72 000	41	1 756
06	VERDUN	60 500	57	1 061
06	WESTMOUNT	19 900	12	1 658
07	AYLMER	36 200	17	2 129
07	BUCKINGHAM	11 600	16	725
07	CAMPBELL'S BAY	900	2	450
07	CHÉNÉVILLE	800	1	800
07	FORT-COULONGE	1 800	1	1 800
07	GATINEAU	103 000	75	1 373
07	GRACEFIELD	700	3	233
07	HULL	64 500	62	1 040
07	LA PÊCHE	6 500	9	722
07	MANIWAKI	4 500	11	409
07	MASSON-ANGERS	9 700	2	4 850
07	NOTRE-DAME-DU-LAUS	1 500	5	300
07	PAPINEAUVILLE	1 700	2	850
07	PLAISANCE	1 000	1	1 000
07	RIPON	1 300	1	1 300
07	SAINT-ANDRÉ-AVELLIN	3 600	3	1 200
07	SHAWVILLE	1 600	1	1 600
07	THURSO	2 500	2	1 250
08	AMOS	13 900	24	579
08	LA SARRE	8 400	15	560
08	LORRAINVILLE	1 500	1	1 500

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
08	MACAMIC	1 600	1	1 600
08	MALARTIC	4 000	1	4 000
08	NOTRE-DAME-DU-NORD	1 200	1	1 200
08	ROLLET	400	1	400
08	ROUYN-NORANDA	31 000	31	1 000
08	STE-GERTRUDE	800	1	800
08	VAL-D'OR	24 700	27	915
08	VILLE-MARIE	2 900	3	967
09	BAIE-COMEAU	24 700	24	1 029
09	FORESTVILLE	3 900	2	1 950
09	PORT-CARTIER	7 000	3	2 333
09	SEPT-ÎLES	25 200	24	1 050
10	CHIBOUGAMAU	8 500	10	850
11	BONAVENTURE	2 900	5	580
11	CAP-CHAT	3 000	1	3 000
11	CAPLAN	2 200	2	1 100
11	CARLETON	2 900	4	725
11	CHANDLER	3 300	7	471
11	GASCONS (PORT-DANIEL)		3	
11	GASPÉ	16 000	15	1 067
11	GRANDE-RIVIÈRE	3 800	2	1 900
11	MARIA	2 700	5	540
11	NEWPORT	2 000	3	667
11	NEW RICHMOND	4 000	4	1 000
11	NOUVELLE	2 100	2	1 050
11	PASPÉBIAC	3 500	4	875
11	SAINTE-ANNE-DES-MONTS	7 100	9	789
12	ARMAGH	1 600	1	1 600
12	BEAUCEVILLE	6 500	5	1 300
12	BLACK LAKE	4 500	3	1 500
12	CAP-SAINT-IGNACE	3 200	1	3 200
12	CHARNY	10 800	1	10 800
12	DISRAËLI	2 700	3	900
12	LA GUADELOUPE	1 700	1	1 700
12	LAURIER-STATION	2 600	1	2 600
12	LÉVIS	41 500	35	1 186
12	L'ISLET	3 900	2	1 950
12	MONTMAGNY	12 000	13	923
12	PINTENDRE	6 300	2	3 150
12	ROBERTSONVILLE	1 700	1	1 700
12	SAINT-AGAPIT	3 000	4	750
12	SAINT-ANSELME	3 300	3	1 100
12	SAINT-APOLLINAIRE	3 900	3	1 300
12	SAINT-BENOIT-LABRE	1 600	1	1 600
12	SAINT-BERNARD	2 100	2	1 050
12	SAINT-COME-LINIÈRE	3 200	2	1 600
12	SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND	2 200	2	1 100
12	SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIÈRE	1 200	1	1 200

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
12	SAINTE-CLAIRE	3 200	2	1 600
12	SAINTE-CROIX	1 700	4	425
12	SAINTE-HÉLÈNE-DE-BREAKEYVILLE	3 700	1	3 700
12	SAINTE-JUSTINE	1 900	2	950
12	SAINTE-MARIE	11 600	12	967
12	SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE	2 700	1	2 700
12	SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON	9 100	8	1 138
12	SAINT-FABIEN-DE-PANET	1 000	1	1 000
12	SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE	1 800	2	900
12	SAINT-GEORGES	22 000	30	733
12	SAINT-HENRI	4 000	3	1 333
12	SAINT-HONORÉ	1 700	1	1 700
12	SAINT-ISIDORE	2 600	3	867
12	SAINT-JACQUES-DE-LEEDS	800	1	800
12	SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME	17 800	10	1 780
12	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE	4 500	5	900
12	SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON	4 800	4	1 200
12	SAINT-MARTIN	2 700	6	450
12	SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE	1 700	1	1 700
12	SAINT-NARCISSE	1 100	2	550
12	SAINT-NICOLAS	16 800	16	1 050
12	SAINT-ODILON	1 500	5	300
12	SAINT-PAMPHILE	2 900	3	967
12	SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE	1 100	2	550
12	SAINT-PAUL-DE-MONTMINY	900	1	900
12	SAINT-PROSPER	3 900	2	1 950
12	SAINT-RAPHAËL	2 200	2	1 100
12	SAINT-RÉDEMPTEUR	6 500	3	2 167
12	SAINT-ROMUALD	11 100	14	793
12	SAINT-VALLIER	1 000	1	1 000
12	SAINT-VICTOR	2 500	3	833
12	SAINT-ZACHARIE	2 100	2	1 050
12	THETFORD-MINES	17 300	18	961
12	TRING-JONCTION	1 400	1	1 400
12	VALLÉE-JONCTION	1 900	2	950
13	AUTEUIL		7	
13	CHOMEDEY		101	
13	FABREVILLE		19	
13	LAVAL (inclut les autres)	350 000	31	1 489
13	LAVAL-OUEST		6	
13	LAVAL-DES-RAPIDES		10	
13	PONT-VIAU		11	
13	SAINTE-DOROTHÉE		17	
13	SAINTE-ROSE		1	
13	SAINT-FRANÇOIS		6	
13	SAINT-VINCENT-DE-PAUL		16	
13	VIMONT		10	

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
14	BERTHIERVILLE	4 200	4	1 050
14	CHARLEMAGNE	6 000	5	1 200
14	CRABTREE	3 500	2	1 750
14	JOLIETTE	18 200	18	1 011
14	LA PLAINE	16 500	6	2 750
14	LACHENAIE	22 600	21	1 076
14	LANORAIE-D'AUTRAY	2 000	2	1 000
14	L'ASSOMPTION	16 200	7	2 314
14	LAVALTRIE	6 600	5	1 320
14	LE GARDEUR	18 300	13	1 408
14	L'ÉPIPHANIE	4 200	4	1 050
14	MASCOUCHE	30 000	15	2 000
14	NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	7 300	12	608
14	RAWDON	9 200	7	1 314
14	REPENTIGNY	56 500	46	1 228
14	SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ	2 700	5	540
14	SAINT-CALIXTE	5 100	1	5 100
14	SAINT-CHARLES-BORROMÉE	10 500	17	618
14	SAINTE-JULIENNE	7 300	3	2 433
14	SAINTE-MÉLANIE	2 600	2	1 300
14	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS	5 700	8	713
14	SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON	2 700	3	900
14	SAINT-JEAN-DE-MATHA	3 800	4	950
14	SAINT-LIN	13 000	6	2 167
14	SAINT-PAUL	3 600	1	3 600
14	SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN	4 600	3	1 533
14	SAINT-THOMAS	3 100	3	1 033
14	TERREBONNE	44 800	32	1 400
15	BLAINVILLE	35 600	16	2 225
15	BOISBRIAND	27 200	36	756
15	BOIS-DES-FILLION	7 800	5	1 560
15	DES RUISSEAUX	5 700	1	5 700
15	DEUX-MONTAGNES	17 500	10	1 750
15	FERME-NEUVE	3 100	2	1 550
15	HUBERDEAU	1 000	1	1 000
15	LABELLE	2 400	2	1 200
15	LACHUTE	11 500	10	1 150
15	LAC-NOMININGUE	2 100	1	2 100
15	LAFONTAINE	9 700	15	647
15	LORRAINE	9 700	11	882
15	MIRABEL	26 600	9	2 956
15	MONT-LAURIER	8 100	17	476
15	PRÉVOST	8 300	1	8 300
15	ROSEMERE	13 800	9	1 533
15	SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD	2 800	1	2 800
15	SAINT-ANTOINE	11 700	16	731
15	SAINTE-ADÈLE	9 600	9	1 067
15	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	8 100	21	386
15	SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	13 200	6	2 200

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
15	SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON	2 500	1	2 500
15	SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	8 700	1	8 700
15	SAINTE-THÉRÈSE	24 500	24	1 021
15	SAINT-EUSTACHE	41 900	38	1 103
15	SAINT-HIPPOLYTE	6 000	6	1 000
15	SAINT-JÉRÔME	24 700	29	852
15	SAINT-JOSEPH-DU-LAC	5 100	4	1 275
15	SAINT-JOVITE	5 000	10	500
15	SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS	3 300	13	254
16	ACTON VALE	7 600	4	1 900
16	BEAUHARNOIS	6 500	4	1 625
16	BEDFORD	800	6	133
16	BELOEIL	19 800	14	1 414
16	BOUCHERVILLE	37 600	17	2 212
16	BROMONT	5 100	5	1 020
16	BROSSARD	66 000	50	1 320
16	CHAMBLY	20 900	13	1 608
16	CHÂTEAUGUAY	42 300	32	1 322
16	CONTRECOEUR	5 300	2	2 650
16	COWANSVILLE	12 200	19	642
16	DELSON	7 200	2	3 600
16	FARNHAM	8 000	4	2 000
16	GRANBY	45 200	55	822
16	GREENFIELD PARK	17 700	42	421
16	HUDSON	4 800	5	960
16	HUNTINGDON	2 600	3	867
16	IBERVILLE	10 000	22	455
16	LA PRAIRIE	19 500	30	650
16	L'ACADIE	5 700	2	2 850
16	LAC-BROME	5 200	3	1 733
16	LACOLLE	1 500	1	1 500
16	LEMOYNE	5 100	3	1 700
16	L'ÎLE-PERROT	9 600	16	600
16	LONGUEUIL	131 000	161	814
16	MARIEVILLE	8 000	3	2 667
16	MCMASTERVILLE	4 100	2	2 050
16	MERCIER	9 900	15	660
16	MONT-SAINT-HILAIRE	14 500	13	1 115
16	NAPIERVILLE	3 100	4	775
16	ORMSTOWN	3 800	10	380
16	OTTERBURN PARK	8 100	7	1 157
16	PINCOURT	10 000	8	1 250
16	RIGAUD	6 200	7	886
16	ROXTON POND	3 400	1	3 400
16	SAINT-ANICET	2 600	1	2 600
16	SAINT-BASILE-LE-GRAND	12 800	5	2 560
16	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE	24 400	21	1 162
16	SAINT-CÉSAIRE	5 000	1	5 000

Tableau A2 (suite)
Population et nombre d'omnipraticiens en cabinet par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Population	Médecins	Population/omni
16	SAINT-CHRYSTOSTOME	2 600	2	1 300
16	SAINT-CONSTANT	23 300	15	1 553
16	SAINT-DAMASE	1 300	4	325
16	SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU	2 200	2	1 100
16	SAINT-DOMINIQUE	2 300	2	1 150
16	SAINTE-CATHERINE	16 100	2	8 050
16	SAINTE-JULIE	27 500	25	1 100
16	SAINTE-MADELEINE	2 100	2	1 050
16	SAINTE-ROSALIE	4 200	3	1 400
16	SAINT-HUBERT	79 000	32	2 469
16	SAINT-HYACINTHE	39 000	44	886
16	SAINT-JEAN-BAPTISTE	3 000	3	1 000
16	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	38 000	22	1 727
16	SAINT-LAMBERT	21 800	24	908
16	SAINT-LAZARE	13 300	4	3 325
16	SAINT-LUC	21 000	10	2 100
16	SAINT-PIE	2 400	3	800
16	SAINT-RÉMI	6 000	3	2 000
16	SAINT-THOMAS-D'AQUIN	4 200	9	467
16	SAINT-TIMOTHÉE	8 100	4	2 025
16	SAINT-ZOTIQUE	4 200	2	2 100
16	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	26 700	22	1 214
16	SOREL-TRACY	35 500	40	888
16	SUTTON	1 800	3	600
16	UPTON	2 100	1	2 100
16	VARENNES	20 900	18	1 161
16	VAUDREUIL-DORION	20 000	13	1 538
16	VERCHÈRES	4 800	2	2 400
16	WATERLOO	4 300	7	614

Note : La population est celle qui était estimée au 1^{er} juillet 2000 par l'Institut de la statistique du Québec. Elle a été arrondie à la centaine afin de rendre la lecture plus rapide. La prudence est recommandée dans la comparaison des ratios omnipraticien : population dans le cas de municipalités non comparables. Il faut aussi tenir compte du fait que les omnipraticiens ne sont pas nécessairement à temps plein dans chacune des municipalités.

Tableau A3
Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique
par municipalité en 2000

RSS	VILLE	total	Cliniques avec spécialistes	avec infirmières
01	AMQUI *	3		
01	CABANO *	1		1
01	CAUSAPSCAL	1	1	
01	DÉGELIS *	1		1
01	LA POCATIÈRE *	1		
01	MATANE	3	1	
01	MONT-JOLI *	1		
01	NOTRE-DAME-DU-LAC *	1		
01	RIMOUSKI	6	3	1
01	RIVIÈRE-DU-LOUP	2	1	
01	SAINT-FABIEN *	1		
01	SAINT-GEORGES-DE-CACOUNA *	1		
01	SAINT-PASCAL *	1		
01	TROIS-PISTOLES *	1		1
02	ALMA	4	1	
02	CHICOUTIMI	9	3	1
02	DELISLE *	1		
02	DOLBEAU-MISTASSINI	4	1	1
02	GIRARDVILLE *	1		
02	JONQUIÈRE	6	2	2
02	LA BAIE	2	1	
02	LAC-BOUCHETTE *	1		
02	L'ANSE-SAINT-JEAN *	1		
02	METABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX *	1		
02	ROBERVAL *	1		
02	SAINT-AMBROISE *	1		
02	SAINT-BRUNO *	1		
02	SAINT-FÉLICIEN *	2		1
02	SAINT-NAZAIRE *	1		
02	SAINT-PRIME *	1		
03	BAIE-SAINT-PAUL *	2		
03	BEAUPORT	8	5	2
03	BEAUPRÉ	1	1	
03	CAP-ROUGE	2	1	2
03	CHARLESBOURG	12	8	2
03	CHÂTEAU-RICHER *	1		
03	CLERMONT *	1		
03	DONNACONA	2	1	
03	LA MALBAIE *	1		
03	LAC-BEAUPORT	1	1	
03	LAC-SAINT-CHARLES *	1		
03	L'ANCIENNE-LORETTE	2	1	
03	LORETTEVILLE	1	1	

Tableau A3 (suite)
Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique
par municipalité en 2000

RSS	VILLE	total	Cliniques avec spécialistes	avec infirmières
03	NEUVILLE *	1		
03	NOTRE-DAME-DE-PORTNEUF *	1		
03	PONT-ROUGE *	1		
03	QUÉBEC	22	15	2
03	SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES	2	1	1
03	SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER *	1		
03	SAINTE-FOY	16	6	
03	SAINT-ÉMILE *	1		
03	SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER *	1		
03	SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES	2	1	
03	SAINT-PIERRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS	1	1	
03	SAINT-SIMÉON *	1		
03	SILLERY	1		
03	STONEHAM-ET-TEWKESBURY *	1		
03	VAL-BÉLAIR	1	1	
03	VANIER	1	1	
04	BÉCANCOUR *	2		1
04	CAP-DE-LA-MADELEINE	6	2	
04	DALELUYVILLE *	1		1
04	DRUMMONDVILLE	5	1	2
04	GRAND-MÈRE *	4		
04	LA TUQUE *	2		1
04	LOUISEVILLE	1	1	
04	MASKINONGÉ *	1		
04	NICOLET *	1		
04	PIERREVILLE *	1		
04	PLESSISVILLE *	1		
04	POINTE-DU-LAC *	1		
04	PRINCEVILLE *	2		
04	SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE *	1		
04	SAINTE-THÈCLE*	1		
04	SAINT-ETIENNE-DES-GRÈS*	1		
04	SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN *	1		
04	SAINT-LÉONARD-D'ASTON *	1		
04	SAINT-NICÉPHORE	1	1	1
04	SAINT-STANISLAS *	1		
04	SAINT-TITE *	2		
04	SHAWINIGAN ET SHAWINIGAN-SUD	4	1	
04	TROIS-RIVIÈRES	10	2	1
04	TROIS-RIVIÈRES-OUEST	3	1	
04	VICTORIAVILLE	3	2	2
04	WARWICK *	1		1
05	ASBESTOS *	1		
05	BROMPTONVILLE *	1		
05	COATICOOK *	1		
05	COOKSHIRE *	1		
05	DANVILLE *	1		
05	EAST ANGUS *	1		1

Tableau A3 (suite)
Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique
par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Cliniques		
		total	avec spécialistes	avec infirmières
05	FLEURIMONT	3	1	1
05	LAC-MÉGANTIC *	2		
05	LAMBTON *	1		
05	MAGOG	3	2	
05	ROCK FOREST	1	1	
05	SHERBROOKE	14	7	5
05	VALCOURT *	1		1
05	WINDSOR *	1		
06	ANJOU	5	3	1
06	CÔTE-SAINT-LUC	1	1	
06	DOLLARD-DES-ORMEAUX	4	2	1
06	DORVAL	2	2	
06	LACHINE	2	2	1
06	LASALLE	2	2	
06	L'ÎLE-BIZARD	1	1	
06	MONTRÉAL	132	82	21
06	MONTRÉAL-EST	15	11	1
06	MONTRÉAL-NORD	5	2	
06	MONTRÉAL-OUEST	4	3	1
06	OUTREMONT	1	1	1
06	PIERREFONDS	6	4	2
06	POINTE-CLAIRE	5	3	
06	ROXBORO	2	1	
06	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE	1	1	
06	SAINT-LAURENT	2	2	
06	SAINT-LÉONARD	7	3	1
06	VERDUN	6	4	3
06	WESTMOUNT*	2	1	1
07	AYLMER	3	2	2
07	BUCKINGHAM	3	2	
07	CAMPBELL'S BAY *	1		
07	GATINEAU	12	5	3
07	GRACEFIELD *	1		1
07	HULL	10	5	6
07	LA PÊCHE	1	1	
07	MANIWAKI *	1		
07	MASSON-ANGERS	1	1	
07	NOTRE-DAME-DU-LAUS *	1		
07	SAINT-ANDRÉ-AVELLIN *	1		
07	THURSO *	1		
08	AMOS	3	2	
08	LA SARRE	3	1	
08	ROUYN-NORANDA	5	2	1
08	VAL-D'OR	5	3	3
08	VILLE-MARIE *	1		
09	BAIE-COMEAU *	3		
09	FORESTVILLE *	1		

Tableau A3 (suite)
Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique
par municipalité en 2000

RSS	VILLE	total	Cliniques avec spécialistes	avec infirmières
09	PORT-CARTIER *	1		
09	SEPT-ÎLES *	3		
10	CHIBOUGAMAU *	3		
11	BONAVENTURE	2	1	1
11	CAPLAN *	1		
11	CARLETON *	1		1
11	CHANDLER *	1		
11	GASCONS * (PORT-DANIEL)	1		
11	GASPÉ *	2		
11	GRANDE-RIVIÈRE *	1		
11	MARIA *	1		
11	NEWPORT *	1		
11	NEW RICHMOND *	2		
11	NOUVELLE *	1		
11	PASPÉBIAC *	1		
11	SAINTE-ANNE-DES-MONTS *	2		
12	BEAUCEVILLE	2	1	
12	BLACK LAKE *	1		
12	DISRAËLI *	1		
12	LÉVIS	6	2	1
12	L'ISLET *	1		
12	MONTMAGNY	1	1	
12	PINTENDRE *	1		
12	SAINT-AGAPIT	1	1	
12	SAINT-ANSELME *	1		
12	SAINT-APOLLINAIRE *	1		
12	SAINT-BERNARD *	1		
12	SAINT-COME-LINIÈRE *	1		1
12	SAINTE-CLAIRE *	1		
12	SAINTE-CROIX *	1		
12	SAINTE-JUSTINE *	1		
12	SAINTE-MARIE	3	1	1
12	SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON	1	1	1
12	SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE *	1		
12	SAINT-GEORGES	5	3	4
12	SAINT-HENRI *	1		
12	SAINT-ISIDORE *	1		
12	SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME *	2		1
12	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE	1	1	
12	SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON *	1		
12	SAINT-MARTIN *	1		1
12	SAINT-NARCISSE *	1		
12	SAINT-NICOLAS	3	2	
12	SAINT-ODILON *	1		
12	SAINT-PAMPHILE *	1		
12	SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE *	1		
12	SAINT-PROSPER *	1		
12	SAINT-RAPHAËL *	1		

Tableau A3 (suite)
Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique
par municipalité en 2000

RSS	VILLE	total	Cliniques avec spécialistes	avec infirmières
12	SAINT-RÉDEMPTEUR *	1		1
12	SAINT-ROMUALD	2	2	
12	SAINT-VICTOR *	1		
12	SAINT-ZACHARIE *	1		1
12	THETFORD-MINES *	5		1
12	VALLÉE-JONCTION *	1		
13	AUTEUIL *	1		
13	CHOMEDEY	11	7	2
13	FABREVILLE	1	1	
13	LAVAL	8	3	
13	LAVAL-OUEST	1	1	
13	LAVAL-DES-RAPIDES	2	1	
13	PONT-VIAU *	2		
13	SAINTE-DOROTHÉE	2	1	
13	SAINT-FRANÇOIS *	1		
13	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	1	1	
13	VIMONT *	2		
14	BERTHIERVILLE *	1		
14	CHARLEMAGNE	2	1	1
14	CRABTREE *	1		
14	JOLIETTE *	3		1
14	LA PLAINE	1	1	
14	LACHENAIE	4	2	1
14	LANORAIE-D'AUTRAY *	1		
14	L'ASSOMPTION	1	1	
14	LAVALTRIE	1	1	
14	LE GARDEUR	2	1	1
14	L'ÉPIPHANIE *	1		
14	MASCOUCHE	2	2	
14	NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	1	1	
14	RAWDON *	1		
14	REPENTIGNY	7	5	1
14	SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ *	1		
14	SAINT-CHARLES-BORROMÉE	3	2	
14	SAINTE-JULIENNE *	1		
14	SAINTE-MÉLANIE *	1		
14	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS *	1		
14	SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON *	1		
14	SAINT-JEAN-DE-MATHA	1	1	
14	SAINT-LIN	1	1	
14	SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN *	1		
14	SAINT-THOMAS *	1		
14	TERREBONNE	6	3	
15	BLAINVILLE	2	1	
15	BOISBRIAND	2	2	1
15	BOIS-DES-FILLION	1	1	
15	DEUX-MONTAGNES *	1		
15	FERME-NEUVE *	1		

Tableau A3 (suite)
Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique
par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Cliniques		
		total	avec spécialistes	avec infirmières
15	LABELLE	1	1	1
15	LACHUTE	1	1	
15	LAFONTAINE	2	1	
15	LORRAINE	1	1	
15	MIRABEL	1	1	
15	MONT-LAURIER	2	2	
15	ROSEMÈRE	1	1	
15	SAINT-ANTOINE	2	1	
15	SAINTE-ADÈLE	1	1	1
15	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	2	2	1
15	SAINTE-ANNE-DES-PLAINES *	1		
15	SAINTE-THÉRÈSE	3	1	
15	SAINT-EUSTACHE	5	2	1
15	SAINT-HIPPOLYTE *	1		1
15	SAINT-JÉRÔME	4	2	
15	SAINT-JOSEPH-DU-LAC *	1		
15	SAINT-JOVITE	2	1	
15	SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS	2	2	1
16	ACTON VALE	1	1	
16	BEDFORD	1	1	
16	BELOEIL	2	2	
16	BOUCHERVILLE	2	2	1
16	BROMONT *	2		1
16	BROSSARD	8	5	1
16	CHAMBLY	2	1	1
16	CHÂTEAUGUAY	4	3	
16	COWANSVILLE	3	3	2
16	DELSON *	1		
16	FARNHAM	1	1	
16	GRANBY	6	6	
16	GREENFIELD PARK	4	2	
16	HUDSON	1	1	
16	HUNTINGDON *	1		1
16	IBERVILLE	2	1	2
16	LA PRAIRIE	4	2	
16	LAC-BROME	1	1	
16	LEMOYNE	1	1	
16	L'ILE-PERROT	2	1	1
16	LONGUEUIL	19	12	4
16	MARIEVILLE *	1		
16	MCMASTERVILLE	1	1	
16	MERCIER	1	1	1
16	MONT-SAINT-HILAIRE	2	1	
16	NAPIERVILLE	1	1	
16	ORMSTOWN	1	1	
16	OTTERBURN PARK *	1		
16	PINCOURT	1	1	1
16	RIGAUD	1	1	

Tableau A3 (suite)
Présence des médecins spécialistes et des infirmières dans les cliniques d'omnipratique
par municipalité en 2000

RSS	VILLE	Cliniques		
		total	avec spécialistes	avec infirmières
16	SAINT-BASILE-LE-GRAND	1	1	
16	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE	4	3	
16	SAINT-CONSTANT	2	2	
16	SAINT-DAMASE *	1		1
16	SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU	1	1	
16	SAINT-DOMINIQUE *	1		
16	SAINTE-CATHERINE	1	1	
16	SAINTE-JULIE	3	3	
16	SAINTE-ROSALIE *	1		
16	SAINT-HUBERT	6	5	
16	SAINT-HYACINTHE	4	1	2
16	SAINT-JEAN-BAPTISTE *	1		
16	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU *	3		1
16	SAINT-LAMBERT	4	3	
16	SAINT-LAZARE *	1		1
16	SAINT-LUC	2	1	1
16	SAINT-PIE *	1		
16	SAINT-RÉMI	1	1	
16	SAINT-THOMAS-D'AQUIN *	1		
16	SAINT-TIMOTHÉE *	2		
16	SAINT-ZOTIQUE *	1		
16	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	2	1	2
16	SOREL	4	3	
16	SUTTON *	1		
16	TRACY	4	1	
16	VARENNES	3	2	
16	VAUDREUIL-DORION	1	1	
16	WATERLOO *	1		

Note : L'information sur les spécialistes et les infirmières était disponible pour 814 cliniques sur 839.

Tableau A4

Nombre de cliniques d'omnipratique offrant les services mentionnés par région sociosanitaire en 2000

Régions	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	total
Cliniques (n)	24	36	87	58	30	195	35	16	8	3	17	58	31	45	38	133	814
Spécialités	6	8	45	11	11	130	16	8	0	0	1	15	15	22	24	83	395
Allergie	0	0	6	2	1	31	2	1	0	0	0	6	4	2	2	16	73
Cardiologie	1	1	13	0	2	53	2	0	0	0	0	5	8	0	4	13	102
Chirurgie générale	1	1	14	2	2	66	4	3	0	0	0	7	9	10	14	34	167
Chirurgie orthop.	1	3	3	1	1	25	1	0	0	0	0	4	7	1	6	18	71
Chirurgie plast.	0	0	3	1	2	15	0	0	0	0	0	2	3	1	1	11	39
Dermatologie	1	0	31	4	3	53	0	0	0	0	0	10	10	8	9	34	163
Gastro-entérol.	0	0	22	0	2	43	1	0	0	0	0	3	5	4	3	17	100
Obstét. gynéco.	2	5	10	3	2	59	4	4	0	0	0	10	8	12	10	28	157
Pneumologie	0	0	5	0	0	16	0	0	0	0	0	2	2	0	2	12	39
Médecine interne	0	0	6	0	1	27	3	0	0	0	0	1	1	0	4	17	60
Physiatrie	0	0	3	1	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	8
Neurologie	0	2	6	0	4	32	2	1	0	0	1	2	5	4	1	8	68
Ophtalmologie	0	0	1	0	0	15	1	0	0	0	0	0	3	1	2	3	26
ORL	0	0	5	1	3	63	0	0	0	0	0	3	7	5	9	18	114
Pédiatrie	1	1	3	0	1	42	2	0	0	0	0	5	7	5	8	21	96
Psychiatrie	0	1	4	0	3	10	2	1	0	0	0	2	0	2	1	3	29
Radiol. Diagnost.	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	7
Urologie	0	0	1	1	0	41	1	0	0	0	0	4	7	5	12	25	97
Néphrologie	0	0	1	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	7
Endocrinologie	0	0	2	1	0	24	1	0	0	0	0	3	1	3	1	9	45
Rhumatologie	0	0	9	0	1	15	3	0	0	0	0	2	2	0	1	7	40
Gériatrie	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	4
Santé comm.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Anatomo-pathol.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Microbiologie	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Biochimie	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Hématologie	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6
Médecine nucl.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Anesthésie	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3
CCVT	0	0	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	11

Tableau A4 (suite)

Nombre de cliniques d'omnipratique offrant les services mentionnés par région sociosanitaire en 2000

Régions	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	total
Neurochirurgie	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	7
Radio-oncologie	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Autres professionnels																	
Infirmière	4	5	9	10	8	34	12	4	0	0	2	13	2	5	7	24	139
Physiothérapeute	3	2	8	1	6	33	0	1	0	1	1	6	13	2	7	14	98
Psychologue	7	8	47	14	11	76	10	1	4	1	0	27	18	23	27	66	340
Sexologue	1	1	4	2	0	10	0	1	0	0	0	2	0	7	2	11	41
Pharmacie	21	24	70	30	19	125	27	10	3	3	11	45	25	29	27	94	563
Diététiste	1	4	34	8	8	58	4	1	1	0	0	16	16	20	16	58	245
Ergothérapeute	0	0	2	0	0	4	0	0	0	0	0	0	2	2	0	2	12
Travailleur social	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	2	0	7	13
Acupuncteur	1	3	6	1	2	18	2	0	0	0	0	3	4	2	6	13	61
Orthésiste	1	2	3	4	1	6	0	0	0	0	0	10	1	1	7	9	45
Audioprothésiste	2	0	3	2	1	9	0	0	0	0	0	0	2	7	7	11	44
Opticien	1	1	0	1	0	10	0	0	0	0	0	0	3	3	6	4	29
Services spécialisés																	
Trait. de varices	4	3	10	6	2	25	4	3	3	0	1	9	8	4	9	22	113
Trait. de l'obésité	0	3	1	1	1	16	1	1	0	0	0	2	4	3	4	8	45
Trait. de cellulite	0	0	1	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	12
Épilation au laser	0	0	1	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	8
Avortement	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5
Vasectomie	1	1	1	2	1	9	0	1	0	0	0	4	0	4	1	6	31
Dépistage MTS	0	4	10	5	8	16	4	4	0	0	4	5	3	3	4	2	72
Méd. industrielle	0	2	2	0	1	9	0	0	1	0	0	3	0	1	0	3	22
Radiologie	0	1	10	3	3	36	3	0	0	0	0	1	7	3	6	23	96
IRM	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4
Prélèvements	1	2	19	7	17	40	3	2	0	0	2	15	5	14	11	17	155
Méd. sportive	1	0	3	0	1	7	1	0	1	0	0	0	4	0	3	1	22
Sans rendez-vous	14	20	55	37	21	134	28	6	5	0	7	48	18	29	28	87	537
Soir	9	30	61	23	23	114	21	3	3	1	3	48	25	38	32	95	529
Samedi	0	6	29	7	10	91	12	2	0	1	0	24	17	19	19	61	298
Dimanche	0	3	24	2	8	41	6	0	0	1	0	10	14	11	16	40	176

Note: L'information était disponible pour 814 des 839 cliniques répertoriées.

Tableau A4 (suite)
Proportion de cliniques d'omnipratique comportant les services mentionnés par région sociosanitaire en 2000

Régions	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	total
Cliniques (n)	24	36	87	58	30	195	35	16	8	3	17	58	31	45	38	133	814
Spécialités	25,0%	22,2%	51,7%	19,0%	36,7%	66,7%	45,7%	50,0%	0,0%	0,0%	5,9%	25,9%	48,4%	48,9%	63,2%	62,4%	48,5%
Allergie	0,0%	0,0%	6,9%	3,4%	3,3%	15,9%	5,7%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	10,3%	12,9%	4,4%	5,3%	12,0%	9,0%
Cardiologie	4,2%	2,8%	14,9%	0,0%	6,7%	27,2%	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,6%	25,8%	0,0%	10,5%	9,8%	12,5%
Chirurgie générale	4,2%	2,8%	16,1%	3,4%	6,7%	33,8%	11,4%	18,8%	0,0%	0,0%	0,0%	12,1%	29,0%	22,2%	36,8%	25,6%	20,5%
Chirurgie orthopéd.	4,2%	8,3%	3,4%	1,7%	3,3%	12,8%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,9%	22,6%	2,2%	15,8%	13,5%	8,7%
Chirurgie plastique	0,0%	0,0%	3,4%	1,7%	6,7%	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	9,7%	2,2%	2,6%	8,3%	4,8%
Dermatologie	4,2%	0,0%	35,6%	6,9%	10,0%	27,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	17,2%	32,3%	17,8%	23,7%	25,6%	20,0%
Gastro-entérol.	0,0%	0,0%	25,3%	0,0%	6,7%	22,1%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,2%	16,1%	8,9%	7,9%	12,8%	12,3%
Obstét. gynéco.	8,3%	13,9%	11,5%	5,2%	6,7%	30,3%	11,4%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	17,2%	25,8%	26,7%	26,3%	21,1%	19,3%
Pneumologie	0,0%	0,0%	5,7%	0,0%	0,0%	8,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	6,5%	0,0%	5,3%	9,0%	4,8%
Médecine interne	0,0%	0,0%	6,9%	0,0%	3,3%	13,8%	8,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	3,2%	0,0%	10,5%	12,8%	7,4%
Physiatrie	0,0%	0,0%	3,4%	1,7%	3,3%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%
Neurologie	0,0%	5,6%	6,9%	0,0%	13,3%	16,4%	5,7%	6,3%	0,0%	0,0%	5,9%	3,4%	16,1%	8,9%	2,6%	6,0%	8,4%
Ophtalmologie	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	7,7%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,7%	2,2%	5,3%	2,3%	3,2%
ORL	0,0%	0,0%	5,7%	1,7%	10,0%	32,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,2%	22,6%	11,1%	23,7%	13,5%	14,0%
Pédiatrie	4,2%	2,8%	3,4%	0,0%	3,3%	21,5%	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,6%	22,6%	11,1%	21,1%	15,8%	11,8%
Psychiatrie	0,0%	2,8%	4,6%	0,0%	10,0%	5,1%	5,7%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	0,0%	4,4%	2,6%	2,3%	3,6%
Radiol. diagnost.	0,0%	0,0%	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,3%	0,0%	0,9%
Urologie	0,0%	0,0%	1,1%	1,7%	0,0%	21,0%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,9%	22,6%	11,1%	31,6%	18,8%	11,9%
Néphrologie	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	2,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,5%	0,9%
Endocrinologie	0,0%	0,0%	2,3%	1,7%	0,0%	12,3%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,2%	3,2%	6,7%	2,6%	6,8%	5,5%
Rhumatologie	0,0%	0,0%	10,3%	0,0%	3,3%	7,7%	8,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	6,5%	0,0%	2,6%	5,3%	4,9%
Gériatrie	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,5%
Santé comm.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,1%
Anatomo-pathol.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Microbiologie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	0,2%
Biochimie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	0,2%
Hématologie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,7%
Médecine nucl.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,1%
Anesthésie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,4%

Tableau A4 (suite)

Proportion de cliniques d'omnipratique comportant les services mentionnés par région sociosanitaire en 2000

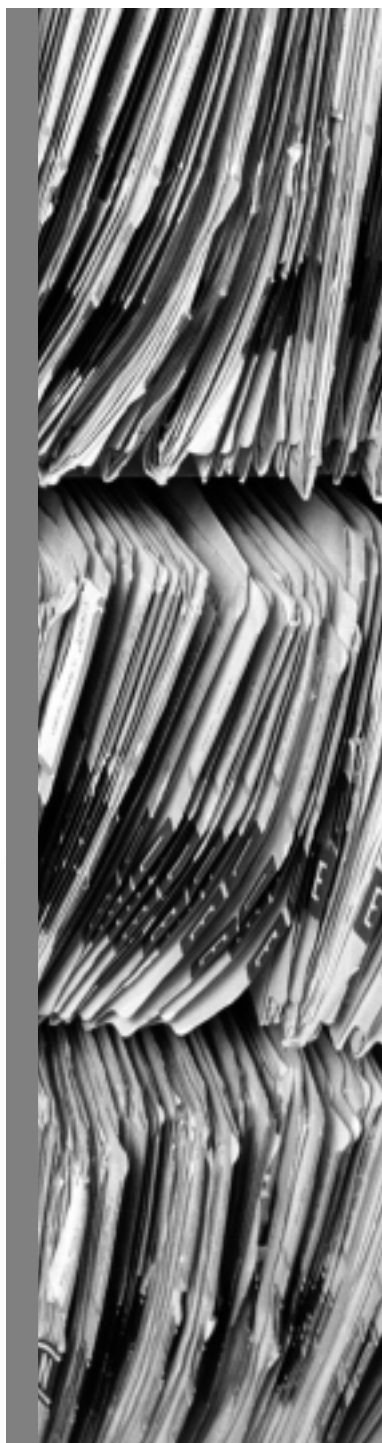
Régions	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	total
CCVT	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	0,0%	3,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	5,3%	0,8%	1,4%
Neurochirurgie	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	3,2%	0,0%	2,6%	0,0%	0,9%
Radio-oncologie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,2%
Autres professionnels																	
Infirmière	16,7%	13,9%	10,3%	17,2%	26,7%	17,4%	34,3%	25,0%	0,0%	0,0%	11,8%	22,4%	6,5%	11,1%	18,4%	18,0%	17,1%
Physiothérapeute	12,5%	5,6%	9,2%	1,7%	20,0%	16,9%	0,0%	6,3%	0,0%	33,3%	5,9%	10,3%	41,9%	4,4%	18,4%	10,5%	12,0%
Psychologue	29,2%	22,2%	54,0%	24,1%	36,7%	39,0%	28,6%	6,3%	50,0%	33,3%	0,0%	46,6%	58,1%	51,1%	71,1%	49,6%	41,8%
Sexologue	4,2%	2,8%	4,6%	3,4%	0,0%	5,1%	0,0%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	0,0%	15,6%	5,3%	8,3%	5,0%
Pharmacie	87,5%	66,7%	80,5%	51,7%	63,3%	64,1%	77,1%	62,5%	37,5%	100,0%	64,7%	77,6%	80,6%	64,4%	71,1%	70,7%	69,2%
Diététiste	4,2%	11,1%	39,1%	13,8%	26,7%	29,7%	11,4%	6,3%	12,5%	0,0%	0,0%	27,6%	51,6%	44,4%	42,1%	43,6%	30,1%
Ergothérapeute	0,0%	0,0%	2,3%	0,0%	0,0%	2,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,5%	4,4%	0,0%	1,5%	1,5%
Travailleur social	0,0%	2,8%	0,0%	0,0%	3,3%	0,5%	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,4%	0,0%	5,3%	1,6%
Acupuncteur	4,2%	8,3%	6,9%	1,7%	6,7%	9,2%	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,2%	12,9%	4,4%	15,8%	9,8%	7,5%
Orthésiste	4,2%	5,6%	3,4%	6,9%	3,3%	3,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	17,2%	3,2%	2,2%	18,4%	6,8%	5,5%
Audioprothésiste	8,3%	0,0%	3,4%	3,4%	3,3%	4,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,5%	15,6%	18,4%	8,3%	5,4%
Opticien	4,2%	2,8%	0,0%	1,7%	0,0%	5,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,7%	6,7%	15,8%	3,0%	3,6%
Services spécialisés																	
Trait. de varices	16,7%	8,3%	11,5%	10,3%	6,7%	12,8%	11,4%	18,8%	37,5%	0,0%	5,9%	15,5%	25,8%	8,9%	23,7%	16,5%	13,9%
Trait. de l'obésité	0,0%	8,3%	1,1%	1,7%	3,3%	8,2%	2,9%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	12,9%	6,7%	10,5%	6,0%	5,5%
Trait. de cellulite	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	3,3%	3,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	5,3%	0,8%	1,5%
Épilation au laser	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	2,1%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,8%	1,0%
Avortement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,5%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,6%
Vasectomie	4,2%	2,8%	1,1%	3,4%	3,3%	4,6%	0,0%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	6,9%	0,0%	8,9%	2,6%	4,5%	3,8%
Dépistage MTS	0,0%	11,1%	11,5%	8,6%	26,7%	8,2%	11,4%	25,0%	0,0%	0,0%	23,5%	8,6%	9,7%	6,7%	10,5%	1,5%	8,8%
Méd. industrielle	0,0%	5,6%	2,3%	0,0%	3,3%	4,6%	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%	0,0%	5,2%	0,0%	2,2%	0,0%	2,3%	2,7%
Radiologie	0,0%	2,8%	11,5%	5,2%	10,0%	18,5%	8,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	22,6%	6,7%	15,8%	17,3%	11,8%
IRM	0,0%	0,0%	2,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,8%	0,5%
Prélèvements	4,2%	5,6%	21,8%	12,1%	56,7%	20,5%	8,6%	12,5%	0,0%	0,0%	11,8%	25,9%	16,1%	31,1%	28,9%	12,8%	19,0%
Méd. sportive	4,2%	0,0%	3,4%	0,0%	3,3%	3,6%	2,9%	0,0%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	12,9%	0,0%	7,9%	0,8%	2,7%
Sans rendez-vous	58,3%	55,6%	63,2%	63,8%	70,0%	68,7%	80,0%	37,5%	62,5%	0,0%	41,2%	82,8%	58,1%	64,4%	73,7%	65,4%	66,0%
Soir	37,5%	83,3%	70,1%	39,7%	76,7%	58,5%	60,0%	18,8%	37,5%	33,3%	17,6%	82,8%	80,6%	84,4%	84,2%	71,4%	65,0%
Samedi	0,0%	16,7%	33,3%	12,1%	33,3%	46,7%	34,3%	12,5%	0,0%	33,3%	0,0%	41,4%	54,8%	42,2%	50,0%	45,9%	36,6%
Dimanche	0,0%	8,3%	27,6%	3,4%	26,7%	21,0%	17,1%	0,0%	0,0%	33,3%	0,0%	17,2%	45,2%	24,4%	42,1%	30,1%	21,6%

Note: L'information était disponible pour 814 des 839 cliniques répertoriées.

Tableau A5
Distribution des municipalités de moins de 1 500 habitants où il n'y a pas
d'omnipraticien en cabinet par région sociosanitaire en 2000

Région	< 500 hab.	de 500 à 999 hab.	de 1 000 à 1 499 hab.	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	39	32	18	89
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	4	17	5	26
Québec (03)	11	10	6	27
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	22	42	16	80
Estrie (05)	13	28	5	46
Montréal (06)	0	1	0	1
Outaouais (07)	15	16	2	33
Abitibi-Témiscamingue (08)	29	21	6	56
Côte-Nord (09)	8	12	4	24
Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	10	10	7	27
Chaudière-Appalaches (12)	26	46	12	84
Laval (13)	0	0	0	0
Lanaudière (14)	3	5	4	12
Laurentides (15)	8	13	12	33
Montérégie (16)	12	26	22	60
Ensemble du Québec	200	279	119	598

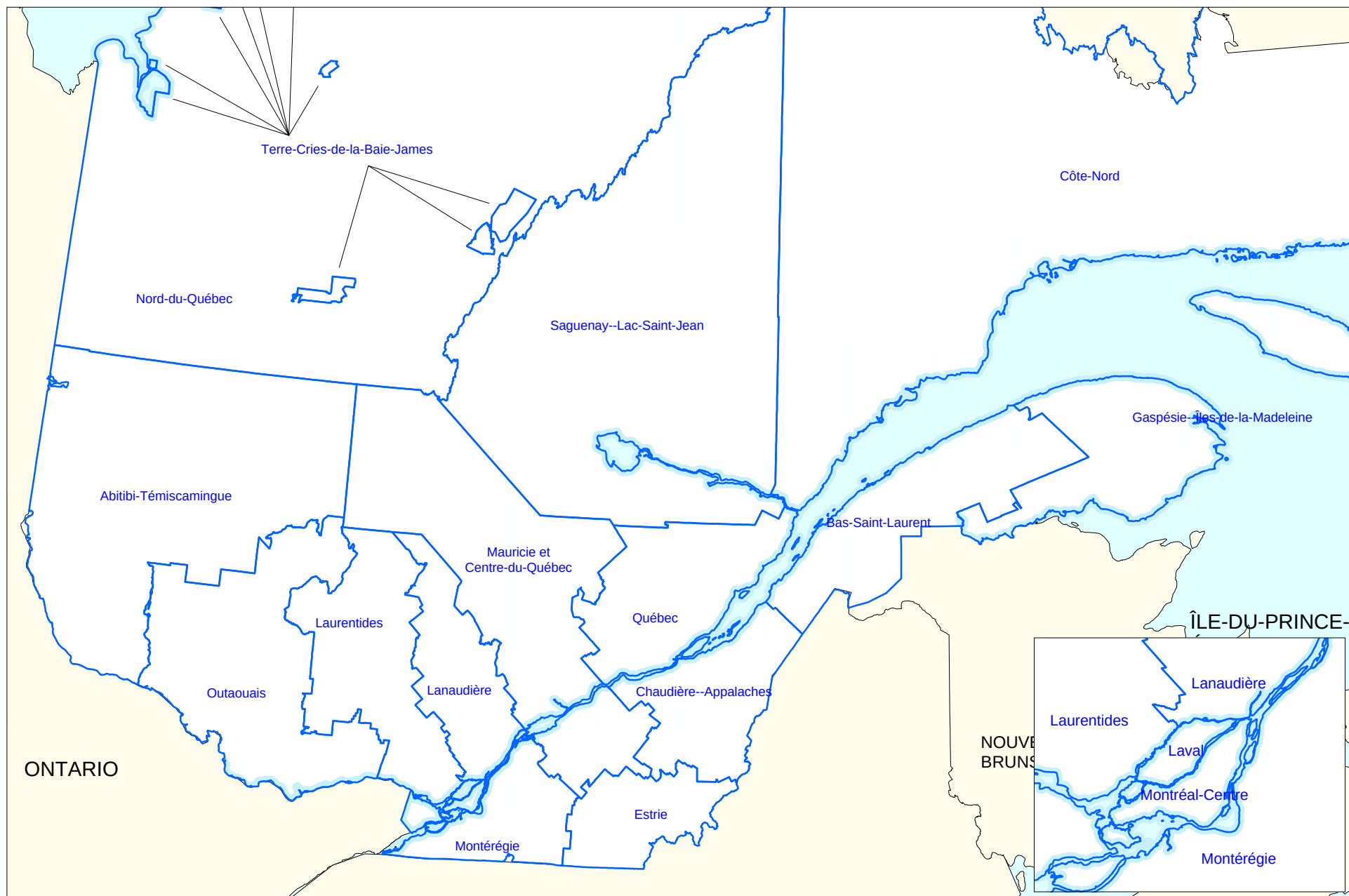
Note : Les municipalités retenues sont celles reconnues comme municipalités, villes, villages ou paroisses. Cela exclut les municipalités de canton, les réserves indiennes, les territoires nordiques ainsi que tous les autres territoires indiens ou inuits. L'information concernant les municipalités provient de l'Institut de la statistique du Québec.



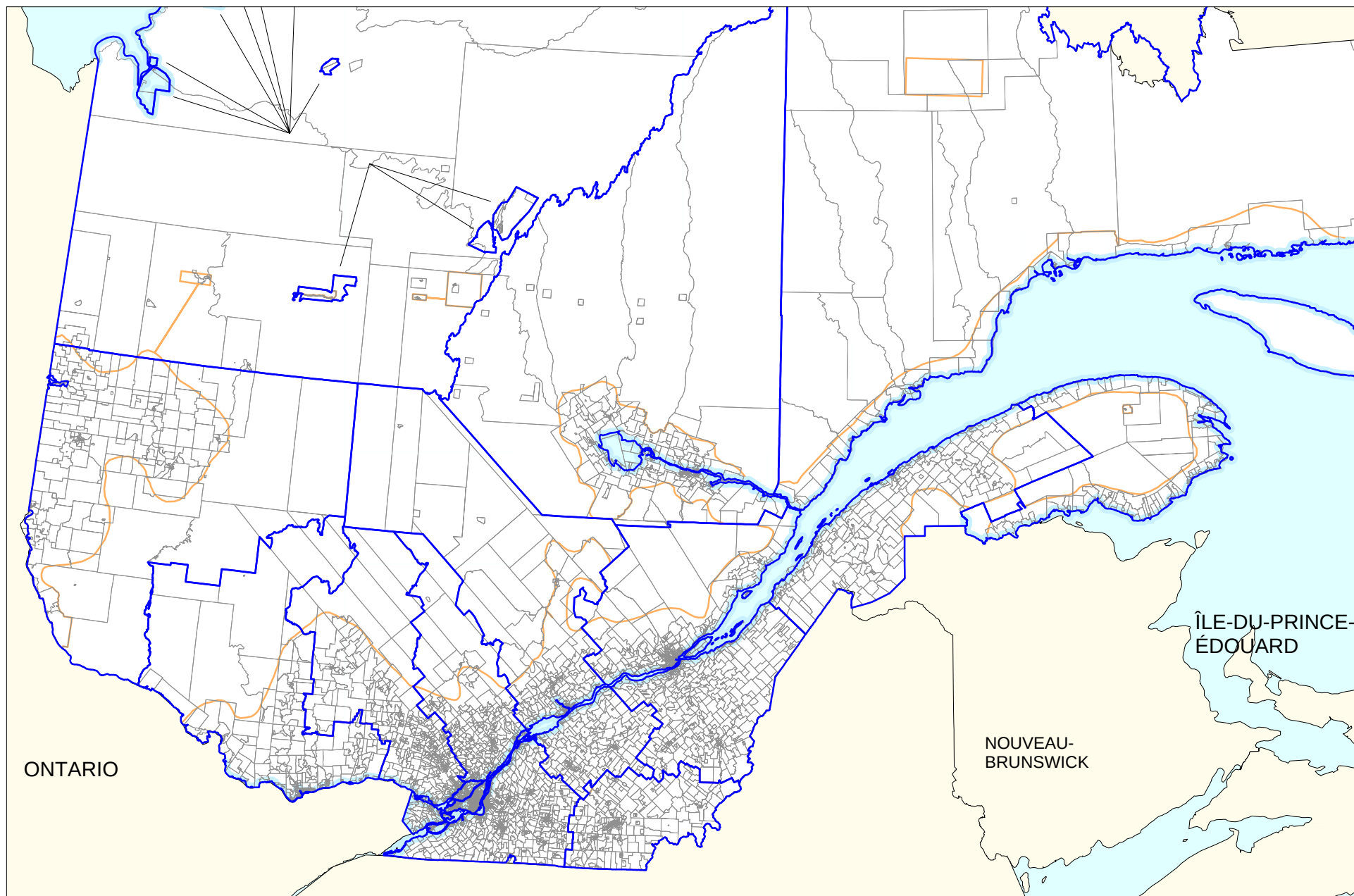
Cartes illustrant
la répartition
des cliniques
d'omnipratique
dans les
municipalités
par région
socio-sanitaire



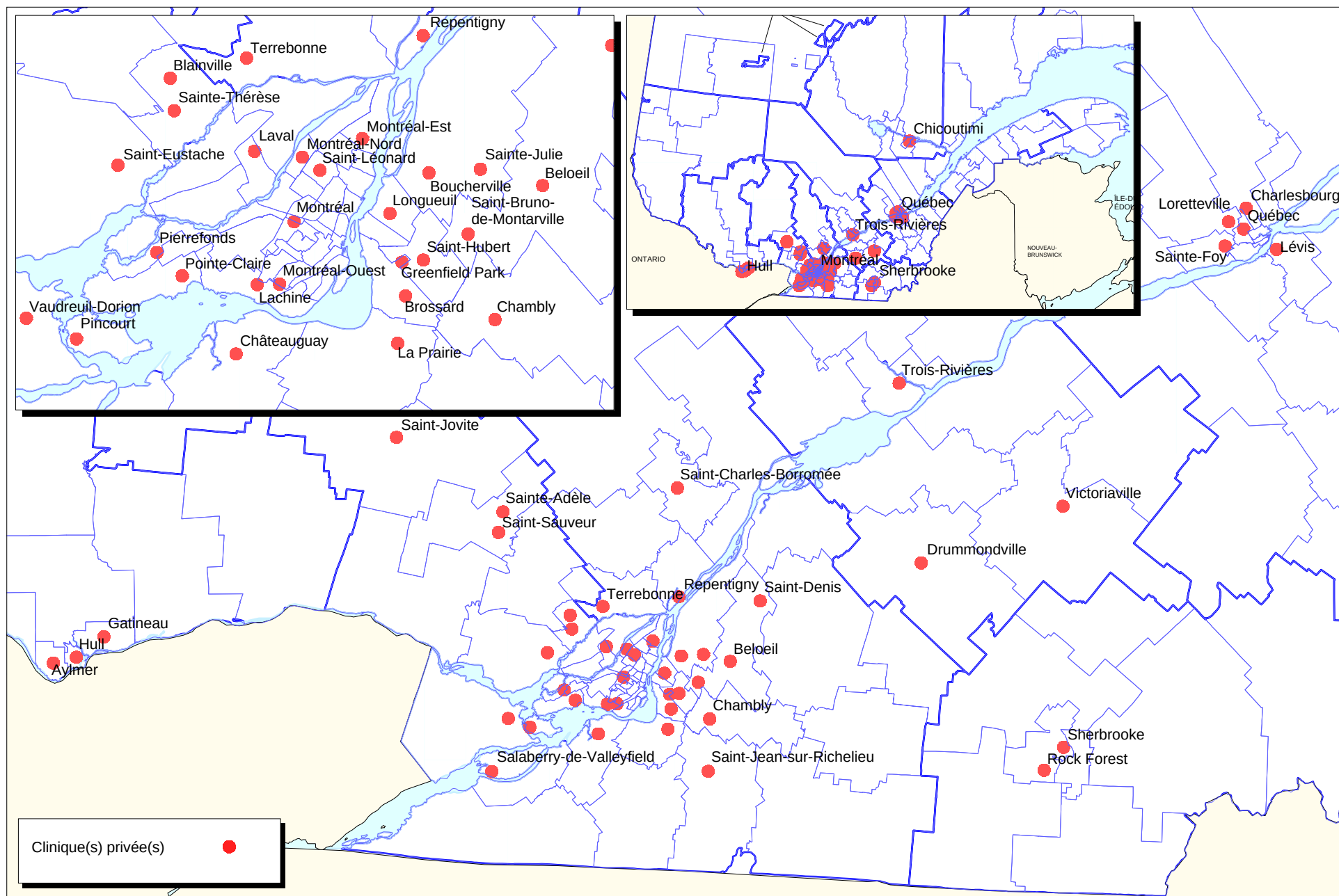
LES RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES



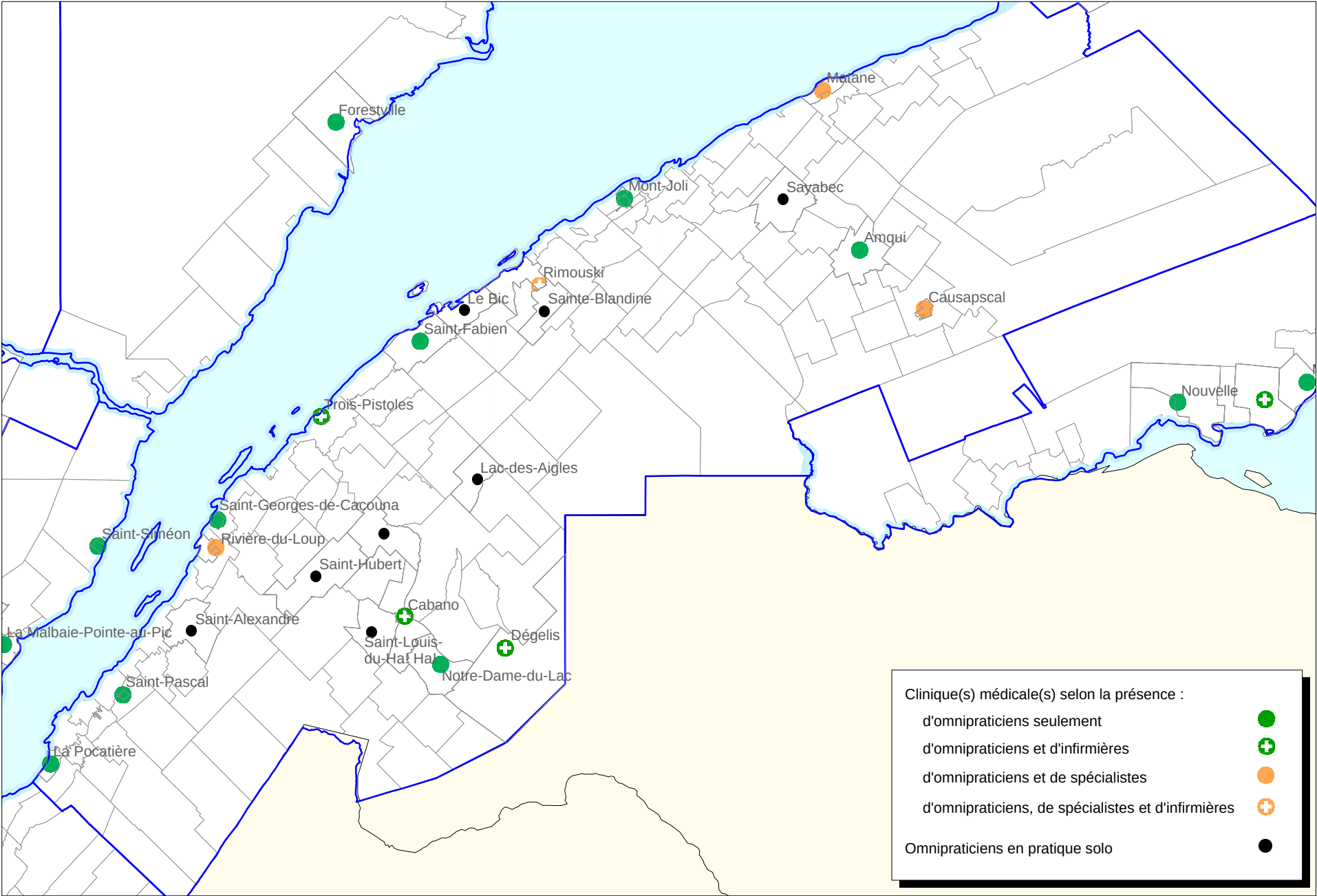
LIMITE DE L'ÉCOUMÈNE RÉGIONAL



PRÉSENCE DE CLINIQUES PRIVÉES ABRITANT À LA FOIS L'OMNIPRATIQUE ET LA RADIOLOGIE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

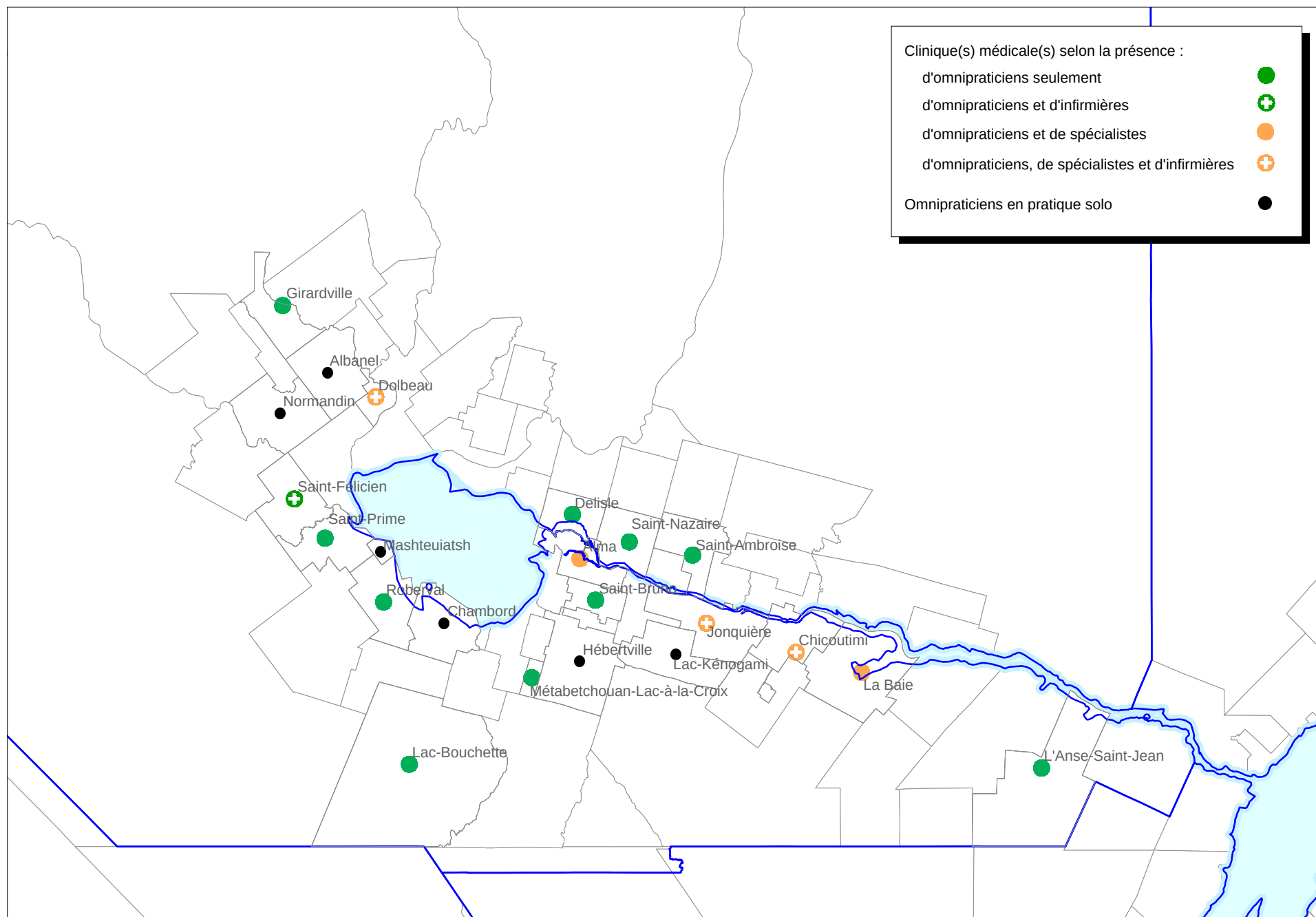


PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000
RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

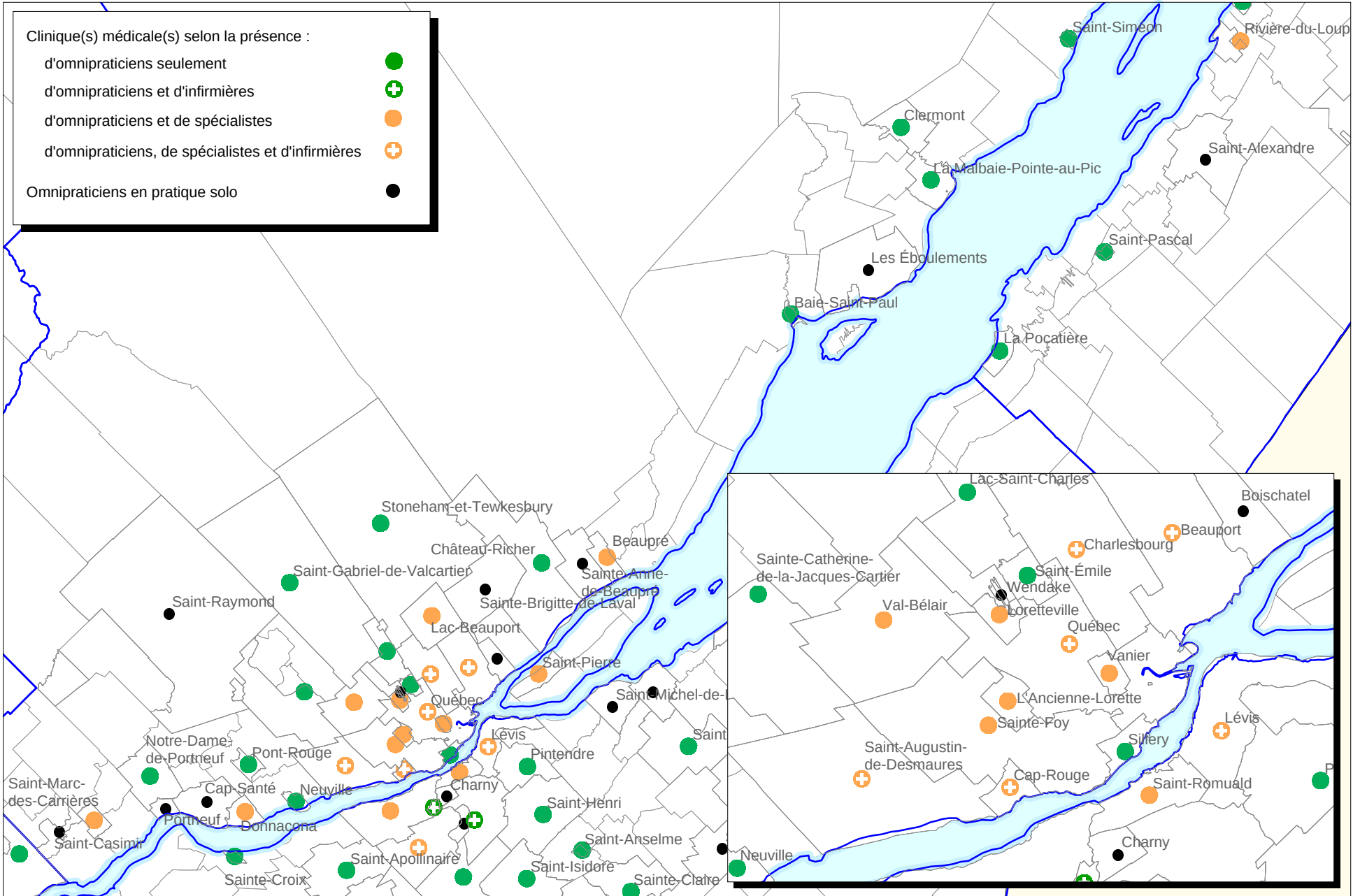


PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUE D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

RÉGION DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN



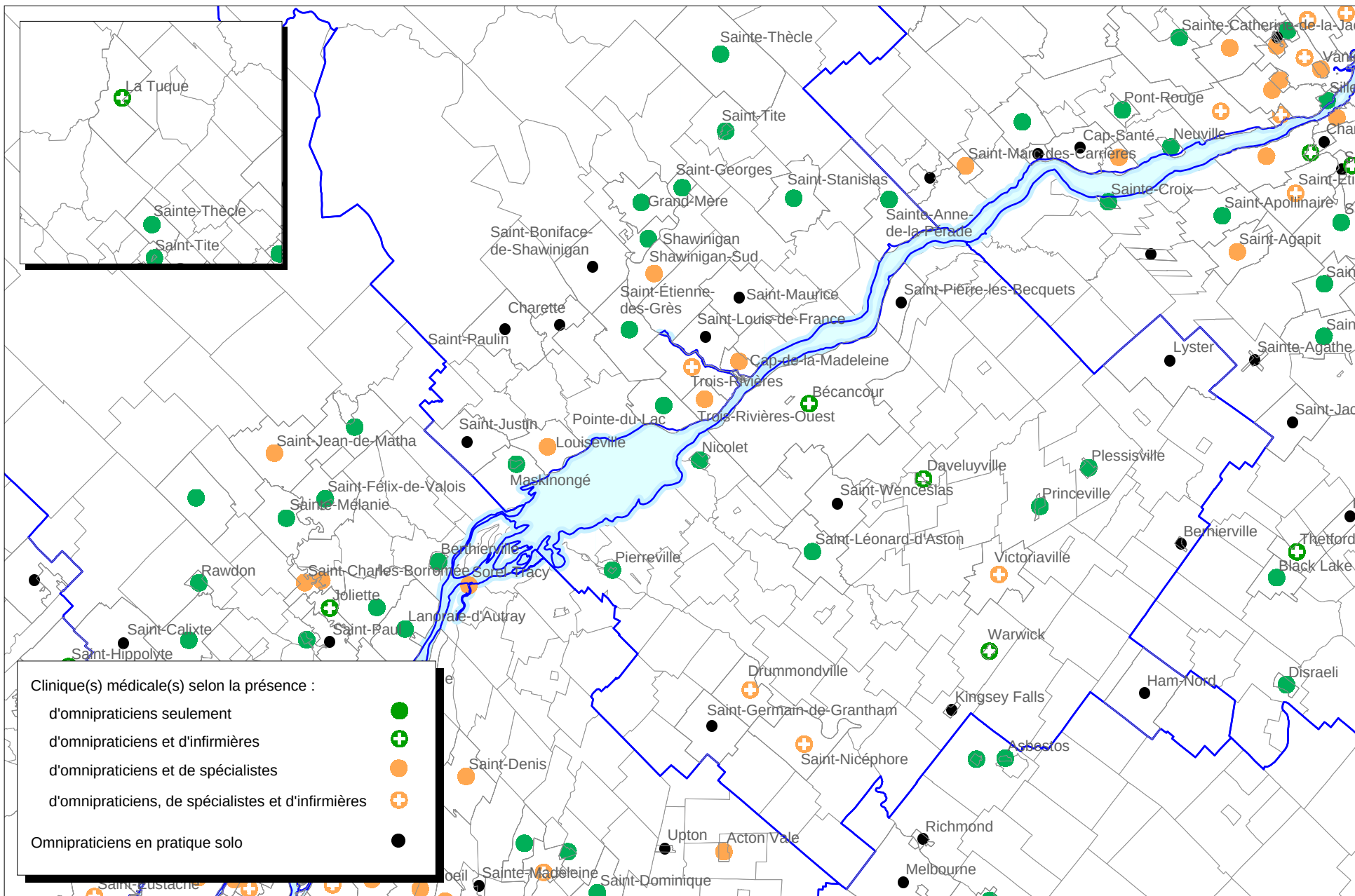
PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000
RÉGION DE QUÉBEC



Unité études et analyses, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation
Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation
Ministère de la Santé et des Services sociaux. Mars 2001

Sources : Enquête téléphonique auprès des cliniques médicales d'omnipratique au Québec
Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, 2000

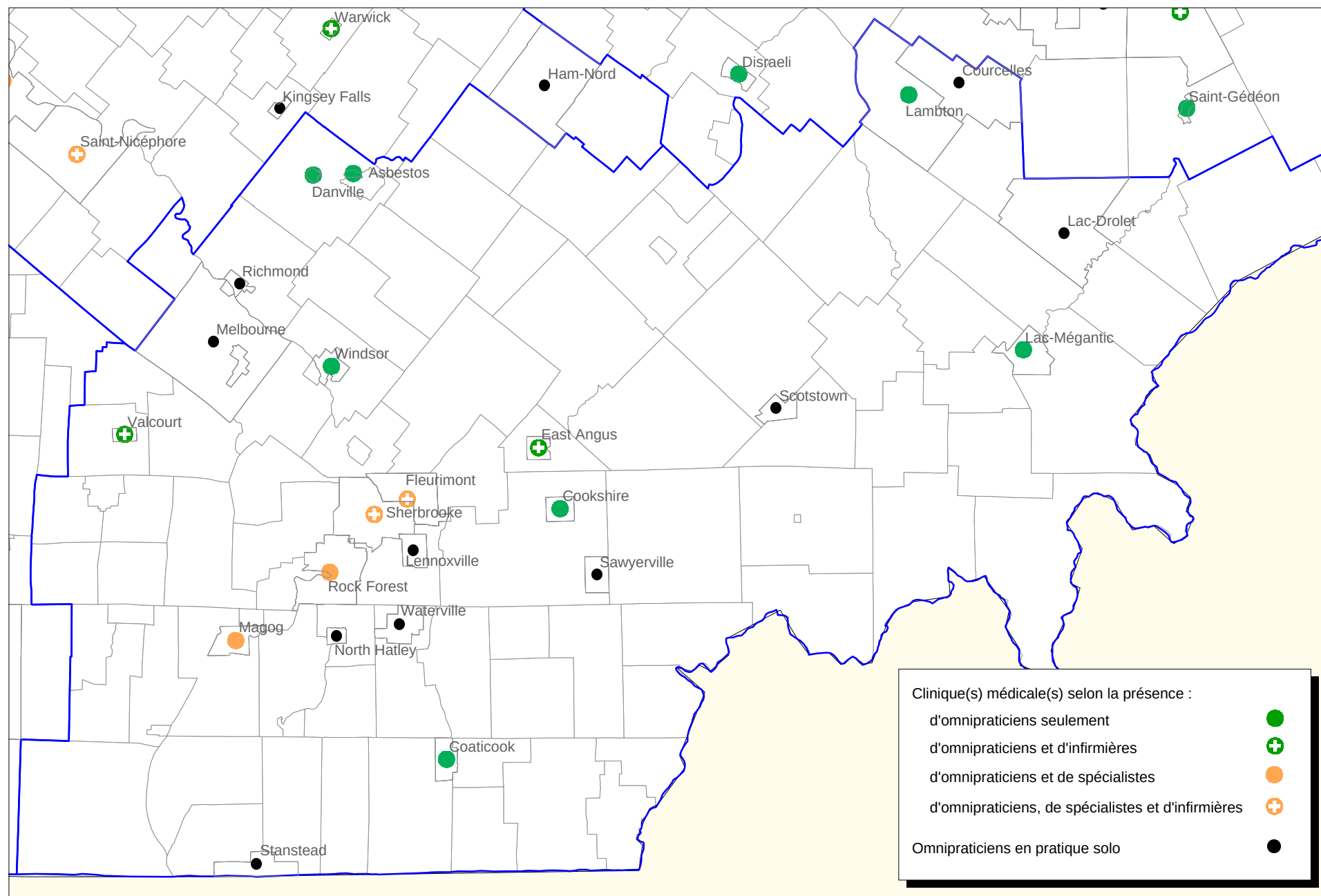
**PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000
RÉGION DE LA MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC**



Unité études et analyses, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation
Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation
Ministère de la Santé et des Services sociaux. Mars 2001

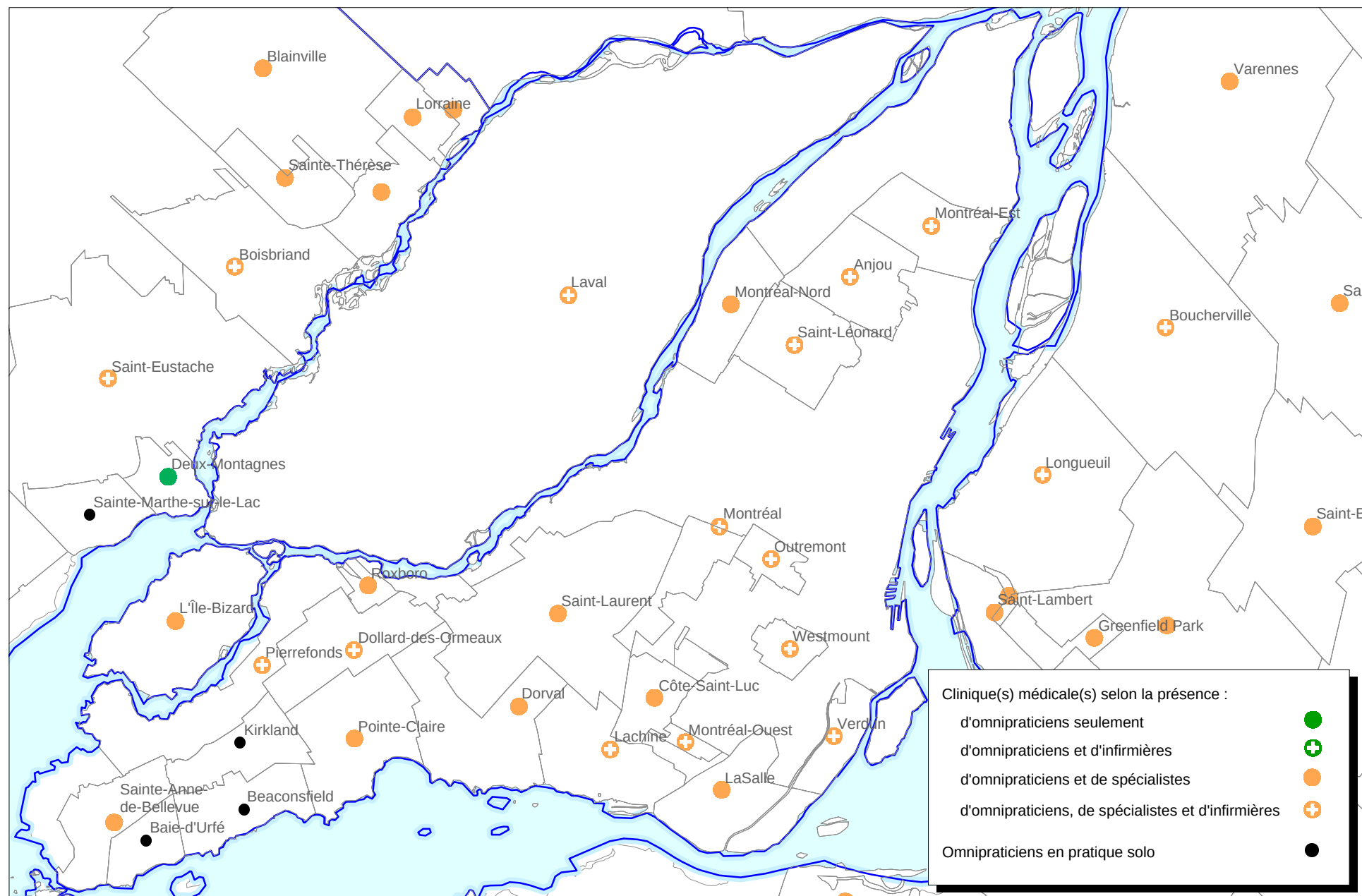
Sources : Enquête téléphonique auprès des cliniques médicales d'omnipraticque au Québec
Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, 2000

PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000 RÉGION DE L'ESTRIE



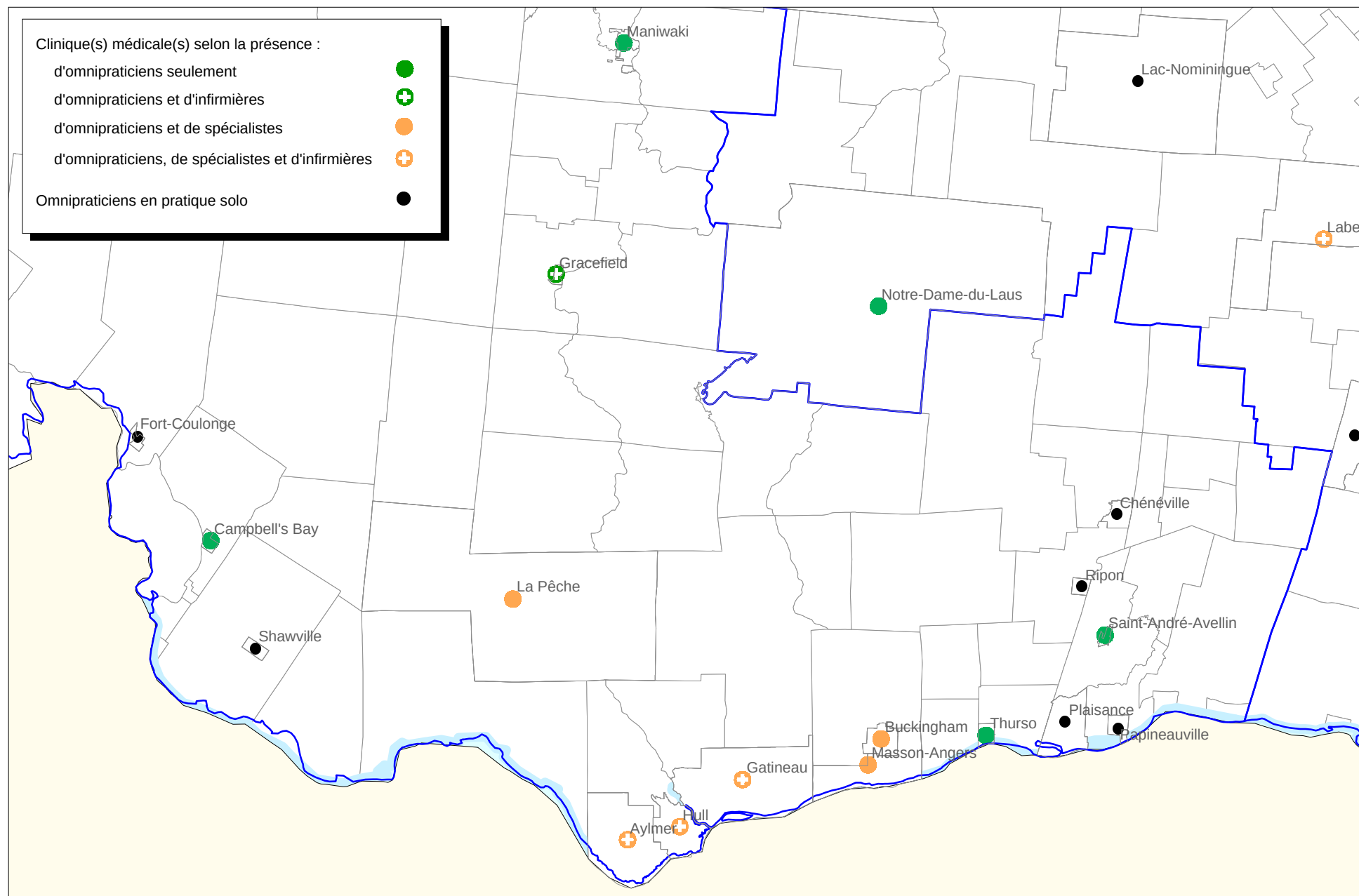
PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

RÉGIONS DE MONTRÉAL-CENTRE ET DE LAVAL



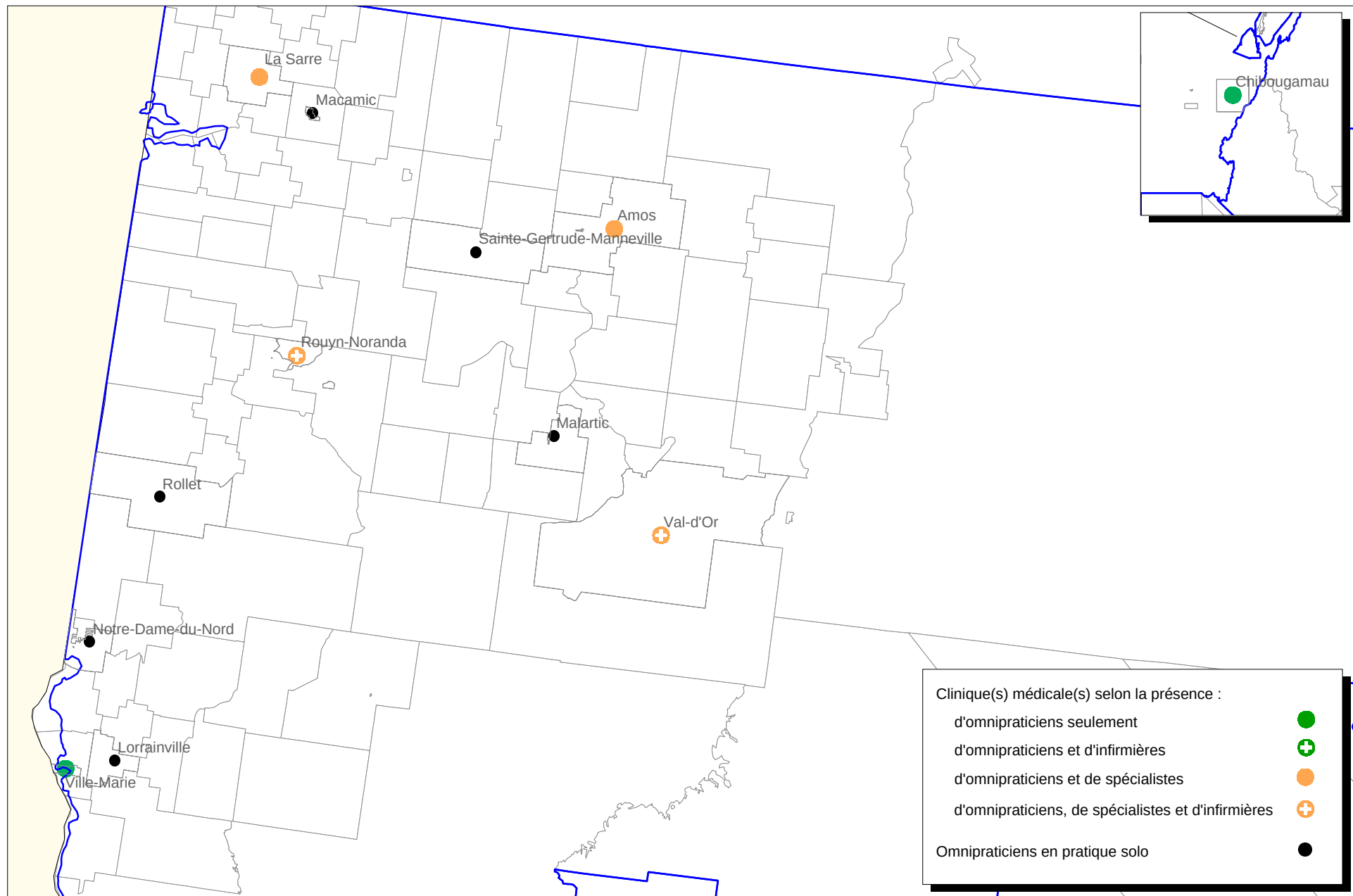
PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

RÉGION DE L'OUTAOUAIS



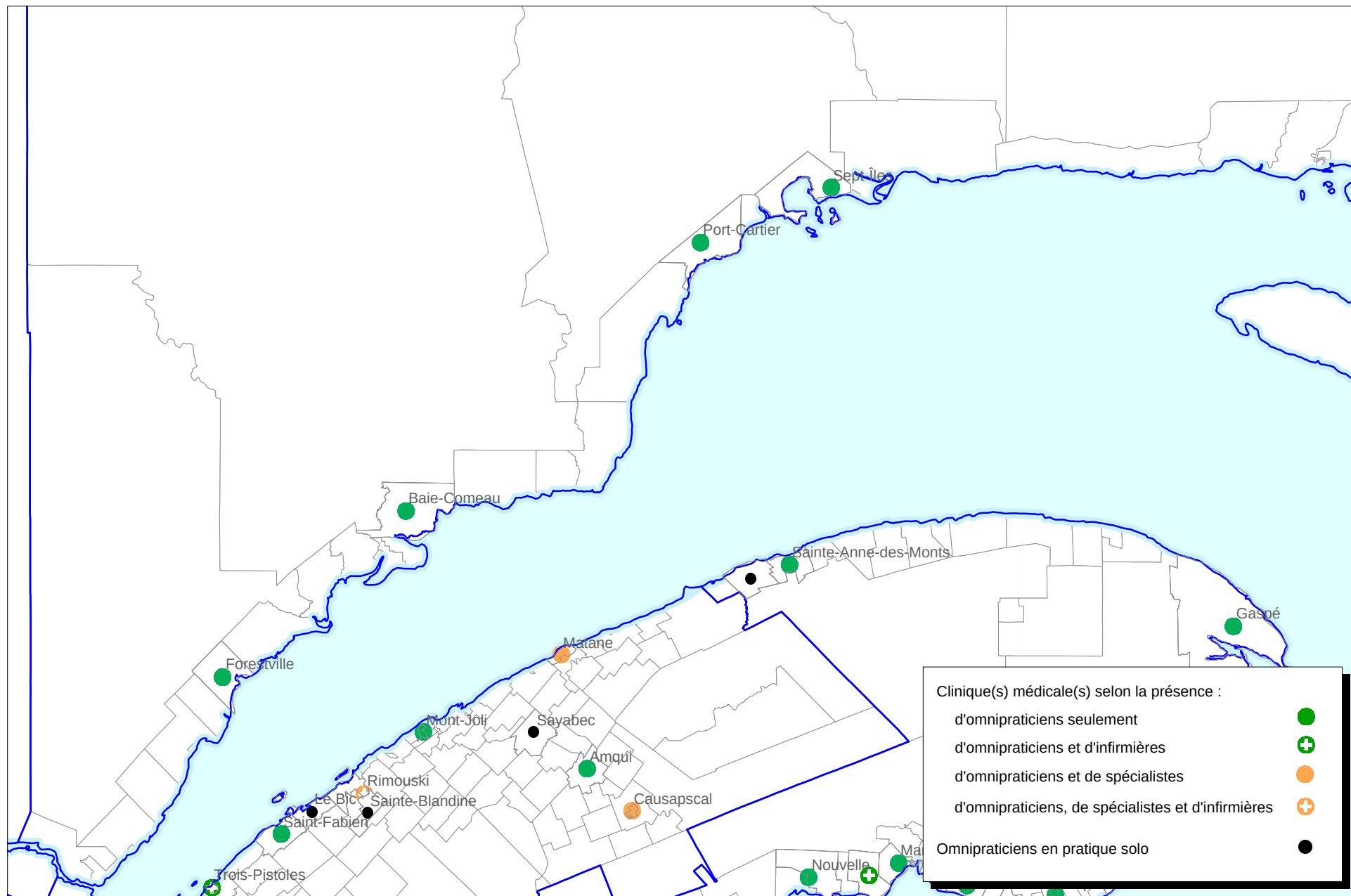
PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUE D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

RÉGIONS DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC



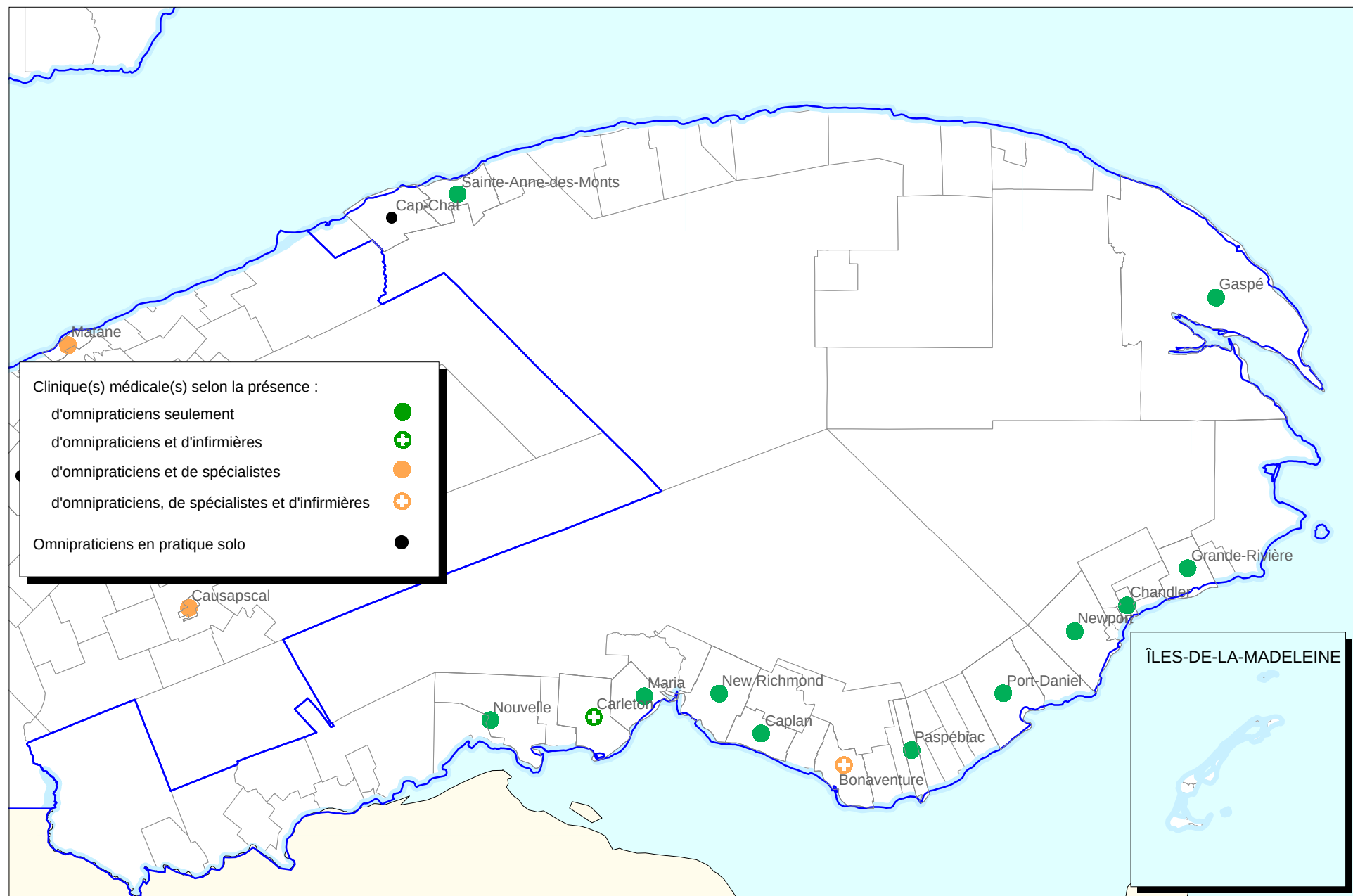
PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

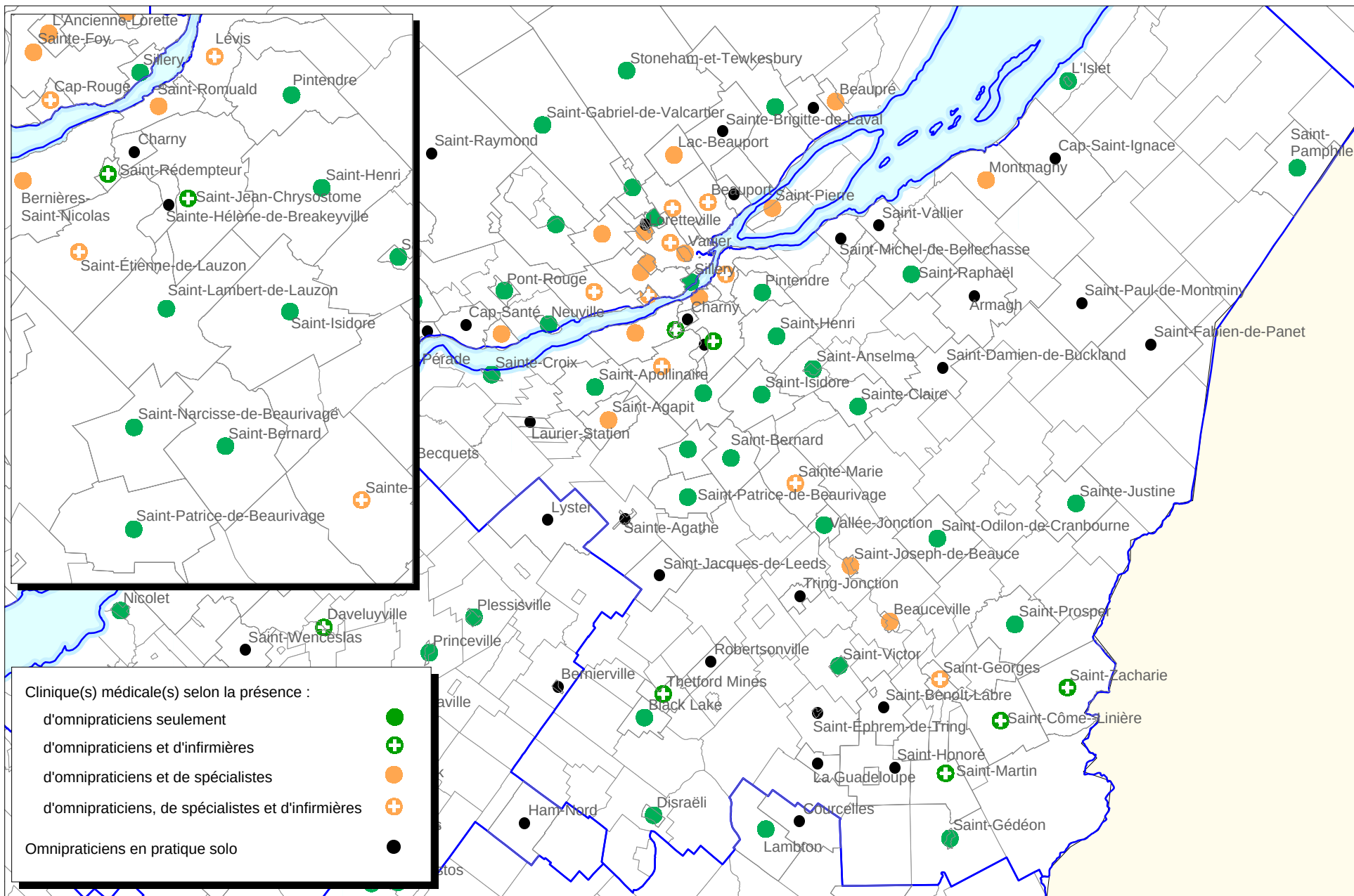


PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUE D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

RÉGION DE LA GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE



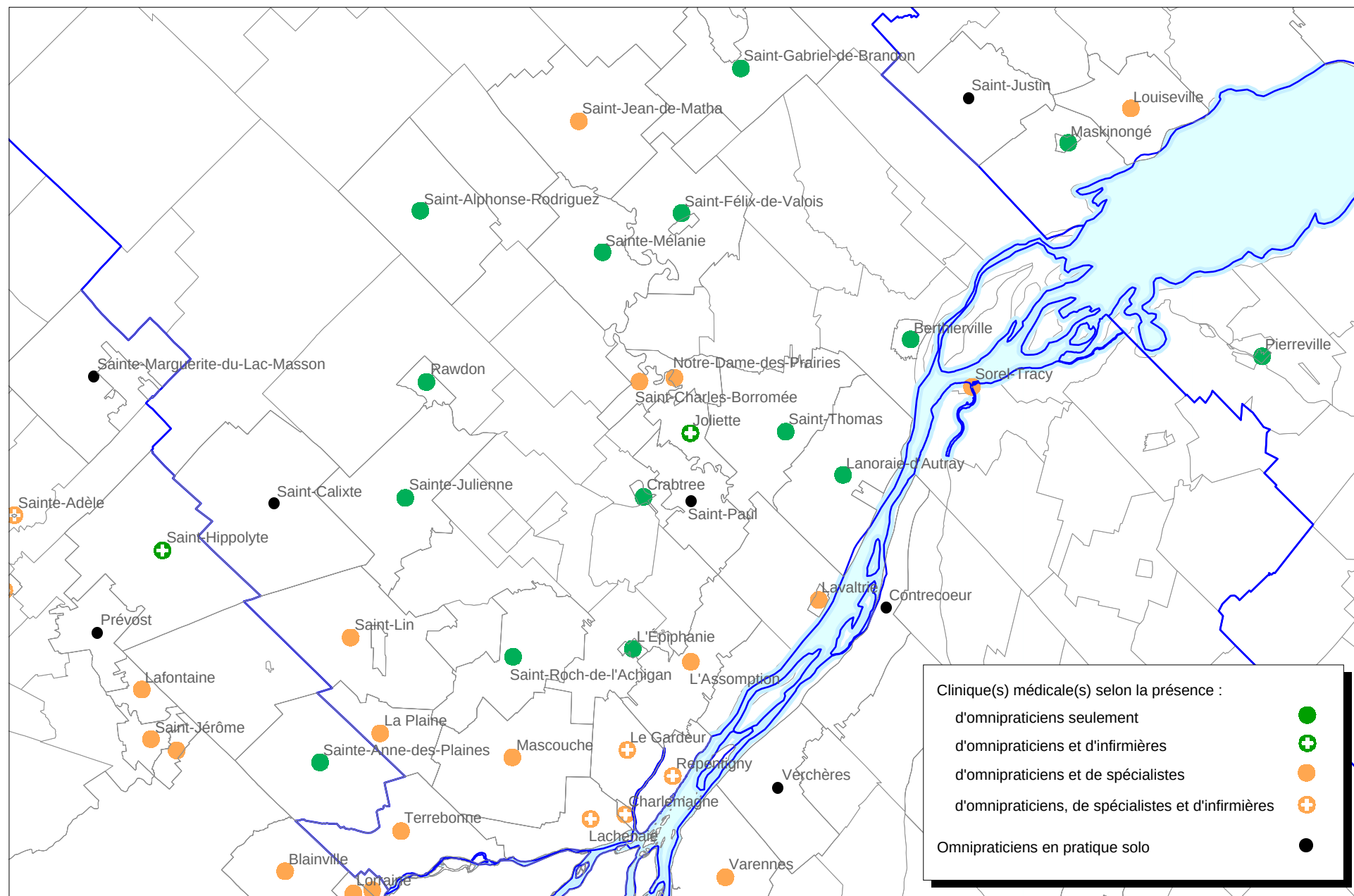
**PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000
RÉGION DE CHAUDIÈRE - APPALACHES**



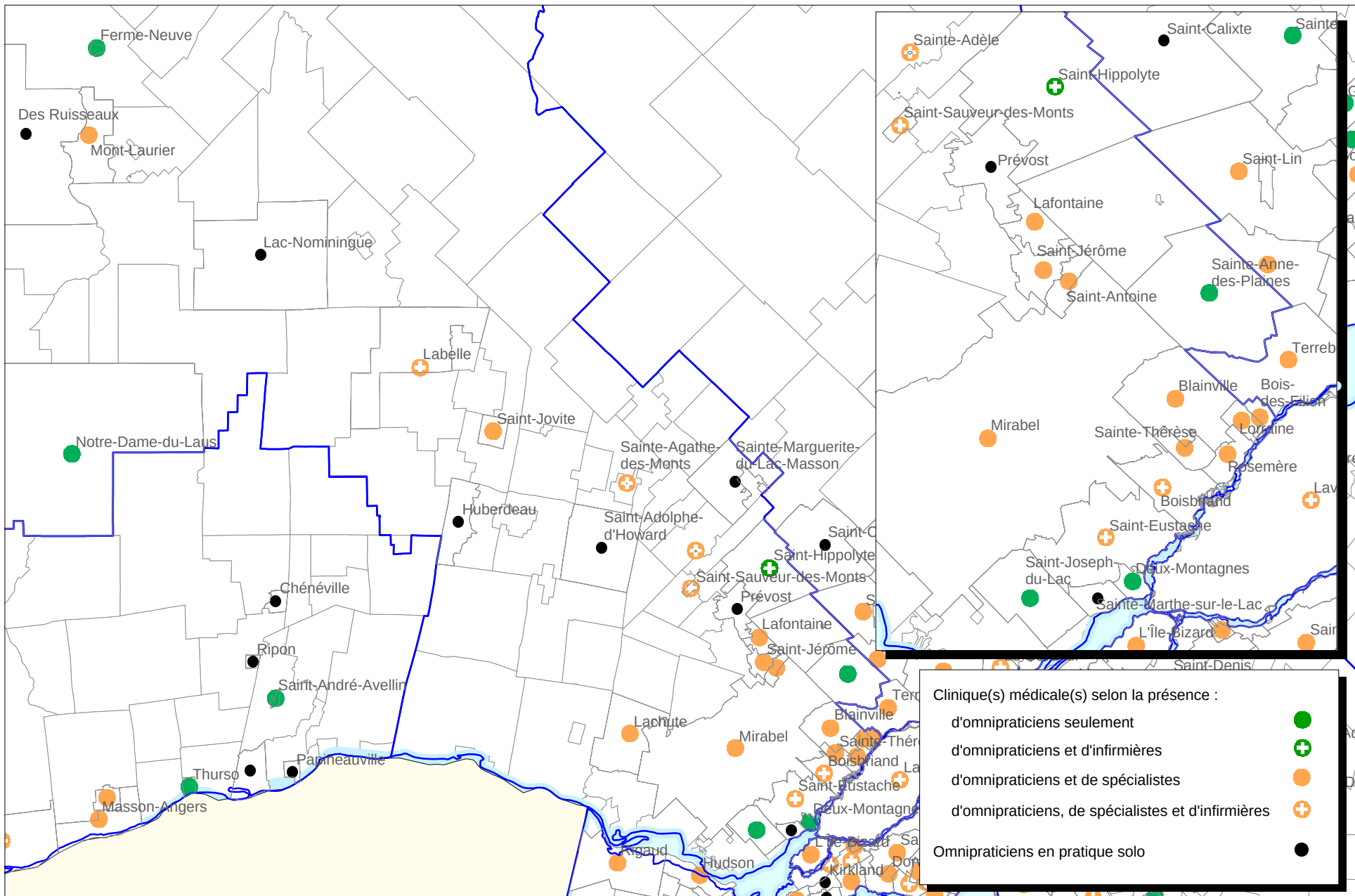
Unité études et analyses, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation
Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation
Ministère de la Santé et des Services sociaux. Mars 2001

Sources : Enquête téléphonique auprès des cliniques médicales d'omnipraticque au Québec
Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, 2000

PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000 RÉGION DE LANAUDIÈRE



PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUES D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000
RÉGION DES LAURENTIDES



Unité études et analyses, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation
Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation
Ministère de la Santé et des Services sociaux. Mars 2001

Sources : Enquête téléphonique auprès des cliniques médicales d'omnipratique au Québec
Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, 2000

PRÉSENCE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET D'INFIRMIÈRES DANS LES CLINIQUE D'OMNIPRATIQUE PAR MUNICIPALITÉ, 2000

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

